



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT**



**Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention**



ETUDE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET CÔTIER DE L'ÎLE DE RACHGOUN



Mentions légales:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et de l'ONU Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des États, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet IMAP-MPA mis en œuvre par la Convention PNUE/PAM-Barcelone avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du SPA/RAC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Copyright:

Tous les droits de propriété du texte et du contenu de la présente publication appartiennent au Ministère de l'Environnement et au SPA/RAC. Ce texte et du contenu ne peuvent être reproduits, en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans l'autorisation préalable du Ministère de l'Environnement et du SPA/RAC, sauf dans le cas d'une utilisation à des fins scientifiques, éducatives et non lucratives, et à condition de faire mention de la source.

En charge de l'étude au SPA/RAC

M. Atef LIMAM, chargé du projet IMAP-MPA

M. Wassim GAIDI, Consultant-Assistant du projet IMAP/MPA

En charge de l'étude au Ministère de l'Environnement

M. Raouf HAJ AISSA, Directeur de la préservation, de la conservation et de la valorisation de la biodiversité et des écosystèmes

Consultant en charge de l'étude

Dr. Saïd Chaouki CHAKOUR

Pour des fins bibliographiques, cette publication peut être citée comme suit :

SPA/RAC - ONU Environnement/PAM et Ministère de l'Environnement, 2020. Etude socioéconomique de l'environnement marin et côtier de l'île de Rachgoun. Par Saïd Chaouki Chakour. Ed. SPA/RAC, Tunis : 119 p.+ Annexe.

Crédit photo de couverture:

© Mouloud Benabdi



Ce document a été édité dans le cadre du projet IMAP-MPA financé par l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

www.spa-rac.org



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT**



**Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention**



ETUDE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET CÔTIER DE L'ÎLE DE RACHGOUN



TABLE DES MATIERES

1.	Contexte, objectif et intérêt du projet.	1
2.	Méthodologie, structure de l'étude et planification.	4
2.1.	Méthode.....	4
2.2.	Personnes ressources et institutions ressources.	5
2.3.	Conceptualisation.	7
3.	Brève Monographie de Ain Témouchent.....	7
3.1.	Climat.	9
3.2.	Organisation administratives et répartition des communes sur les Daïra.	10
3.2.1.1.	Issue du découpage territorial du 4 février 1984, la wilaya compte vingt- huit communes réparties sur huit Daïra comme le montre le graphique ci-après. (ANDI, 2013)	10
3.3.	Indicateurs sociodémographiques, organisation administrative et répartition des communes sur les Daïra.....	10
3.3.1.	Population par commune.	11
3.3.2.	Pression anthropique.	12
3.3.3.	Population et emploi.	13
3.3.4.	Population et emploi.	14
3.3.4.1.	Le chômage et l'emploi : des indicateurs pertinents à prendre en compte.	14
3.3.5.	Contribution du secteur de l'industrie public à la création d'emplois.	17
3.3.5.1.	Structure des emplois du secteur industriel public par grands secteurs en 2019.	18
3.3.5.2.	Les forces motrices du développement : La trilogie Pêche-Tourisme – Agriculture... ..	18
3.3.5.3.	Analyse sectorielle : une région à vocation agricole, de pêche et de tourisme.....	18
3.4.	Pour une agriculture durable au service du développement et de la promotion du tourisme, de la pêche et de l'agriculture.	22
3.4.1.	Les principales zones agricoles.....	23
3.4.2.	Principales opportunités offertes pour les investisseurs.	23
3.4.3.	Des fermes pilotes en mesure d'apporter un plus à l'agriculture et à la Recherche Scientifique.....	24
3.5.	Bref aperçu sur le secteur de la pêche et des ressources halieutiques.	24
3.5.1.	Analyse du secteur de la Pêche à Ain Témouchent et à Béni Saf.	25
3.5.2.	Analyse de la structure de la production halieutique. (La situation actuelle)/ Analyse dynamique.	26
3.5.3.	Répartition de la production par type de métiers. Situation 2019.	27
3.5.4.	Contribution de la zone d'étude à la création d'une dynamique de développement.	28
3.6.	Bref aperçu sur le secteur du tourisme.....	29

3.6.1.	Analyse du secteur du tourisme.....	30
4.	Conclusion de la première partie.....	33
5.	L'île Rachgoun - Béni Saf, la concertation, les acteurs locaux, l'environnement marin et la dynamique de développement local.....	36
5.1.	Présentation de l'île de Rachgoun.....	36
5.2.	La problématique du développement dans les territoires marins et côtiers en Algérie.....	36
1.1.	Le contexte Institutionnel et règlementaire.....	37
	Encadré : Statut Juridique de l'île de Rachgoun . (Extrait).....	37
1.1.1.	L'engagement de l'État et la volonté politique pour un Développement durable.....	37
1.1.2.	Les parties en charge des questions environnementales à l'échelle nationale.....	38
1.1.3.	Les parties en charges des questions relatives à la protection de l'environnement marin à l'échelle internationale.....	39
1.1.4.	Principales adhésions et ratifications de l'Algérie à l'échelle méditerranéenne.....	40
1.1.5.	Rôle de l'administration chargée de l'environnement dans la protection du littoral.....	41
1.2.	L'approche participative, l'Identification des Parties Prenantes (Stakeholders) et la concertation.....	42
1.2.1.	Démarche.....	42
1.2.2.	Les résultats de la concertation : La pêche principale victime.....	42
1.2.2.1.	Les résultats de l'atelier de concertation entre acteurs institutionnels.....	43
1.2.3.	Nature des relations institutionnelles avant la concertation : Entre les conflits d'intérêts et d'usage et l'interférence des prorogatives.....	44
1.2.4.	Nature des relations Institutionnelles <i>après la concertation</i> (à la fin de l'Atelier) : le secteur de la pêche principale victime.....	44
1.2.5.	Les résultats de l'atelier de concertation entre acteurs Physiques usagers du territoire marin de Rachgoun-Beni Saf.....	46
1.2.5.1.	Identification des principaux acteurs usagers du territoire objet d'étude.....	48
1.2.5.2.	Classement des principaux acteurs de la pêche par degré de nuisance infligée à l'écosystème marin (Rachgoun – Béni Saf.).....	49
1.2.6.	Les résultats de l'Atelier de concertation entre les associations locales.....	51
1.2.6.1.	Nature des associations impliquées et méthode.....	51
1.2.7.	Proposition des activités mixtes intersectorielles à développer : Résultat émanant de la résultante des trois ateliers.....	52
1.2.7.1.	Actions faisables et réalisables.....	53
1.	Le développement local est l'affaire de tous les acteurs locaux. L'île de Rachgoun – Béni Saf et l'enquête pêche.....	58
1.1.	Objectif.....	58
1.2.	Structure de l'échantillon enquêté.....	58
1.3.	Identification de la qualité de la ressource humaine actrice de l'activité « Pêche ».....	59

1.3.1.	Un collectif marin jeune.....	60
1.3.2.	Un collectif marin à responsabilités sociales diverses.	62
1.3.3.	Une pêche du Type « Artisanale - Familiale »	63
1.3.4.	Qualité de la ressource Humaines et du savoir-faire : une ressource humaine jeune, expérimentée et à savoir-faire formidable.	65
1.3.5.	Bien être et situation socioéconomique du collectif marin.	65
1.3.6.	Quelle place pour le mandataire dans l'activité pêche.	66
1.4.	Valorisation des résultats de l'enquête sur les revenus des pêcheurs par la construction et le calcul d'indicateurs socioéconomiques.....	67
1.5.	Nature des relations avec les partenaires : Communication et approche participative.	68
1.6.	La pêche de plaisance : une activité à suivre et à contrôler.....	71
1.7.	Un circuit de commercialisation long qui n'arrangerait pas les marins pêcheurs.....	73
1.8.	Gouvernance des ressources halieutiques et de l'environnement.	77
1.9.	Les effets des diverses externalités négatives sur le bien-être des pêcheurs.	79
1.10.	Comment justifier l'intervention publique pour pallier cette situation ?.....	80
1.11.	Les mesures à prendre pour pallier aux problèmes de dégradation de l'écosystème marin.	82
1.12.	L'approche intégrée Pêche-Tourisme- Agriculture.....	82
1.13.	Le Pescatourisme comme activité complémentaire.	83
1.14.	Synthèse conclusive de la troisième Partie.....	84
2.	Enquête-Sondage sur le tourisme, l'intelligence territoriale, l'attractivité du territoire et la dynamique de développement dans la région de Rechgoun- Béni Saf.	85
2.1.	Principe et Méthode.	86
2.2.	Application au cas de Rechgoun en Algérie.....	88
2.2.1.	Identification des Principaux acteurs ressources à impliquer.....	88
2.2.2.	Présentation de la grille d'enquête-Sondage.	88
	Le traitement des données et la valorisation des outputs ont permis de produire de données et de indicateurs assez intéressants sur les acteurs du développements et les composantes principales du territoire d'étude.	90
2.2.3.	Structure et composante des acteurs impliqués.....	90
	Nous nous sommes intéressés aux savoirs faire et aux expertises des principaux acteurs du développement local.	90
2.2.4.	La vocation économique de la région de Rechgoun – Béni Saf et les trois principaux secteurs moteurs du développement.	91
2.2.5.	L'attractivité des territoires de Rachgoun Béni Saf.	92
2.2.6.	Les actions à entreprendre pour augmenter le niveau de l'attractivité du territoire.....	93
2.2.7.	L'écotourisme, une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale.	96
2.2.8.	À propos de la faisabilité de développer l'écotourisme.	101

2.2.9.	Le marketing territorial et la promotion de l'écotourisme et du Pescatourisme.	102
	Le marketing territorial aurait des effets d'entraînement intéressants notamment sur l'attractivité et le développement local.	102
2.2.10.	Les principaux facteurs d'attractivité territoriale.....	102
2.2.11.	Conclusion.....	104
•	Proposition d'un Protocole de Gouvernance des ressources et de l'environnement marin : Un protocole réaliste et faisable en mesure de contribuer à la réduction des effets telluriques sur les territoires marins et côtier.	113
5.2.1.1.	Glossaire	120
5.2.1.2.	Ce glossaire est destiné à un public « Non économiste » qui aborde les questions environnementales d'un angle économique. A cet effet, nous proposons le présent glossaire afin de les doter des principaux concepts, avec leurs significations économiques et leurs définitions. La maîtrise de ces concepts est nécessaire pour une meilleure compréhension des problématiques environnementales.....	120
	<i>Note au lecteur</i>	123

Acronymes

ACL	Agglomération Chef Lieu
AFD	Agence Française de Développement
AFE	Association Française d'Écotourisme
AAMC	Association des Amis du Mont Chenoua
AMP	Aire Marine Protégée
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi,
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes
AREA-ED	Association de Réflexion, d'Échanges et d'Actions pour l'Environnement et le Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CISS	Coopération Internationale Sud- Sud
CNL	Commissariat National du Littoral
DA = DZD	Dinar Algérien
DEAT	Direction de l'Environnement de Ain Témouchent
DE	Direction de l'Environnement
DEE	Direction de l'Enseignement et de l'Éducation
DPRH	Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques
DPSB ex DPAT	Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire
DTA	Direction du Tourisme et de l'Artisanat,
DSP	Direction de la Santé Publique et de la Population
HàM	Hall à Marée
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
MPA	Marine Protected Areas
MATET	Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (ex)
MedPAN	C'est l'acronyme du Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée.

MPRH	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
PAC	Plan d'Aménagement Côtier
PNT	Parc National de Taza (Jijel)
PPDRI	Projet de Proximité de Développement Rural Intégré
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAT	Superficie Agricole Totale
SAU	Superficie Agricole Utilisée
SMIG	Salaire Minimum Garanti
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF	World Wide Fund For Nature (Fonds Mondial pour la Nature)
ZE	Zone Eparse
ZEST	Zone Expansion et Sites Touristiques
ZET	Zone d'Expansion Touristique

Liste des tableaux

Tableau 1: Données globales et Ressources documentaires.....	5
Tableau 2: Identification des Institutions Ressources et des Personnes Ressources.	6
Tableau 3 : Coordonnées Géographique de Ain Témouchent.....	8
Tableau 4: Répartition des communes sur les Daïra	10
Tableau 5 : Quelques indicateurs statistiques.	11
Tableau 6: Identification des principales zones agricoles.	23
Tableau 7: Principales fermes pilotes à valoriser.....	24
Tableau 8: Évolution de la production halieutique dans la Wilaya de Ain Témouchent en tonnes.	25
Tableau 9: Indicateurs de comparaison par rapport à la moyenne nationale.	28
Tableau 10: Evolution du nombre de plages dans la Wilaya de Ain Témouchent.	31
Tableau 11: Principales adhésions et ratifications à l'échelle méditerranéenne.....	40
Tableau 12: Classement des principaux acteurs institutionnels ayant des effets sur l'environnement marin par degré de nuisances (zone d'étude Rachgoun – Beni _ Saf.).....	46
Tableau 13: Classement des principaux acteurs institutionnels ayant des effets sur l'environnement marin par degré de nuisances (zone d'étude Rachgoun – Béni _ Saf.).....	50
Tableau 14: Activités intégrées à développer dans la région de Rachgoun –Béni Saf.	52
Tableau 15: Structure du collectif marin enquêté.	58
Tableau 16: Caractéristiques de la force de travail du collectif marin.	60
Tableau 17: Niveau d'instruction du Collectif Marin.....	61
Tableau 18: Expérience professionnelle dans l'activité de pêche.....	61
Tableau 19: Expérience du Collectif Marin.....	61
Tableau 20: Formation qualifiante dans le domaine de la pêche.	62
Tableau 21: Statut familial.....	62
Tableau 22: A propos de la proximité du Port.	62
Tableau 23: Votre père est / était pêcheur ?	64
Tableau 24: Souhaiter vous "léguer" votre métier à vos enfants ?.....	64
Tableau 25: Projets et perspectives	64
Tableau 26: Niveau d'instruction	65
Tableau 27: Avez-vous subi une formation qualifiante dans le domaine de la pêche ?	65
Tableau 28: Comment est répartie la rente halieutique ?	66
Tableau 29: Quelle est la part du Mandataire en % de la Rente Brute.	66
Tableau 30: Part de l'équipage en % de la recette nette.....	66
Tableau 31 : Récapitulatif des calculs économiques émanant de l'enquête pêche.....	67
Tableau 32: Revenus mensuels de la pêche.	67
Tableau 33: Êtes-vous satisfaits de cette répartition de la rente halieutique ?.....	68
Tableau 34: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? DPRH	68
Tableau 35: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? EGPP	69
Tableau 36: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (CPAW) ?	69
Tableau 37: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (Circonscription Maritime du SNGC) ?.....	69
Tableau 38: Baisse dans les captures.....	70
Tableau 39: Pêche illicite	70
Tableau 40: Pression de la pêche de plaisance.....	71

Tableau 41: Conflits entre métiers	71
Tableau 42: Dégradation de l'environnement (pollution...)	72
Tableau 43: Expansion de l'Aquaculture	72
Tableau 44: Manque d'Organisation dans la commercialisation.....	73
Tableau 45: Le marché de produits de la pêche est-il.....	73
Tableau 46: Quel est le circuit de commercialisation de votre produit ?.....	74
Tableau 47: Êtes vous satisfait avec le circuit existant	74
Tableau 48: Existe-t-il une halle à marée dans votre port ?	75
Tableau 49: Si oui, est-elle opérationnelle ?.....	76
Tableau 50: Pensez-vous qu'elle apporte ou va apporter un plus ?	76
Tableau 51: Les principaux effets positifs émanant des H à M.....	77
Tableau 52: Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?	77
Tableau 53: Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?	78
Tableau 54: Quelles sont les principales raisons qui expliqueraient la dégradation de l'état des stocks halieutiques ?.....	78
Tableau 55: Toutes ces externalités négatives affectent-elles sérieusement votre Bien Être ?	80
Tableau 56: Si oui, pensez-vous qu'il faut intervenir pour régler le problème de la dégradation de la ressource ?	80
Tableau 57: Si oui, quelles sont les mesures pour lesquelles vous opteriez ?.....	81
Tableau 58: Avez-vous l'habitude d'utiliser vos barques pour des " Balades en mer " ou pour des navettes à l'île de Rachgoun ?	83
Tableau 59: (Cette question est posée après avoir expliqué et défini le " Pescatourisme) : Le Pescatourisme comme activité complémentaire et à temps partiel ?	84
Tableau 60: Les principaux acteurs ressources à impliquer.....	88
Tableau 61: Grille d'Investigation et de sondage.	88
Tableau 62: Structure et composante des acteurs impliqués.	90
Tableau 63: principaux secteurs moteurs du développement.....	91
Tableau 64: La vocation de la région de la région de Rachgoun	92
Tableau 65: L'attractivité territoriale, un facteur du développement des territoires.	92
Tableau 66: Comment augmenter le niveau de cette attractivité dans la région de Rachgoun ?.....	93
Tableau 67: Les principaux acteurs en charge de l'amélioration de l'attractivité du territoire de Rachgoun.	95
Tableau 68: Le mode opératoire et les outils du marketing territorial pour promouvoir la destination zone d'étude.....	95
Tableau 69: Implication des acteurs locaux.....	96
Tableau 70: L'écotourisme est une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale	96
Tableau 71: L'écotourisme , une activité à promouvoir	97
Tableau 72: Comment Promouvoir l'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?	97
Tableau 73: Participation et consultation des acteurs locaux.	98
Tableau 74: La valorisation et de la " revitalisation " du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.	98
Tableau 75: Le contexte du projet d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf	98
Tableau 76: L'attractivité du territoire et ses effets sur la promotion du Pescatourisme.....	100
Tableau 77: L'écotourisme aura des effets sur le marketing territorial.	101
Tableau 78: La relation entre le Pescatourisme et l'écotourisme.	101
Tableau 79: Le marketing territorial et la promotion de l'écotourisme, particulièrement le Pescatourisme.	102

Tableau 80: Les principaux facteurs d'attractivité territoriale.....	103
Tableau 81: Le marketing territorial et ses effets sur l'attractivité territoriale.	103
Tableau 82: Le marketing territorial et ses effets sur le niveau d'attractivité territoriale et le développement local.	104
Tableau 83: Plan d'action et mise en oeuvre.....	107

Liste des graphique

Graphique 1 : Répartition de la population sur lres communes. (unité ! Habitants.	12
Graphique 2: Indicateur de pression Anthropique.	13
Graphique 3: Situation de l'Emploi et du chômage Wilaya de Ain Témouchent.....	14
Graphique 4: Taux de chômage par commune.	15
Graphique 5: Concentration de la population sur les trois unités d'aménagement territoriale.	16
Graphique 6: Répartition des communes par unité d'aménagement territorial.....	16
Graphique 7 : Contribution du secteur de l'industrie public à la création d'emplois.	17
Graphique 8 : Structure des emplois du secteur industriel public par grands secteurs en 2019.....	18
Graphique 9: Contribution sectorielle à l'emploi.	19
Graphique 10: Contribution relative à la création d'emplois.....	20
Graphique 11: La variable foncière et son importance dans le développement.....	20
Graphique 12: Principales cultures et Productions agricole.	21
Graphique 13: Structure des terres agricoles dans la Wilaya de Ain Témouchent.	21
Graphique 14: Structure de la composante des sujets enquêtés.....	59
Graphique 15 : Les principales causes de la dégradation de l'Ecosystème marin.	79

Liste des Figures

Figure 1: Synthèse de la démarche et de la méthodologie adoptées.	5
Figure 2 : Carte densité démographique.....	13
Figure 3 : les principales Unités d'aménagement territorial.....	17
Figure 4 : La trilogie sectorielle et intégrée Pêche-Tourisme-Agriculture	22
Figure 5: Opportunités offertes.	23
Figure 6: Les parties en charges des questions environnementales à l'échelle nationale.	38
Figure 7: Les parties en charges des questions environnementales à l'échelle internationale.	39
Figure 8: Rôle de l'administration chargée de l'environnement dans la protection du littoral.	41
Figure 9: L'identification des principaux acteurs Institutionnels ayan des effets sur l'écosystème marin et de l'environnement de l'île Rachgounet sur la pêche.	45
Figure 10: Les externalités négatives sectorielles infligées par les acteurs institutionnels.	46
Figure 11: Identification des principaux acteurs usagers du territoire objet d'étude.	49
Figure 12: Identification des acteurs de la pêche à conflits d'intérêts.	50
Figure 13: Démarches pour choisir et construire des plages d'échouage.	55
Figure 14: Démarche adoptée.	87
Figure 15: Synthèse des résultats de l'investigation et proposition d'un Plan d'action faisable et de sa mise en œuvre pour une dynamique de développement local et durable de la zone d'étude.	106
Figure 16: Diversification économique du secteur de la pêche.	110
Figure 17: Contribution du pécaturisme à la gestion durable des ressources halieutiques, à la pérennisation de la pêche artisanale et à l'amélioration du bien-être des populations locales....	111

Figure 18: : Bassin versant de l'Oued Tafna (Bouanani, 2015).	113
Figure 19: Présentation de la vision et de la démarche à entreprendre pour une gouvernance des territoires et de l'environnement marins.	115
Figure 20: Source : Réalisé par nos soins sur la base de l'analyse des outputs des investigations du présent projet.....	116
Figure 21 : Présentation de la "démarche gouvernance et développent des territoires".	118

Liste des cartes.

Carte 1: Carte géographique de a wilaya de Ain Témouchent.....	8
Carte 2: Carte du potentiel et des ressources touristiques de la Wilaya de Ain Témouchent.Erreur ! Signet non défini.	

Liste des photos

Photo1: Préparation des ateliersde concertation et des enquêtes. © SPA/RAC, S. Chakour, 2020)	42
Photo 2; Atelier de concertation Acteurs physiques.....	47
Photo3: Atelier de concertation Acteurs physiques. ©.....	47
Photo 4: Rencontre sur terrain avec les pêcheurs (petit métier) assurant des prestations de services pour valoriser leur équipement et leur savoir- faire. Plage Madrid (Rachgoun)	53

Contexte, objectif et intérêt du projet.

1.1. Contexte.

Le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) a été désigné comme agence Co-exécutive dans le cadre du projet régional " Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives et efficacement gérées et surveillées" (« Projet IMAP-MPA »).

Le projet « IMAP-MPA », est financé par l'Union européenne (UE) – Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) et l'instrument financier européen du programme régional 2018-2022 Green MED III : Instrument européen de voisinage (IEV) Sud, pour l'eau et l'environnement. Il est coordonné et mis en œuvre par le Secrétariat du PNUE/PAM et exécuté par le biais de son programme d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine dans la région méditerranéenne (MED POL) et le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC). Le projet couvre une période de 42 mois à partir du mois d'août 2019.

Les pays bénéficiaires des activités nationales spécifiques sont l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

1.2. Objectif

Le Projet IMAP-MPA a pour objectif principal de contribuer à la réalisation du Bon État Écologique (BEE) de la mer et des côtes méditerranéennes. Ainsi, ce projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer l'approche éco systémique (EcAp) pour la gestion des Aires Marines Protégées (AMP) et leur développement durable. Ceci sera réalisé par le biais de la surveillance et de l'évaluation de l'état écologique de la mer Méditerranée et de son littoral, y compris les AMP, dans une optique comparative et intégrée.

Ce projet vise également à améliorer la gestion des AMP par le biais de la mise en œuvre coordonnée de la feuille de route du PAM pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée et de renforcer l'intégration du Programme de surveillance et d'évaluation (IMAP) dans le cadre de ce processus. Le Projet IMAP-MPA consolidera et poursuivra le développement du réseau méditerranéen d'AMP écologiquement représentatives, interconnectées et efficacement gérées et surveillées. Cet objectif se réalisera à travers l'amélioration de la gouvernance et des politiques nationales relatives à la biodiversité ; la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion d'AMP et l'amélioration de la gestion des AMP avec des actions ciblées.

1.3. Contexte national et objectifs de l'étude.

Faire des espaces marins et des territoires côtiers, des zones en Bon État Écologique BEE, tel est l'objectif principal du projet en question en Algérie. L'atteinte des résultats escomptés reste tributaire du mode de gouvernance de ces territoires vulnérables et de l'efficacité des plans de gestion et de leur degré d'adaptation aux diverses dynamiques écologiques et socioéconomiques.

Dans ce contexte, le présent projet consiste en la réalisation d'une « *Étude socio-économique de l'environnement marin et côtier de l'île de Rachgoun*¹ ». En effet, le projet est le fruit d'une collaboration et d'une coordination bilatérale entre le Ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables Algérien (MEER) et le SPA/RAC.

¹Rachgoun est une agglomération secondaire de la commune de [Béni-Saf](#) dans la wilaya de [Aïn Témouchent](#) en [Algérie](#). C'est une petite agglomération côtière à l'embouchure de l'Oued Tafna, à 7 km à l'ouest du chef-lieu de commune et face à l'île éponyme ; l'[Île de Rachgoun](#) située 2 km au large. Le village balnéaire s'est organisé autour de deux plages de sable fin. Rachgoun plage traversée par le cours d'eau qui s'y déverse, et, plus à l'Est, Madrid plage, une petite plage en anse, dont elle est séparée par un promontoire rocheux.



Fondé sur des critères objectifs, le choix est porté sur l'île de Rachgoun, une île qui figurait sur la liste des sites potentiels identifiés dans le cadre du travail conjoint mené par le MEER et le SPA/RAC, notamment dans l'élaboration du rapport national du programme d'évaluation et de surveillance intégrées (IMAP). Une collaboration qui s'est soldée également par la réalisation de la cartographie des habitats marins clés de Méditerranée et l'initiation de réseaux de surveillance.

Par ailleurs, l'activité aura pour objectif l'élaboration d'un plan de gestion de l'île Rachgoun en vue d'une gestion efficace dont les objectifs principaux sont la protection et la préservation de ses composantes patrimoniales terrestres et marines.

A cet effet, « l'étude socioéconomique de l'environnement marin et côtier de l'île de Rachgoun » vient consolider et renforcer les efforts pertinents déjà entrepris. L'homme comme acteur-sujet fut pendant longtemps le grand absent dans les choix publics. Aujourd'hui, les feuilles de route pour la préservation et la protection des territoires marins et/ou côtiers doivent tenir compte des études socioéconomiques. Ces dernières permettraient d'améliorer la qualité des décisions et l'efficacité des outils et des dispositifs de préservation et/ou de protection dont les Aires Marines Protégées.

1.4. L'intérêt de l'étude socioéconomique de l'environnement marin et côtier de l'Île Rechgoun.

En dépit de la place de l'approche écologique et sa contribution à la protection de l'environnement marin et côtier, elle demeure, bien que nécessaire, insuffisante.

En effet, l'approche écologique ne prend pas en considération les interactions entre l'homme et la nature et l'homme avec son territoire. Cette approche écarte, donc, la composante essentielle qu'est l'homme, et les différentes activités qu'il exerce dans/sur le territoire. Son caractère uni-disciplinaire reste technique et nécessite d'être appuyé et renforcé. De ce fait, il est fortement recommandé de prendre en considération le territoire, ses ressources humaines, ses ressources naturelles et la nature des relations entre acteurs ainsi que la relation homme - nature.

D'où l'intérêt de l'étude socioéconomique qui serait en mesure de compléter l'étude écologique de l'environnement marin et côtier de l'Île de Rechgoun. Faut-il rappeler que l'une des raisons qui a permis le choix de ce site, c'est l'existence d'études déjà réalisées sur le site en question notamment une étude de la cartographie des habitats. Une étude qui mérite valorisation et renforcement.

1.5. La mission de l'expert en Socioéconomie.

Il est attendu de l'expert en socioéconomie la réalisation d'une étude qui doit tenir compte de la faisabilité. Dans une conjoncture de crises multidimensionnelles et devant la contrainte temps, il serait quasiment impossible de tenir compte de toutes les composantes de l'approche socioéconomique notamment les retombées et les conséquences éventuelles de la protection et du classement de ce site sur le développement et le bien-être des populations locales.

Dans ce sens l'expert doit assurer les tâches suivantes :

- Introduire le contexte et les objectifs de « l'étude socioéconomique de l'environnement marin et côtier de l'Île de Rachgoun » ainsi que la méthodologie et les outils d'analyse et d'investigation ;
- Présenter le cadre et la monographie de la zone d'étude (Histoire, milieu physique, climat, océanologie, biodiversité et ressources biologiques, patrimoine biologique, valeur paysagère et culturelle, etc.) ;



- Réaliser une enquête sur les pratiques et l'exploitation des espaces marins et des ressources halieutiques dans la région. Il s'agit-il d'évaluer (estimer) et de mettre en évidence l'effet des pratiques et de l'exercice de la pêche sur l'environnement marin et côtier de l'île Rachgoun. La relation homme - Nature et en particulier pêcheurs - environnement marin doit être prise en compte ;
- Entreprendre une présentation et une analyse sectorielle dynamique des indicateurs socioéconomiques en relation avec la zone d'étude (Démographie, pression anthropique, santé, éducation, environnement, tourisme, agriculture, pêche, industrie...).
- Dresser et lister les forces motrices du développement et la vocation de la région et ce en (i) analysant les activités économiques et leur place dans le développement économique et social, et (ii) décrire l'utilisation de l'espace et les éventuels conflits d'usage (Pêche, tourisme, agriculture, artisanat, industrie et exploitation minière, commerce, etc.). Une attention particulière doit être accordée au secteur de la pêche et au secteur du tourisme.

Concernant le secteur de la pêche, l'expert doit se baser sur :

- Une enquête qui servira à la compréhension des logiques développées par les acteurs de la pêche, leur pratiques et la valorisation de leur savoir-faire pour les impliquer dans la prise de décision et la gestion des espaces marins et côtiers protégés,
- Une description et une investigation de l'attitude de la population locale, en particulier les pêcheurs, quant à la création d'une aire marine protégée dans la zone (moyennant des interviews/enquêtes de terrain),
- Une analyse sectorielle de l'activité de pêche et de ses interactions avec les zones protégées et d'autres secteurs d'activités. Cette analyse doit se ressourcer des informations collectées et des indicateurs socioéconomiques pertinents notamment (i) les résultats et l'évolution de l'activité des pêches durant les dernières années (de préférence une période supérieure à dix ans) en l'occurrence l'évolution de la production halieutique y compris l'aquaculture en offshore, de la flotte de pêche, de l'effectif marin, de la valeur économique des produits de la mer, des quantités pêchées, des prix des produits de la mer et des moyens mis en œuvre (ii) les zones de pêche, l'organisation et la régulation de l'activité de pêche, le matériel de pêche, les lois et la réglementation qui régissent l'activité de la pêche, les engins de pêche, les zones de pêche, les périodes et saisons de pêche, la désignation et l'identification des pêcheries et des ressources halieutiques à pêcher...
- Une estimation de la contribution de la pêche au développement local à travers (i) la dimension sociale de la pêche : contribution de la pêche en matière de création d'emploi et de résolution du problème de chômage, (ii) la dimension économique de la pêche : contribution de la pêche au PIB local et (iii) la dimension écologique de la pêche : impact de la pêche sur l'environnement et le développement durable, ...).

Concernant le secteur du tourisme, l'expert doit se baser sur :

- Une valorisation des résultats de l'activité touristique au cours des dix (10) dernières années en l'occurrence des indicateurs locaux sur l'évolution du nombre de visiteurs ;
- Un bilan et un inventaire des ressources touristiques : Structure d'accueil, offre hôtelière, camping - accueil chez les locaux (services touristiques informels), Zones d'Expansion et Sites Touristique « ZEST », sites naturels, culturels, archéologiques, historiques, religieux, ...
- Une évaluation de la contribution du tourisme au développement local à travers (i) la dimension sociale du tourisme : contribution du tourisme en matière de création d'emploi et de résolution du problème de chômage (ii) la dimension économique du tourisme : contribution du tourisme au PIB



local et (iii) dimension écologique du tourisme : impact du tourisme sur l'environnement et le développement durable, ...).

- Identifier toutes les autres activités et les grands projets existants et/ou envisagés dans la zone ;
- Identifier les principaux secteurs pollueurs notamment ceux exerçant des activités telluriques ;
- Identifier les principaux conflits d'usage et les conflits d'intérêts en dressant un tableau croisé des conflits et la façon avec laquelle on peut réduire les conflits d'usage et d'intérêt ;
- Identifier, dresser et cartographier, par le biais de données existantes et des questionnaires, la liste des parties prenantes, y compris les acteurs socioprofessionnels, les acteurs et organisations de la société civile en relation avec les activités socio-économiques de la zone, en particulier les activités de la pêche, de l'aquaculture, de plongée sous-marine, développement social, du tourisme, de l'industrie et également les acteurs œuvrant pour la
- Protection de l'environnement (Recherche scientifique, associations...),
- Élaborer des conclusions et des recommandations sur les retombées socioéconomiques de la création d'une future AMP dans la zone.

Méthodologie, structure de l'étude et planification.

Méthode.

Pour mener à bien notre étude, nous avons adopté la méthodologie synthétisée dans la figure ci-après.
Synthèse de la méthodologie adoptée.

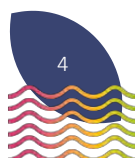
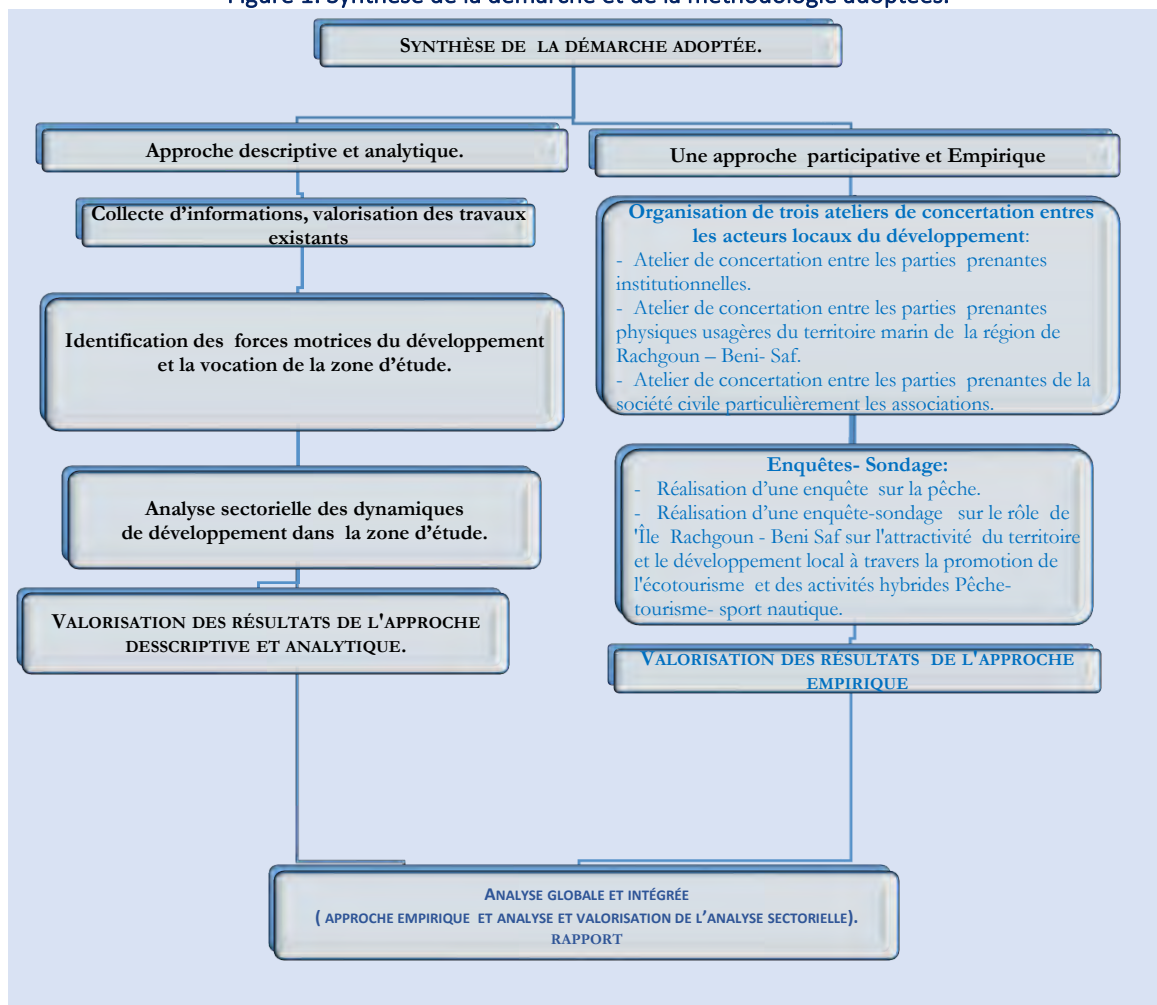


Figure 1: Synthèse de la démarche et de la méthodologie adoptées.



Personnes ressources et institutions ressources.

Tableau 1: Données globales et Ressources documentaires.

<p><i>DONNEES GLOBALES ET D RESSOURCES DOCUMENTAIRES</i></p> <p>Rapports, Études, Expertises, Thèses, Proceeding, Conférences</p> <p>Études réalisées à l'échelle nationale</p> <p>Études réalisées à l'échelle Régionale.</p>
--

Études réalisées à l'échelle internationale.

Études réalisées à l'échelle locale (wilaya, communes. . .).

Tableau 2: Identification des Institutions Ressources et des Personnes Ressources.

DONNEES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES A VALORISER	PERSONNES ET INSTITUTIONS RESSOURCES.
Bilans annuels relatifs au secteur de la pêche.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques.</i> • <i>Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques DPRH, Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya Ain Témouchent(CWPA)</i>
Études socioéconomique	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. MADR. Alger.
Rapports Projets internationaux :	PNUE/PAM-SPA/RAC , WWF, GIZ MEDPAM, FAO, COPEMED, FIDA.CGPM. UICN.
Thèses et projets de recherches sur les Aires Marines Protégées et sur l'environnement marin	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Université de Tlemcen</i> • <i>Centre Universitaire d'Ain TIMOUCHENT</i> • <i>ENSSMAL ex ISMAL, Alger.</i>
Rapports locaux pêche.	Chambre de la pêche et de l'aquaculture. Ain TIMOUCHENT
Bilan Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction du tourisme Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Office Local de Tourisme (Ain TIMOUCHENT et Béni Saf)</i>
Bilan Environnement Direction de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction de l'Environnement Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Associations locales (environnement et Développement Durables) Béni Saf.</i>
Bilan Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction de l'Agriculture Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Chambre d'Agriculture Ain TIMOUCHENT</i>
Bilan Culture : histoire et patrimoine matériel et Immatériel.	Direction de la culture. Ain TIMOUCHENT
Bilan artisanat, Petite et Moyennes entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Direction de l'Industrie et de l'artisanat. Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Chambre du commerce et de l'industrie. Ain TIMOUCHENT</i> • <i>Chambre de l'artisanat Ain TIMOUCHENT</i>
Bilan protection du Littoral. Gestion Intégrée des zones côtières.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>MEER (Alger)</i> • <i>Commissariat National au Littoral CNL Béni Saf</i> • <i>Commissariat National au Littoral CNL Alger</i>
Les présidents d'associations locales, Chercheurs et experts en : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Écologie et environnement,</i> • <i>Aménagement du Littoral,</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Universités de Tlemcen, d'Oran, Ain Témouchent</i> • <i>ENSSMAL ex ISMAL, Alger.</i> • <i>CNRDPA, Bousmail, Tipasa</i>



<ul style="list-style-type: none"> • <i>Gouvernance des territoires Littoraux;</i> • <i>Économie de l'environnement et des ressources naturelles ;</i> • <i>Économie et gouvernance des AMPs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Associations locales (Association de protection de l'Environnement, Association de Protection du consommateur, Association de Développement durable, Association de Valorisation du Patrimoine et développement local, Associations de Bienfaisance, Association des pêcheurs.</i>
---	---

La réalisation de l'étude a tenu compte de la faisabilité et de la conjoncture notamment la crise multidimensionnelle causée par COVID19.

Conceptualisation.

Dans le présent document, nous entendons par :

- « Étude ou l'étude » , ***l'étude socioéconomique de l'environnement marin et côtier de l'Île de Rachgoun.***
- « le projet », ***la réalisation de l'étude.***
- « La tutelle ou le Ministère en charge du projet », ***le Ministère de l'Environnement (algérien).***
- « la zone d'étude » , ***le territoire d'appartenance de la zone de Rachgoun dont la cellule de base est la Daïra de Béni Saf et dont la conscription zonale est la Wilaya de Ain Temouchent.*** (De ce fait, l'analyse sectorielle sera basée sur les données relatives à ces deux entités territoriales.)
- Collectif marin, l'ensemble de l'équipage embarqué. ***côtier de l'Île de Rachgoun.***
- « La communauté des pêcheurs » : ***l'ensemble des acteurs locaux qui vivent de la pêche et qui comprend les ménages des pêcheurs, le collectif marin et les intervenants locaux en amont et/ou en aval de l'activité « pêche » y compris les retraités de la pêche.***

Brève Monographie de Ain Témouchent.

Wilaya du Nord-Ouest algérien, Ain Témouchent est une ancienne ville dont l'histoire et l'existence sont centenaires. Connue pour ses vergers et sa vocation agricole notamment viticole, Ain Témouchent fût une ville coloniale qui a marqué l'histoire de la construction de l'Algérie indépendante. Sa culture, ses mœurs et ses traditions en ont fait un lieu de pèlerinage où le pèlerin cherche la paix, le calme et l'hospitalité.

Dans la présente étude, on se contentera d'une brève présentation de la Wilaya de Ain Témouchent pour au moins deux raisons. Les données globales sont certes importantes mais cacheraient des disparités qui pourraient affecter négativement l'efficacité de la prise de décision. La deuxième raison est liée au contexte socioéconomique de l'étude qui doit se baser essentiellement des travaux de terrains qui seraient en mesure de produire de la connaissance à travers la valorisation des savoirs faire locaux donc des études empiriques. Le présent travail est basé essentiellement sur :

Des ateliers de concertations et de consultations, trois ateliers ont été organisés, et au cours desquels nous avons valorisé les savoirs faire des différentes parties prenantes impliquées dans le développement local et la protection de l'environnement marin et côtiers. Les acteurs institutionnels et les acteurs, non institutionnel, ont été consulté dans un contexte consultatif et participative.



Une enquête sur l'intelligence territoriale et ses effets potentiels sur la promotion de la destination Ile Rachgoun – Beni Saf et le développement de l'écotourisme et particulièrement le Pescatourisme.

Une enquête sur la pêche, particulièrement la pêche artisanale qui représente un patrimoine national à protéger. Cette dernière permet de comprendre les logiques développées par les divers acteurs impliqués ou non dans cette opération.

Au niveau régional, Ain-Témouchent appartient à la région Nord-Ouest du territoire algérien.

Tableau 3 : Coordonnées Géographique de Ain Témouchent.

Coordonnées Géographique de Ain Témouchent.	
Latitude	Longitude
35.2895	-1.14099 35° 17'
22" Nord	1° 8' 28" Ouest

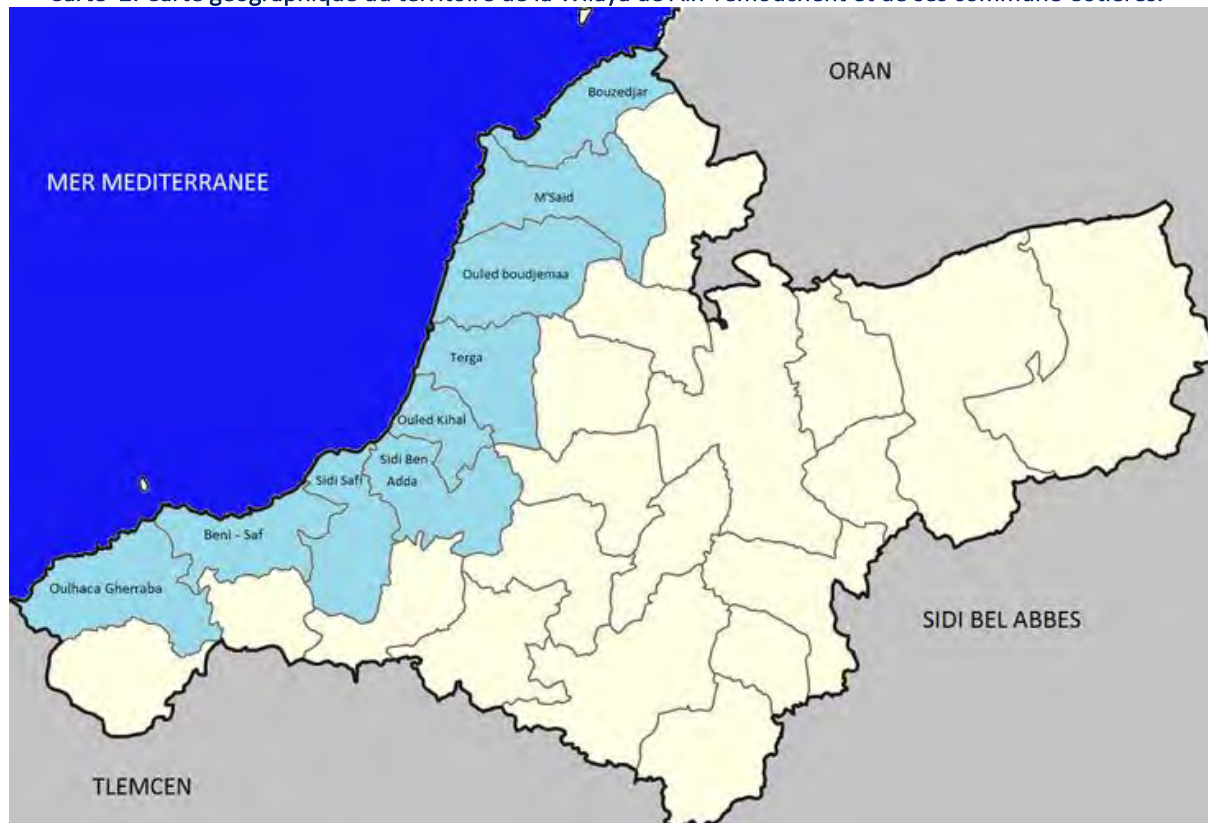
Carte 1: Carte géographique de a wilaya de Ain Témouchent.

Carte 1 : Vue générale du Territoire de la Wilaya de Ain Témouchent et des Wilayas environnantes. (étude socioéconomique) .



Source: <https://www.google.com/maps/place/%C3%AElle+de+Rechgoun/@35.322759,-1.6879033,145025m>

Carte 2: Carte géographique du territoire de la Wilaya de Ain Témouchent et de ses commune Côtières.



Source : <https://plagesalgerie.jimdofree.com/les-plages/wilaya-d-ain-t%C3%A9mouchent/>

Elle occupe du point de vue géographique une situation privilégiée en raison de sa proximité par rapport à trois grandes villes à savoir : la wilaya d'Oran au Nord-Est (72 Km), la wilaya de Sidi Bel Abbés au Sud-Est (63 Km), la wilaya de Tlemcen au Sud-Ouest (69 Km) et au Nord-Ouest la mer Méditerranée qui la borde sur une longueur de 80 km environ (<http://monographies-algerie.blogspot.com>, 2015 ; Chemouri. 2013).²

Climat.

Ain Témouchent a un climat méditerranéen, chaud en été et froid en hivers.

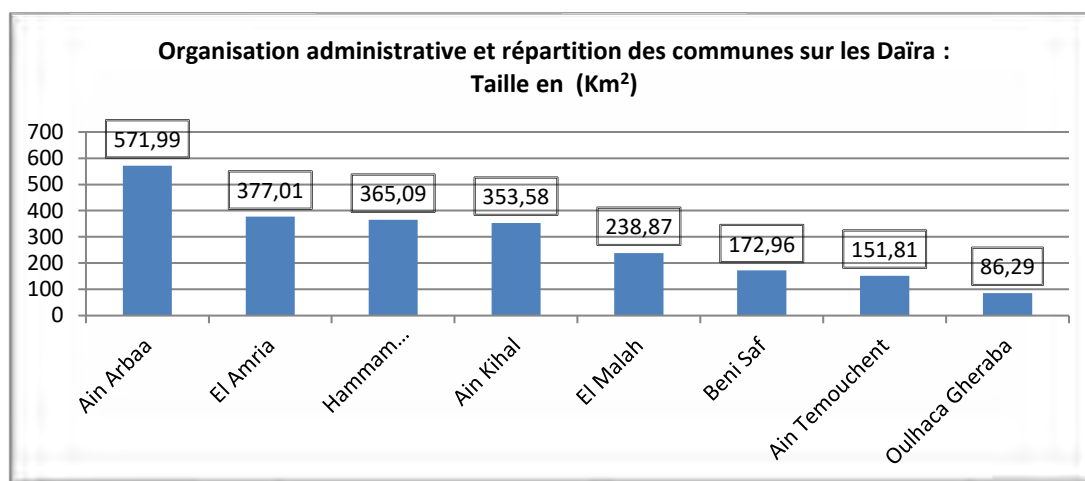
Les températures moyennes enregistrent durant la période 1996 - 2014, un maximum de 26.6 °C au mois d'Août, qui reste le mois le plus chaud de l'année et un minimum des températures moyennes 13.4°C au mois de Janvier. La température moyenne annuelle est de 19.4 °C.

Quant aux températures extrêmes, le minimum des moyennes mensuelles des températures minimales est enregistré en Janvier avec une valeur de 9.3°C. 30.6°C est le maximum des moyennes mensuelles des températures maximales, valeur enregistrée en Août.

²Chemouri, Kh., 2013. Contribution à l'évaluation du risque sismique de la wilaya d'Ain Temouchent. Mémoire de Master. Université de Tlemcen, pp 7-9.

Organisation administratives et répartition des communes sur les Daïra.
Issue du découpage territorial du 4 février 1984, la wilaya compte vingt-huit communes réparties sur huit Daïra comme le montre le graphique ci-après. (ANDI, 2013) ³

Graphique 1: Le découpage administratif. Organisation administrative et répartition des communes sur les Daïra.



Source : Construit par nos soins sur la base des données DSPB AinTémouchent , 2020, ANDI, 2011 et ANIREF (<http://www.aniref.dz/index.php/extensions/jevents/24-observatoire-du-foncier-industriel/monographie/45-monographie-2>)

Indicateurs sociodémographiques, organisation administrative et répartition des communes sur les Daïra.

Ain Témouchent compte 28 communes réparties sur huit (8) daïra. Les communes sont hétérogènes en matière de Superficiés occupées. Les daïras sont de superficies différentes. Faut-il noter que la différence entre la plus petite commune et la plus grande arrive à quatre fois. Ainsi, avec 572 Km² la daïra d'Ain Arbaa est la plus grande, alors que sa superficie représente environ 5 fois celle de la Daïra de OulhacaGheraba.

Tableau 4: Répartition des communes sur les Daïra

Classement par ordre décroissant de la Superficie.	Daïra	Taille (Superficie) (Km ²)	Communes par Daïra.
01	Ain Arbaa	571,99	Ain Arbaa - Tamazoura - Oued Sebbah - Sidi Boumediene.

³A.N.D.I., 2013. Wilaya d'Ain Temouchent, Invest in Algeria. Et A.N.I.R.E.F., 2011. Rubrique monographie Wilaya. Wilaya d'Ain Témouchent, pp 3.

02	El Amria	377,01	El Amria - Bouzedjar - M'said - Ouled Boudjemaa - Hassi El Ghella
03	Hammam Bou Hadjar	365,09	Hammam Bouhadjar - Oued Berkeche- Hassasna- Chentouf-
04	Ain Kihal	353,58	Ain Kihal - Aghlal - Ain Tolba – Aoubellil
05	El Malah	238,87	El Malah - Terga -ChaabatLeham - OuledKihal
06	Beni Saf	172,96	Beni Saf - Sidi Safi - Emir Abdelkader
07	Ain Témouchent	151,81	Ain Témouchent- Sidi Ben Adda.
08	OulhacaGheraba	86,29	Oulhaca - Sidi Ouriache

Source : Construit par nos soins sur la base des données DSPB Ain Témouchent , 2020 et ANDI,, 2011.

Population par commune.

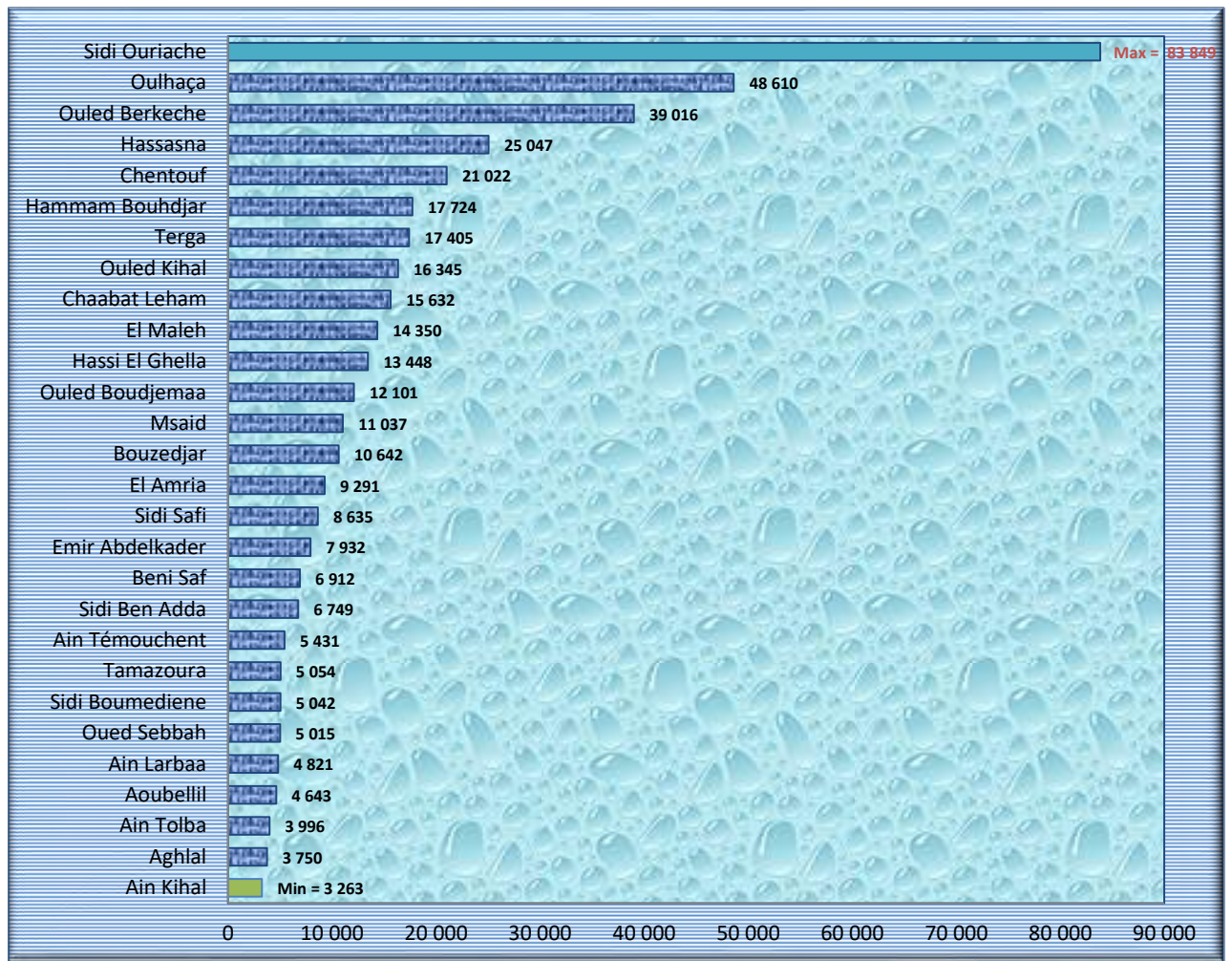
La wilaya de Ain Témouchent compte 426 762 habitants répartie inégalement sur ses 28 communes. En effet, le nombre d'habitant moyen par commune est de l'ordre de 15242 par commune. En outre, cette moyenne cache des disparités, puisqu'elle varie entre 15242 habitants, minimum enregistré à la commune de Ain Kihal, et 83489 habitants maximum enregistré à la commune Sidi Ouriache). Ainsi la différence entre la commune la plus peuplée et celle la moins peuplée est de l'ordre de 80 586.

Tableau 5 : Quelques indicateurs statistiques.

Quelques indicateurs statistiques.	
Nombre d'habitants	
Total	426 762
Moyenne	15 242
Maximum	83 849
Minimum	3 263
Écart Max,	80 586

Source : Construit par nos soins sur la base des données DSPB Ain Témouchent , 2020, ANDI,, 2011.

Graphique 1 : Répartition de la population sur lres communes. (unité ! Habitants.



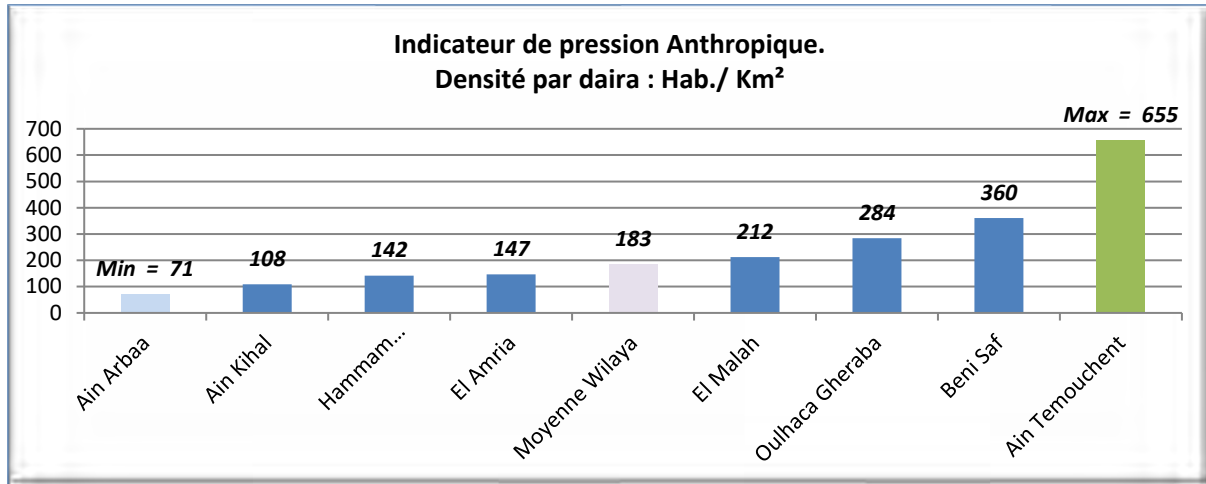
Source : Construit par nos soins sur la base des données DSPB AinTémouchent , 2020, ANDI,, 2011.

Pression anthropique.

La répartition de la population sur le territoire de la wilaya est hétérogène. Ainsi, en moyenne la concertation de la population, mesuré par la densité anthropique est de l'ordre de 183habitants par Km² . Par ailleurs de grosse disparités sont à relever, puisqu'en réalité la densité anthropique oscille entre un minimum de 71 hab. par Km2 enregistré à Ain Arbaa, et un maximum de 655 Hab. par Km2 à Témouchent. Cependant, Beni Saf , zone d'étude, est , relativement 'une des daïras la plus exposée aux problèmes de pollution et de pression anthropiques avec une densité de l'ordre de 360 habitants par Km2 soit deux fois la moyenne de la wilaya et 7 sept fois la densité de Ain Arbaa.. Cette situation, justifierait toute initiative de protection des écosystèmes marins et côtiers de ses territoire, spécialement l'Île de Rachgoun.

Graphique 2: Indicateur de pression Anthropique.

Sources : Construit et calculés par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.



La carte ci-après présente les densités de la population de toutes les communes de la wilaya. Il ressort que la plus grande pression anthropique concerne les communes côtières et littorales.

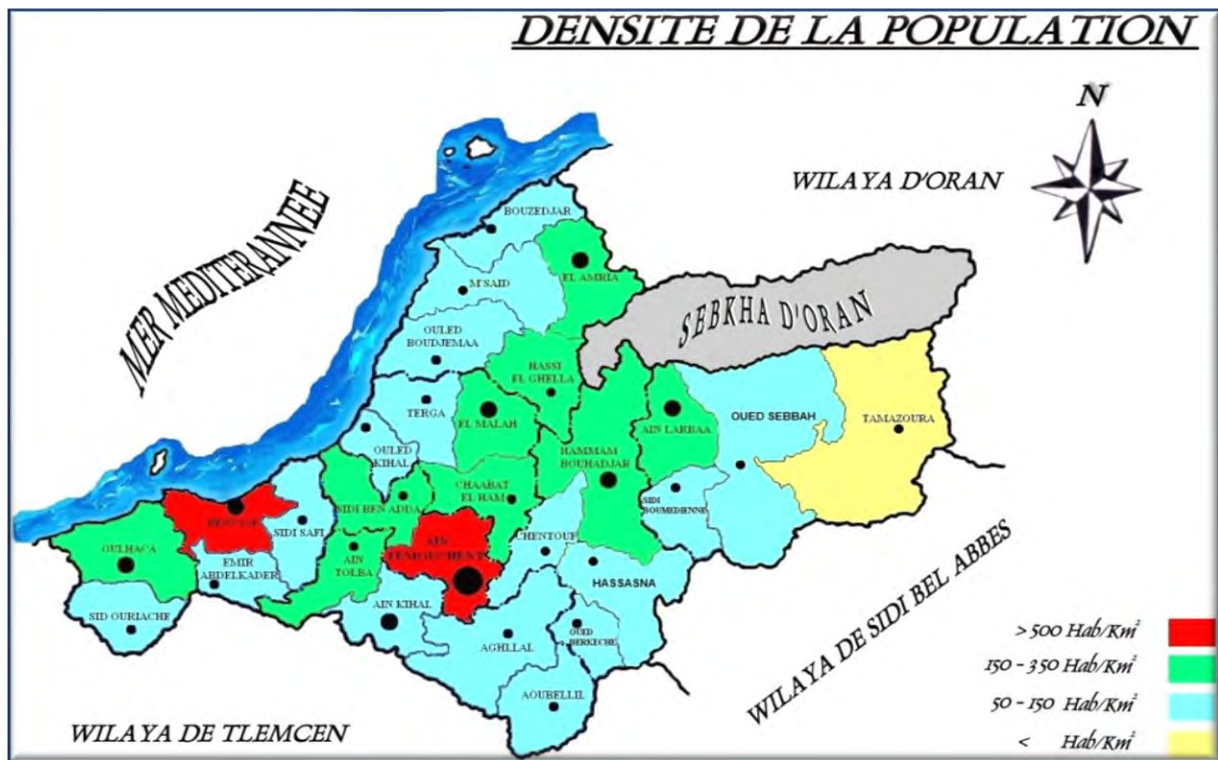


Figure 2 : Carte densité démographique

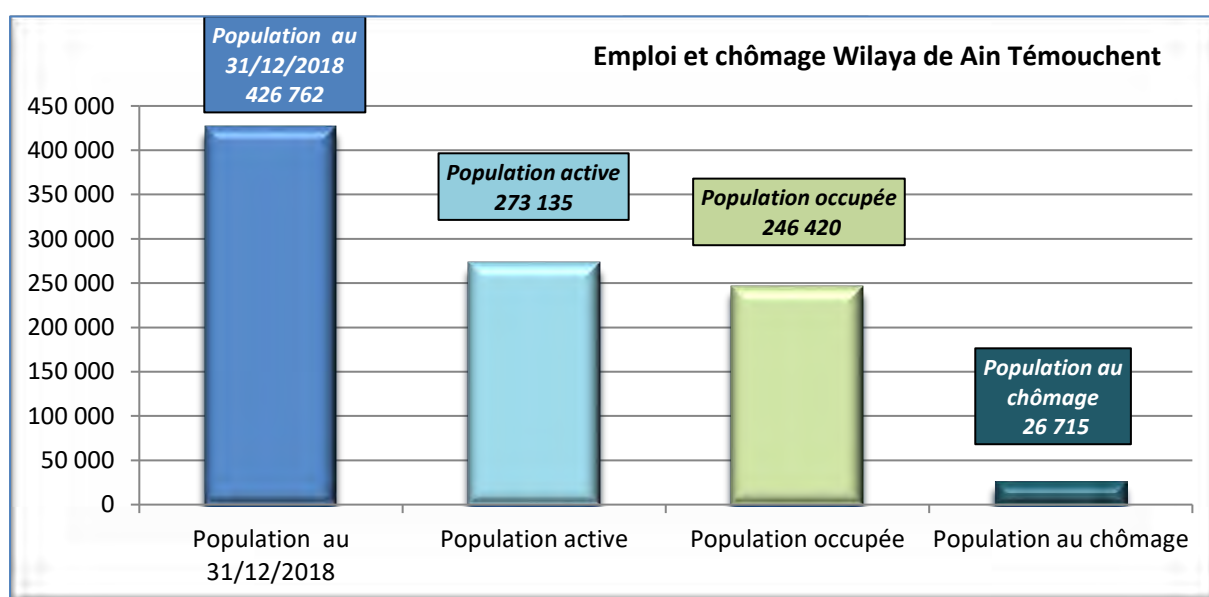
Sources : ANDI.(Année ?)

Population et emploi.

Population et emploi.

L'emploi est souvent un facteur d'attractivité qui expliquerait la concentration de la population dans certains territoires. Sur le plan socioéconomique le chômage est fléau social dont les retombées socioéconomiques sont de taille. L'objectif n'est pas de faire une étude exhaustive sur cet aspect, mais l'identification des principaux secteurs pourvoyeurs ; Ces indicateurs, calculables, permettraient de contribuer à l'identification de la vocation de la région et des activités socioéconomiques à valoriser.

Graphique 3: Situation de l'Emploi et du chômage Wilaya de Ain Témouchent.



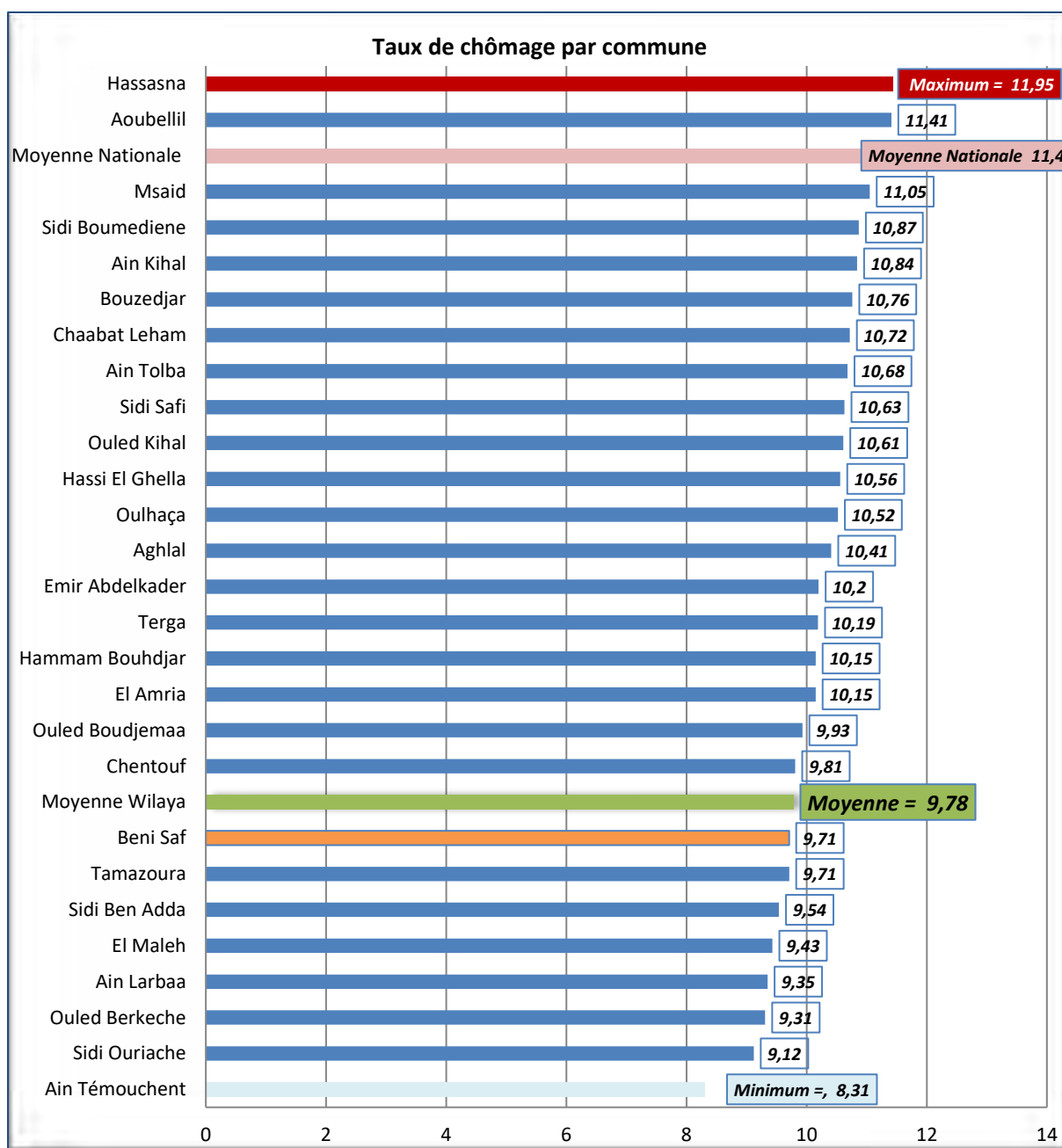
Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Au début de l'année 2019, Ain Témouchent comptait une population de l'ordre de 426 762 dont 273 135 actifs . La population occupée est de 246 420 ce qui donne une population au chômage de l'ordre de 26 715 .

Une analyse plus poussée permettrait de voir plus claire et avec plus de détails la situation de l'emploi dans la région objet de l'étude.

Le chômage et l'emploi : des indicateurs pertinents à prendre en compte.

Graphique 4: Taux de chômage par commune.

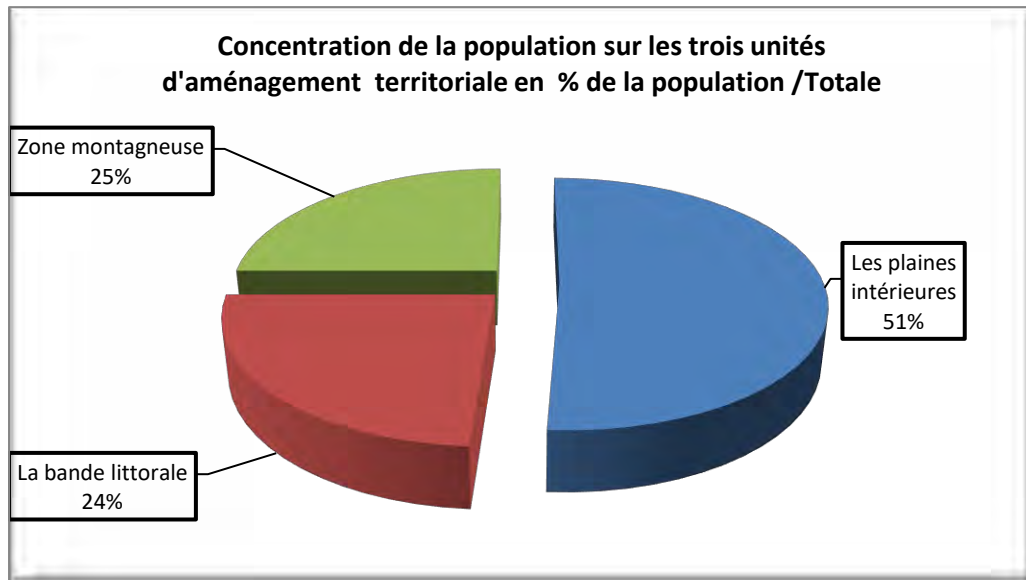


Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Le taux de chômage est un indicateur pertinent qui nous renseigne sur la situation économique et sociale de la population locale. Une analyse relative nous permet d'attester que la situation socioéconomique des ménages à Ain Témouchent est très acceptable puisque en moyenne (Wilaya) le taux de chômage est d'un chiffre soit 9,78 inférieure à la moyenne nationale qui est à deux chiffres soit 11,4. En outre, cette moyenne cache des disparités puisque le taux de chômage à Ain Témouchent oscille entre un minimum de 8,31 enregistré dans la commune d'Ain Témouchent et un maximum de 11,95 enregistré dans la commune de Hassasna. Dans l'ensemble, comparé à la moyenne nationale, le chômage dans la Wilaya serait acceptable puisque, relativement, (8) huit communes sur 28 soit 29% ont un taux de chômage inférieur ou égale à la

moyenne de la wilaya alors que 27 communes sur 28 , soit 95%, ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale.

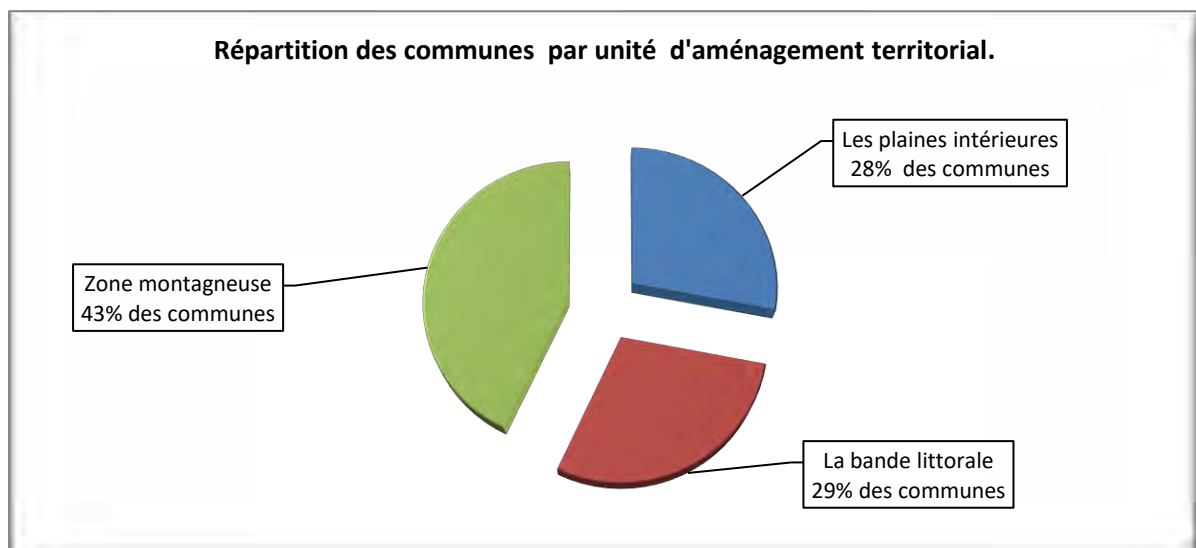
Graphique 5: Concentration de la population sur les trois unités d'aménagement territoriale.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

51% de la population est concentrée dans les plaines intérieures. Les plaines intérieures représentent une unité d'aménagement territoriale stratégique dans la mesure où elle offre des opportunités de travail très intéressantes puisqu'elle est à vocation agricole par excellence. La densité démographique est souvent tributaire des degrés d'attractivité du territoire en question.

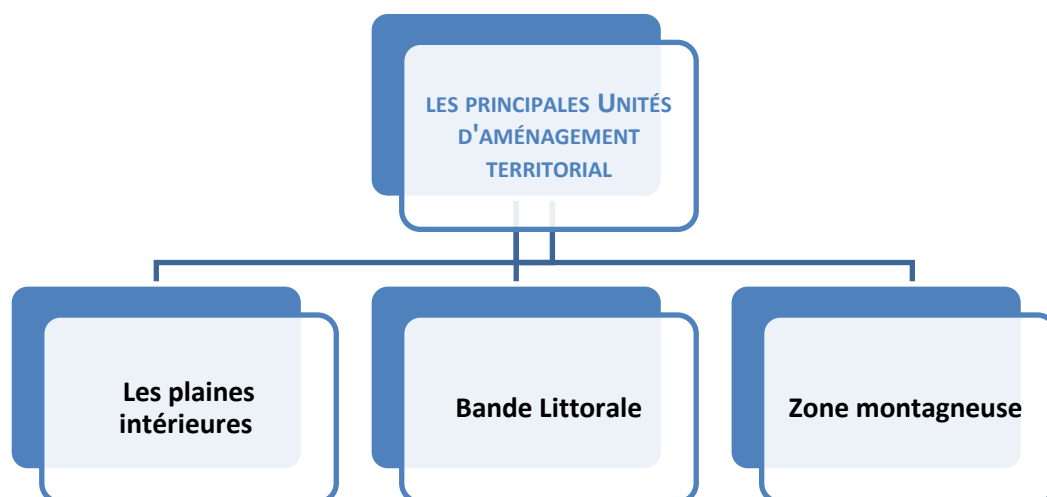
Graphique 6: Répartition des communes par unité d'aménagement territorial.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

La région de Ain Temouchent compte 3 trois principales unités d'aménagement comme le montre le graphe ci-après. Les plaines intérieures dont l'attractivité réside dans ses terres fertiles qui en ont fait une région agricole par excellence.

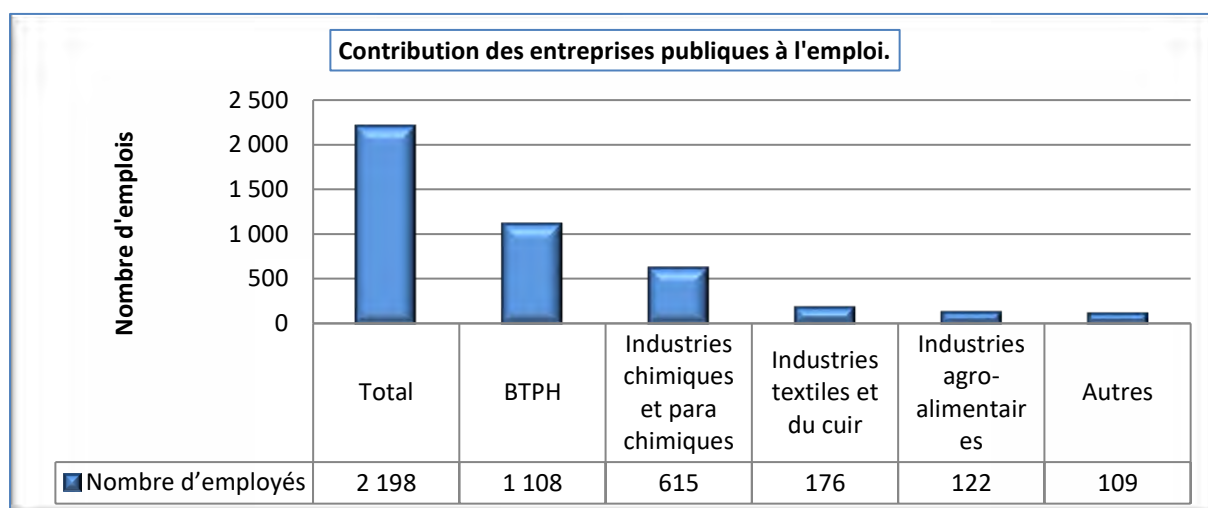
Figure 3 : les principales Unités d'aménagement territorial.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Contribution du secteur de l'industrie public à la création d'emplois.

Graphique 7 : Contribution du secteur de l'industrie public à la création d'emplois.

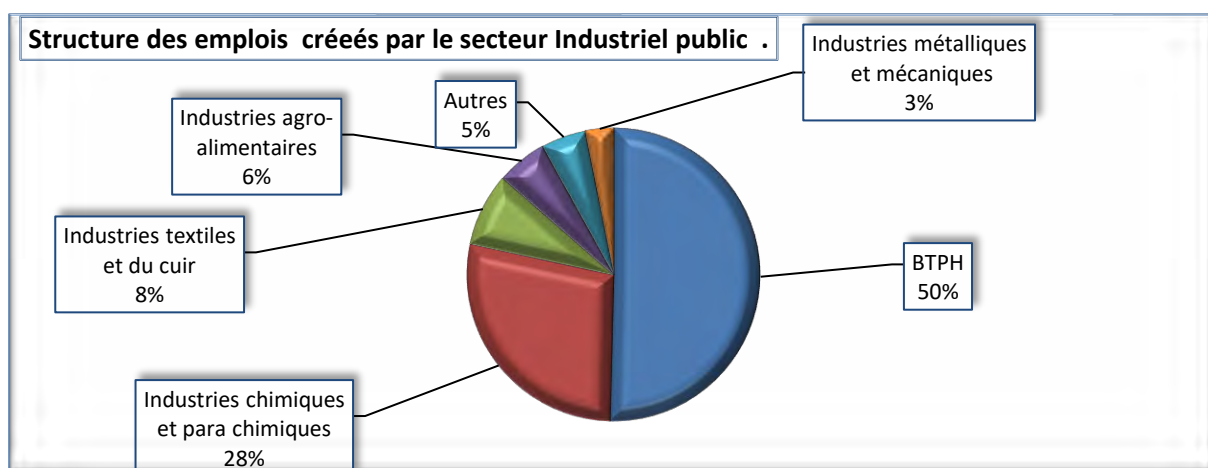


Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Structure des emplois du secteur industriel public par grands secteurs en 2019.

L'industrie doit être orientée vers des secteurs promoteurs dont a transformation et a production en tenant compte des objectifs de la relance économique notamment la quête de projets à haut taux d'intégration. L'agriculture et la pétrochimie sont les meilleurs leviers pour relancer l'économie.

Graphique 8 : Structure des emplois du secteur industriel public par grands secteurs en 2019.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Le secteur de l'industrie est l'un des plus pollués secteurs. Grand consommateur d'énergie et de produits pétrochimiques en plus des services du transport, l'industrie doit tenir compte des effets d'externalités négatives sur les autres secteurs notamment la pêche et l'Agriculture. Ces tendances devraient changer en faveur du recours aux énergies renouvelables. Par ailleurs, l'industrie dans cette région doit être orientée vers le développement de 'industrie agroalimentaire en appui à l'agriculture et à la valorisation des opportunités offertes par le secteur de la pêche et des produits halieutiques en développant l'aquaculture et l'industrie Halio-alimentaire (à travers la valorisation des ressources halieutiques).

Les forces motrices du développement : La trilogie Pêche-Tourisme – Agriculture.

La présente partie vient consolider et renforcer la partie empirique pour identifier les caractéristiques socioéconomique de chaque secteur clé et de chercher les éventuelles synergies à renforcer pour une approche participative et intégrée.

Analyse sectorielle : une région à vocation agricole, de pêche et de tourisme.

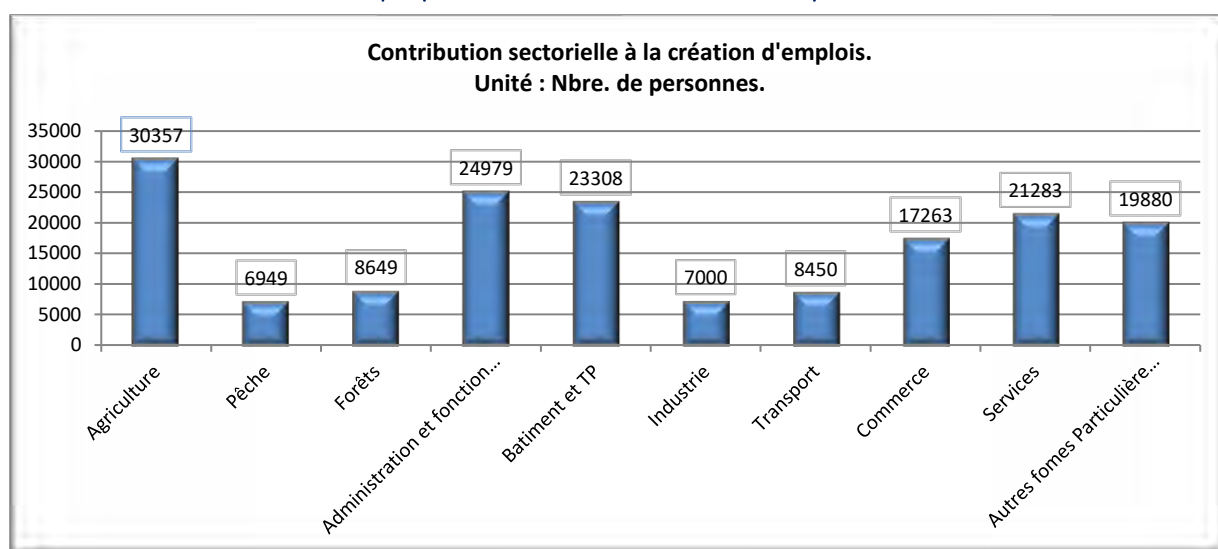
Les premiers résultats attestent de l'existence de nombreuses opportunités en faveur d'un développement local et solidaire basé sur la valorisation des savoirs faire locaux. La pêche, l'agriculture et le tourisme sont

en mesure de donner un nouveau souffle au développement local et à l'amélioration des conditions socioéconomiques de la région de Rachgoun – Beni Saf. La présente partie tente de mettre en exergue la faisabilité d'un tel projet en s'interrogeant sur :

- qui sont les acteurs concernés (Stakeholders) ?
- qu'elles sont les stratégies des acteurs et comment les réunir dans un contexte de concertation ?

Comprendre également les logiques développées par les uns et les autres permettrait, sans doute d'apporter des éléments de réponses à notre questionnement et contribuerait certainement à améliorer l'efficacité des prises de décisions et des choix publics.

Graphique 9: Contribution sectorielle à l'emploi.



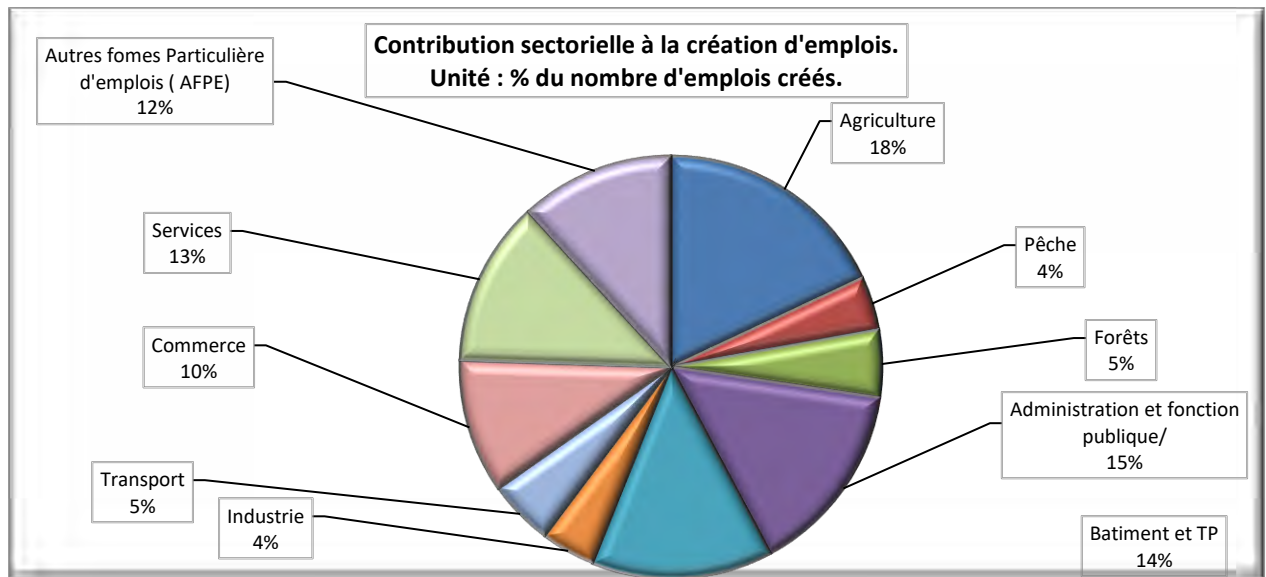
Sources : Construit par nos soins sur la base des données , DSA, DSPB, ANDI.

Le secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la Wilaya de Ain Témouchent. L'agriculture offre plus de 30300 emplois soit 18% des emplois créés dans la Wilaya de Ain Temouchent. Suivi de l'administration et de la fonction publique avec environ 25 000 emplois offerts soit 15% du total emploi de la wilaya.

Avec respectivement 6949 et 7000 emplois créés, le secteur de la Pêche et le secteur de l'industrie offriraient, chacun, 4% des emplois totaux de la wilaya. Alors que les services agrégés représenteraient 13% dont une partie non négligeable émane de 'activité touristique, que nous aborderons dans les analyses sectorielles. En effet, cette situation s'expliquerait par le fait que le capital naturel national est « agonisant ».

Cette situation, s'expliquerait par la nature du relief de la wilaya de Ain Témouchent.

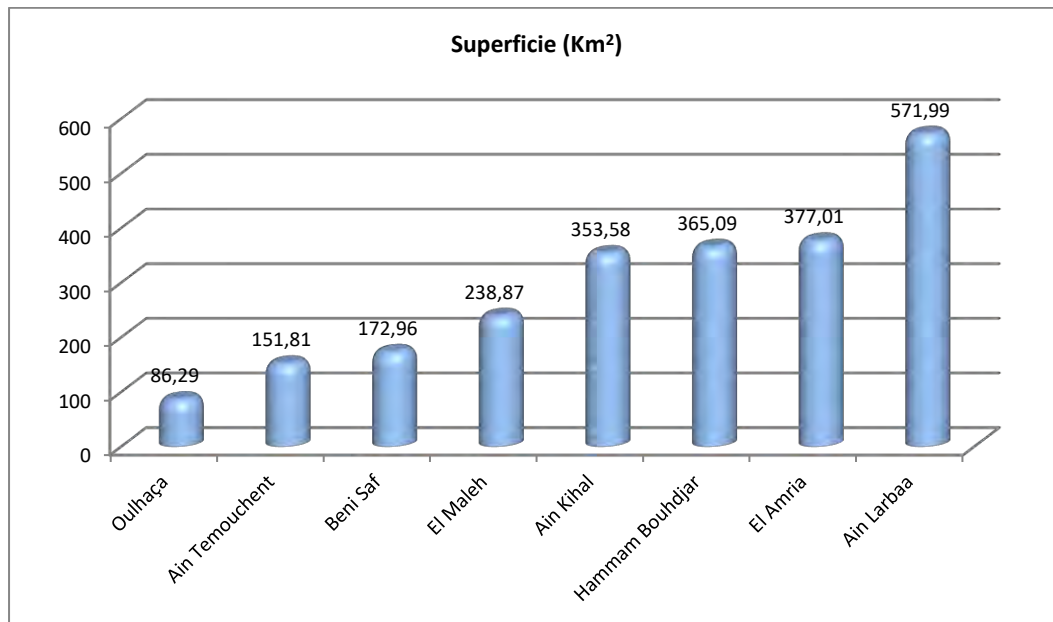
Graphique 10: Contribution relative à la création d'emplois.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

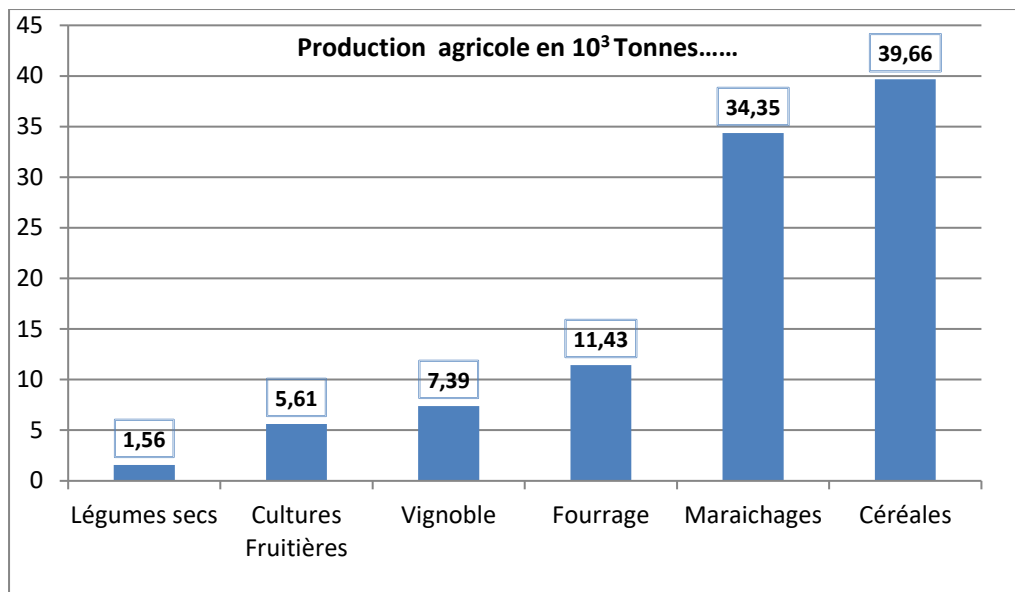
La région de Ain Temouchent compte 3 trois principaux relief, notamment les plaines intérieures, es zones de montagnes et la bande littorale. Faut-il noter qu'elle recèle de ressources minières importantes, mais qui nécessite une exploitation rationnelle et durable.

Graphique 11: La variable foncière et son importance dans le développement.



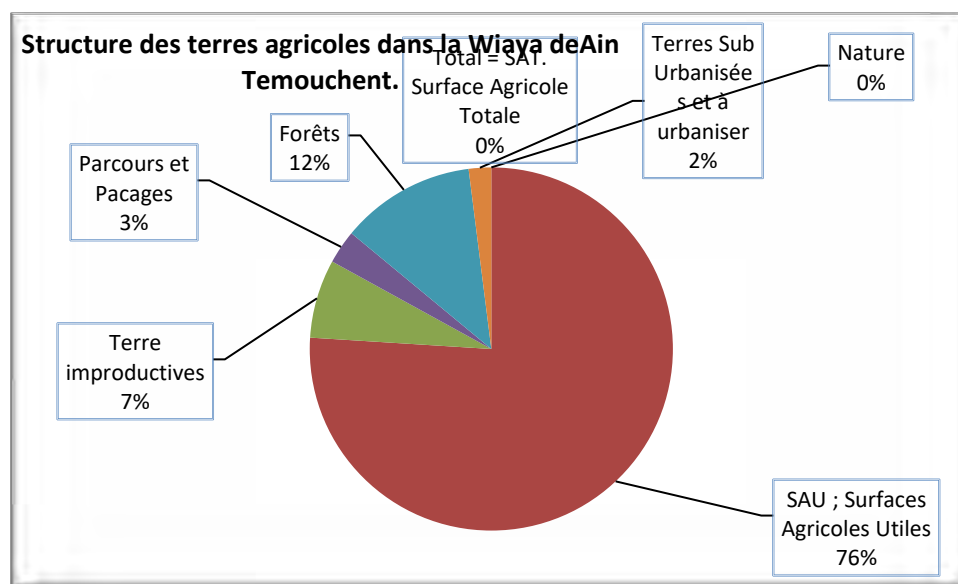
Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSPB, ANDI.

Graphique 12: Principales cultures et Productions agricole.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Graphique 13: Structure des terres agricoles dans la Wilaya de Ain Témouchent.



Sources : Construit par nos soins sur la base des données, DSA, DSPB, ANDI.

Pour une agriculture durable au service du développement et de la promotion du tourisme, de la pêche et de l'agriculture.

Ain Témouchent est une wilaya à vocation agricole avec une SAU de 180.184 Ha couvrant environ 76 % de son territoire, et abritant plus de 32% de la population active; ses plaines qui représentent environ la moitié de la superficie totale ainsi que ses montagnes représentent de grandes opportunités à valoriser.

Encadré 1: Pour une agriculture durable au service du développement et de la promotion du tourisme , de la pêche et de l'agriculture.

Encadré 2: Pour une agriculture durable au service du développement et de la promotion du tourisme , de la pêche et de l'agriculture.

Lors de nos diverses rencontres, un bon nombre de citoyens et particulièrement les habitants des zones rurales, s'interrogent quant à l'association agriculture- élevage de poissons.

Faut-il signaler à cet effet que des expériences (projets pilotes) ont fait leurs preuves. Il est très intéressant de renforcer les périmètres irrigués avec l'eau des bassins d'élevage de poissons. Les rendements sont très intéressants, les coûts sont divisés par deux et les produits sont respectueux de l'environnement.

Il serait intéressant de proposer un projet mixte et intégré qui puisse valoriser cette opportunité. Dans le cadre de la promotion et de l'encouragement des projets écotouristiques, une « alliance Agriculteur- Pêcheurs et agences touristiques » est très recommandé ; A titre d'exemple, développer le « tourisme des circuits et guidé. Le schéma ci-après illustre la démarche.

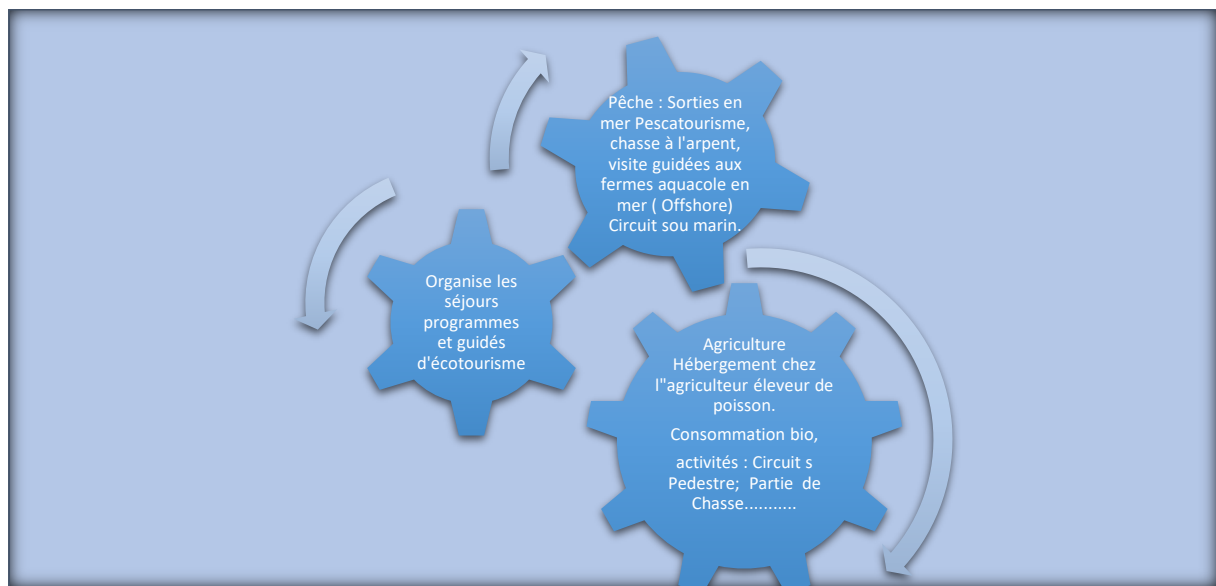


Figure 4 : La trilogie sectorielle et intégrée Pêche-Tourisme-Agriculture

Sources : Construit par nos soins, résultats de notre investigation.

Les principales zones agricoles.

Le territoire en question compte trois principales zones et qui sont comme suit :

Tableau 6: Identification des principales zones agricoles.

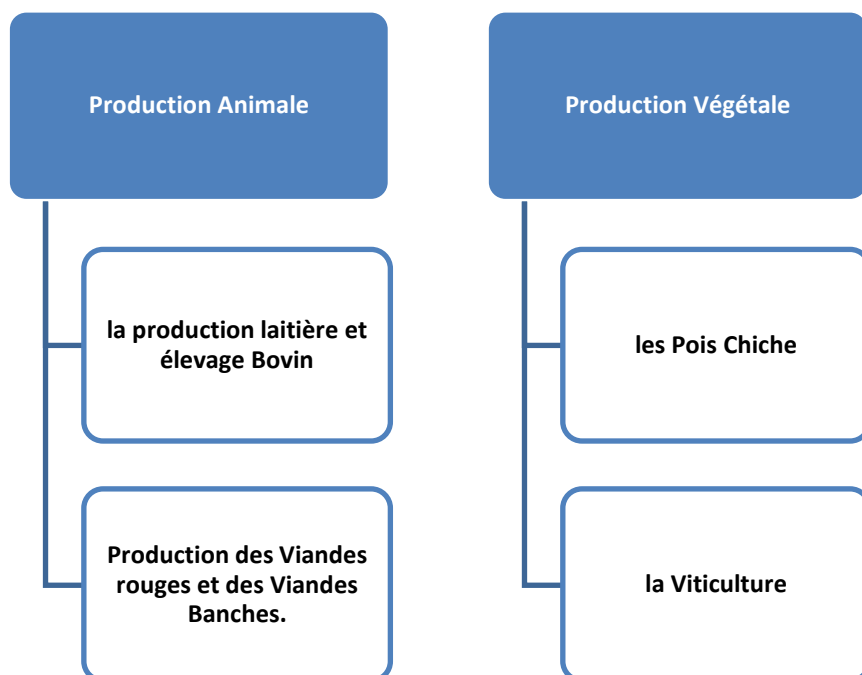
Zones	Superficie en Ha	Part en % de la SAU
Zone Littorale	25226	14
Zone des Piments.	54055	30
Plaines Intérieures	100900	56

Sources : Construit par nos soins sur la base des données, , DSPB, ANDI.

Principales opportunités offertes pour les investisseurs.

Dans le cadre de la valorisation des ressources naturelles notamment agricoles, l'État encourage les investisseurs à investir dans la production végétale et dans la production animale et offre de nombreuses opportunités qui attendent valorisation.

Figure 5: Opportunités offertes.



Source : Construit par nos soins sur la base des données de la DSA, Ain Témouchent

Des fermes pilotes en mesure d'apporter un plus à l'agriculture et à la Recherche Scientifique.

Les fermes pilotes sont dotées de moyens techniques et de compétences en mesure de promouvoir les produits et des espèces à haut rendements tout en évitant l'intensification agricole par les produits chimiques ou pétrochimiques. Les assolement – Rotations, la fertilisation à partir des eaux émanant des bassins d'élevage de poisson en eau douce sachant que l'écotourisme est un grand demandeur de services et de biens (produits) agricoles relativement sains et respectueux de l'environnement.

Tableau 7: Principales fermes pilotes à valoriser.

Principales fermes pilotes à valoriser.	
Nom de la ferme	Lieu et localisation
Sekrane Houari	Chablât el Ham
Bendouma Ahmed	Ain-Kihal
Bentata Madani	Ain-Kihal
SaïmKaddour	Aoubellil

Source : Construit par nos soins sur la base des données de la DSA, Ain Témouchent

Bref aperçu sur le secteur de la pêche et des ressources halieutiques.

La relation Tourisme –Pêche une relation de complémentarité ou de concurrence. La relation classique entre ces deux secteurs doit passer à une relation de complémentarité voire de solidarité intersectorielle en mesure d'apporter un auto-renforcement mutuel. Pour ce faire, l'approche intégrée et participative devient une condition nécessaire mais pas suffisante.

Encadré 3: Bref aperçu sur le secteur de la pêche et des ressources halieutiques.⁴

Avec une façade maritime de l'ordre de 80km le secteur de la pêche est en mesure de jouer un rôle déterminant dans les stratégies de développement local et national. La pêche à Béni Saf dépasse la simple activité source de vie pour une grande partie des habitants de cette ville, il représente plutôt un « patrimoine » à valoriser et à protéger. Avec ses deux ports de pêche, de Béni Saf et de Bouzedjar, Ain Témouchent est considérée comme une Wilaya à vocation hybride « Agriculture- Tourisme – Pêche. En moyenne, le secteur de la pêche et des ressources halieutiques à Témouchent, à contribuer à la production de plus de 20% de la production nationale et contribue à environ 5% dans la création des emplois à l'échelle locale. Il demeure donc un pilier de l'économie locale et mérite à cet effet une attention particulière.

⁴ On se contentera, pour le moment, d'une brève présentation du secteur de la pêche, puisqu'il fera l'objet d'une étude-analyse exhaustive.



Analyse du secteur de la Pêche à Ain Témouchent et à Béni Saf.

L'analyse de l'Évolution de la production halieutique dans la Wilaya d'Ain Témouchent permettrait de maîtriser le contexte local et le comparer au contexte national.

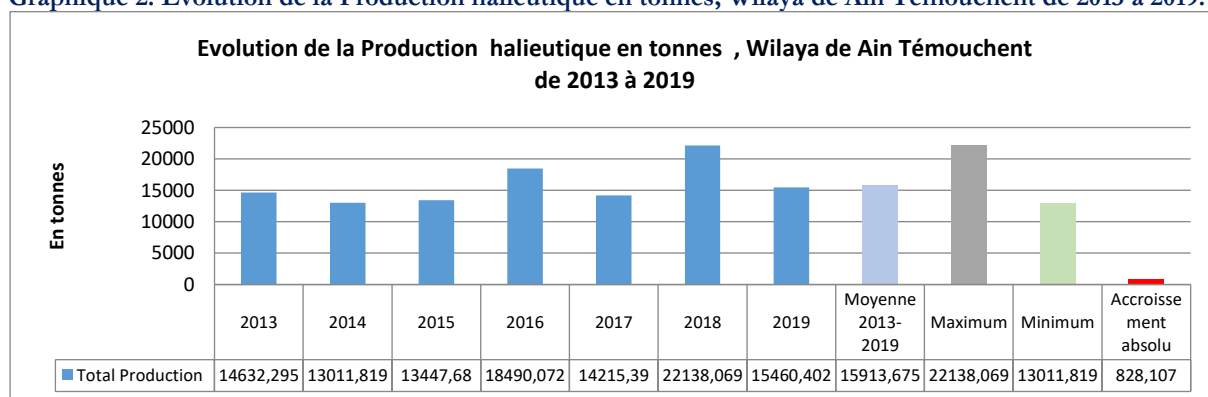
Dans ce qui suit, on tentera d'analyser le secteur de la pêche dans la Wilaya de Ain Témouchent et particulièrement Béni Saf.

Tableau 8: Évolution de la production halieutique dans la Wilaya de Ain Témouchent en tonnes.

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2013- 2020
<i>Poissons Blancs</i>	674,894	537,016	568,95	590,919	568,043	493,411	686,097	588,475714
<i>Poissons Bleus</i>	13499,965	11867,063	12243,746	17314,301	13223,083	21200,808	14064,958	14773,4177
<i>Grand Pélagiques</i>	239,839	369,631	316,865	290,014	178,81	162,178	194,111	250,206857
<i>Crustacés</i>	141,008	176,017	227,299	174,055	181,88	203,24	383,379	212,411143
<i>Mollusques</i>	76,589	62,092	90,82	120,783	63,574	78,432	131,857	89,1638571
Total Production	14632,295	13011,819	13447,68	18490,072	14215,39	22138,069	15460,402	15913,6753

Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Graphique 2: Evolution de la Production halieutique en tonnes, Wilaya de Ain Témouchent de 2013 à 2019.



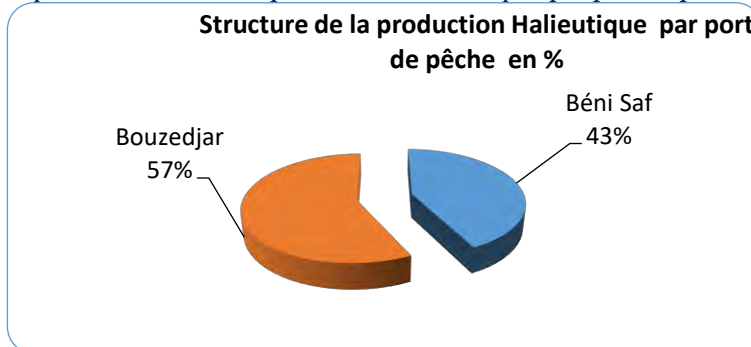
Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Les indicateurs montrent qu'en moyenne le secteur de la pêche à Ain Témouchent, avec ses deux ports, assure environ 15% de la production nationale. Une contribution à l'économie de la pêche considérable, sachant que l'Algérie compte 14 Wilayas côtières.

En moyenne, la production globale du secteur de la pêche et des ressources halieutiques pour la période 2010-2020 est estimée à 15913,6753 tonnes par an. En effet, la production oscille entre un minimum de 13011,819 tonnes en 2014 et un maximum de 22138,069 tonnes enregistré en 2018. Enregistrant ainsi une augmentation de l'ordre de 828, pour la période 2013- 2019, soit un accroissement de 5,36%.

Analyse de la structure de la production halieutique. (La situation actuelle)/ Analyse dynamique.

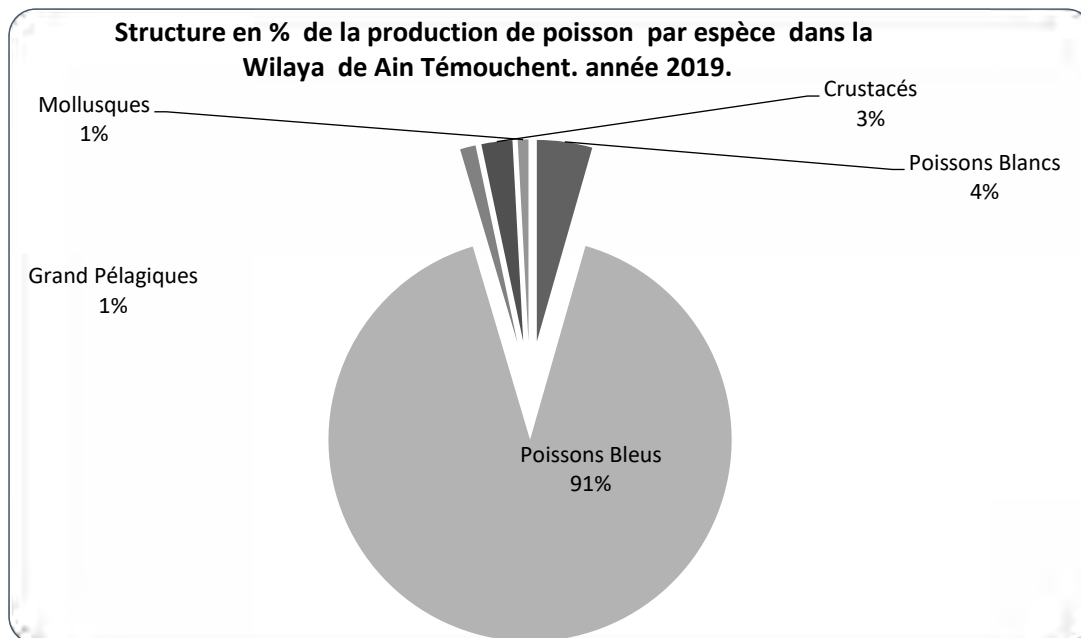
Graphique 3: Structure de la production Halieutique par port de pêche en %.



Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Le port de Béni Saf assure 43% de la production de la Wilaya contre 57% pour le port de Bouzedjar.

Graphique 4: Structure en % de la production de poisson par espèce dans la Wilaya de Ain Témouchent. année 2019.

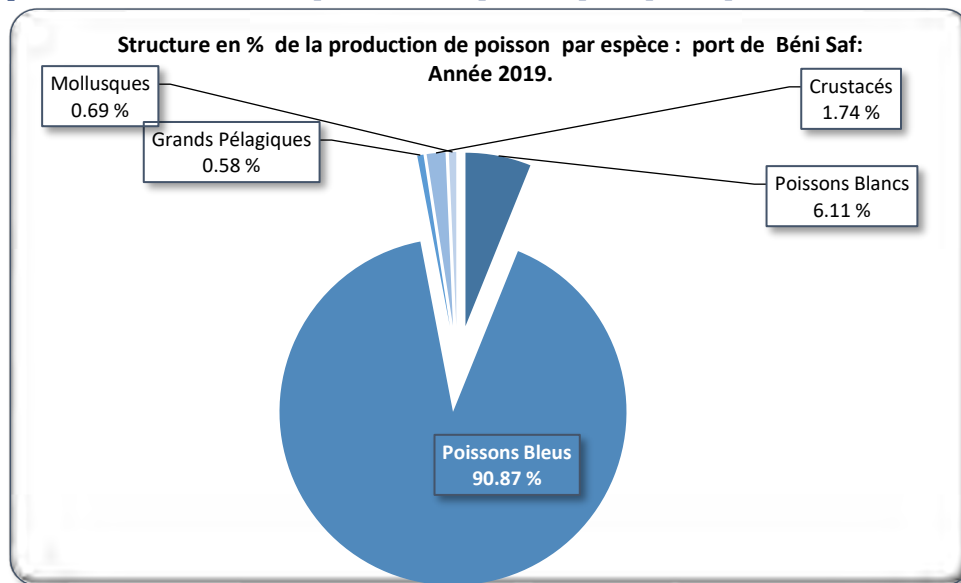


Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

L'examen de la Structure en % de la production de poisson par espèce dans la Wilaya d'Ain Témouchent, montre que le poisson bleu est le principal poisson pêché à Ain Temouchent. Il s'agit, principalement des petits pélagiques dont la sardine, qu'on

appelait autrefois « la protéine des pauvres ». La production du poisson bleu est dans sa quasi-totalité produite par les sennear, dit également « sardiniers ».

Graphique 5: Structure en % de la production de poisson par espèce : port de Béni Saf: Année 2019.



Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

A Béni Saf, 98.87 % de la production représente le poisson bleu contre seulement 6.11% pour le poisson Blanc. Les mollusques et les grands pélagiques ne représentent, respectivement, que 0.69 et 0.58 %.

Répartition de la production par type de métiers. Situation 2019.

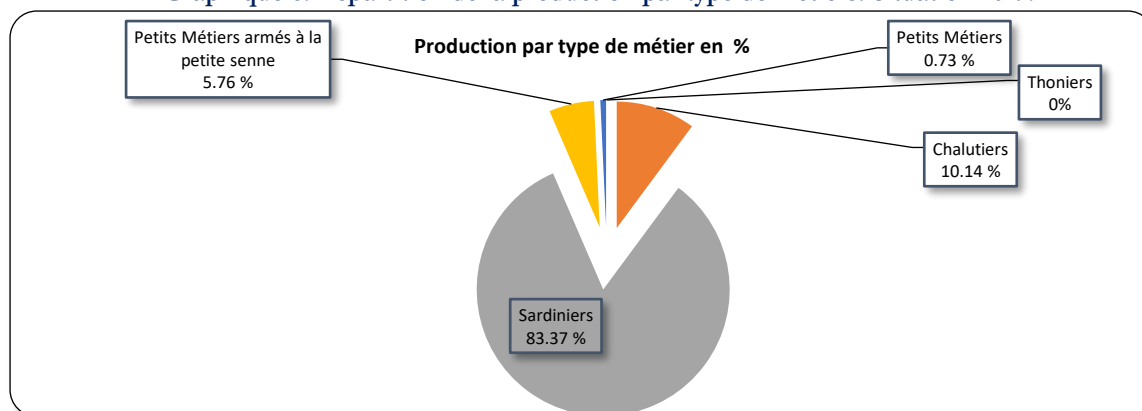
Tableau N° 1 : Répartition de la production par type de métiers. Situation 2019.

Métier	Thoniers	Chalutiers	Sardiniers	Petits Métiers armés à la petite senne	Petits Métiers	Total métiers
Production en tonnes	0	2 245,01	18 456,39	1 275,26	161,407	22 138,07
Production en %	0	10,14	83,37	5,76	0,73	100

Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Le graphique ci-dessous montre la place du poissons bleu dans l'économie des pêches dans la zone d'étude.

Graphique 6. Répartition de la production par type de métiers. Situation 2019.



Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Environ 84% de la production est produite par le Sardiniers, contre 10% et 5.76% respectivement pour les chalutiers et les Petits métiers.

Contribution de la zone d'étude à la création d'une dynamique de développement.

L'examen du tableau ci-dessous, permet de mettre en exergue la place du secteur de la pêche d'Ain Témouchent dans l'économie locale voire dans l'économie nationale.

Tableau 9: Indicateurs de comparaison par rapport à la moyenne nationale.

Ports	Nbre. Marins Pêcheurs	Nbre. De Mécaniciens	Nbre. de Patrons Pêcheurs	Effectif marins total		Moyenne Nationale en %	Comparaison par rapport à la moyenne nationale.
				Nombre de Wilaya côtières	% par rapport à l'effectif national		
				Effectif		/	7,14
Béni-Saf	3722	188	177	4087	7,51	/	> à la moyenne
Bouzedjar	1766	20	43	1829	3,36	/	< à la moyenne
Total Wilaya Ain Temouchent	5488	208	220	5916	10,87	/	> à la moyenne
Total National	46243	2678	5489	54410	100,00	7.14	La moyenne nationale

Source : Calculé et établi sur la base des données de la Direction de la Pêche et de la production de poisson. Ain Temouchent.

Il ressort donc, que l'effectif marin de la Wilaya de Ain Témouchent représente 11.87% de l'effectif marin national.

Une analyse par ports, montre que les marins pêcheurs de Béni Saf représentent environ 8% de l'effectif national des marins pêcheurs. Si l'on tien compte du nombre de Wilaya côtières, qui est de quatorze, Béni Saf est au dessus de la moyenne qui est de l'ordre de 7.14%.

La pêche à Béni Saf est une vocation qu'il faudrait promouvoir et développée. L'économie de pêche, dans la zone d'étude est en mesure de jouer un rôle et une contribution non négligeable dans la création d'une dynamique locale voire nationale.

Bref aperçu sur le secteur du tourisme

Dans ce qui suit, on se contentera d'une brève présentation du secteur en question, puisque nous avons réservé une grande partie aux secteurs de la pêche et du tourisme en se basant sur les résultats de terrain de deux enquêtes et qui feront l'objet de présentation et d'analyse et sur lesquels seront fondées nos conclusions et nos orientations. Par ailleurs, il serait toujours intéressant de présenter, pour le moment, le secteur brièvement.

Encadré 4: Bref aperçu sur le secteur du tourisme⁶.

Son littoral long de 80 km, ses montagnes qui représentent environ le quart de la superficie de la wilaya et avec ses plaines qui représentent plus de la moitié du territoire de la Wilaya, avec ses ressources humaines et ses citoyens hospitaliers dotés d'une culture touristique qui ne fait qu'augmenter l'attractivité vers leur territoire ; tous ces atouts présentent des opportunités à capitaliser pour promouvoir le secteur du tourisme dans un contexte intégré avec l'agriculture et la pêche. Ain Témouchent offre des produits touristiques divers notamment balnéaire, rural, thermal et même promotionnel. Dans le cadre de notre expertise, nos premiers résultats attestent de la possibilité de rendre la région de Beni Saf une région pilote pour développer le secteur du tourisme dans un contexte intégré avec l'agriculture et la pêche et dont les résultats seraient présentés dans le cadre du présent projet.

Selon la Direction de Wilaya chargée du tourisme, « A l'effet de développer le tourisme, il a été créé, sur la côte de la wilaya, huit zones d'expansion et sites touristiques (ZEST). Ainsi, quinze projets d'établissements hôteliers, d'une capacité totale d'hébergement de 2000 lits sont placés et agréés, offrant 500 emplois de plus, 60 demandes d'investissement touristiques d'une capacité de 15.000 lits et devant permettre la création de 2.000 emplois, sont à l'étude au niveau de la Wilaya et du Ministère du Tourisme ».

La carte ci-après montre clairement la possibilité de passer à la diversification économique notamment la diversification touristique. Le formidable potentiel ainsi que l'abondance des ressources touristiques à l'état latent doivent être valorisées dans un contexte de développement intersectoriel et intégré.

Carte 3: Carte du potentiel et des ressources touristiques de la Wilaya de Ain Témouchent.



Sources : DSA, DSPB, ANDI.

⁵ Au même titre que le secteur de la pêche, le secteur du tourisme sera abordé avec plus de détails, compte tenu de sa place de choix dans la présente expertise.

⁶ Au même titre que le secteur de la pêche, le secteur du tourisme sera abordé avec plus de détails, compte tenu de sa place de choix dans la présente expertise.

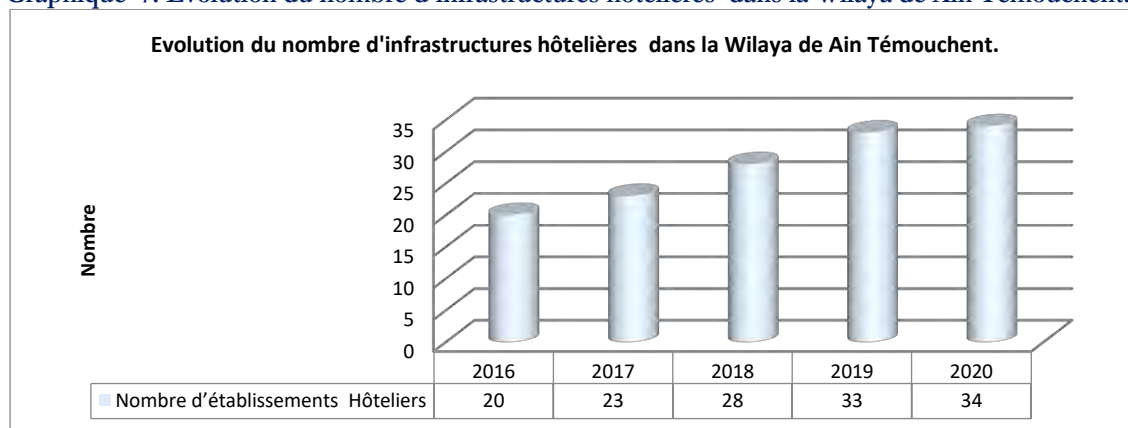


Analyse du secteur du tourisme.

La présente analyse tente de mettre en exergue la nature et la situation des moyens matériels et humains qui encadrent l'activité touristiques.

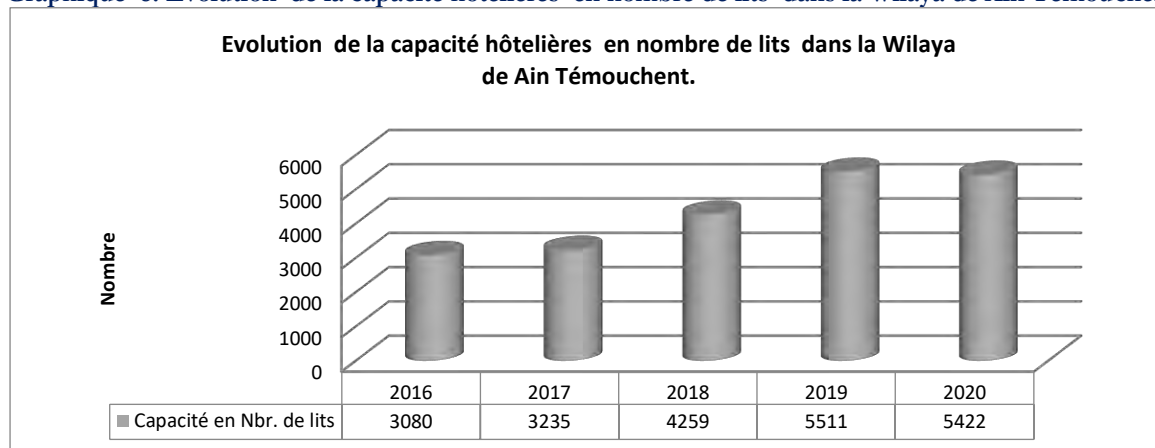
Le nombre d'infrastructures Hôtelières est passé de 20 établissements à 34 de 2016 à 2020 soit une augmentation de 70 % en quatre ans. En dépit de cette augmentation, la capacité de cette infrastructure reste loin de prendre en charge la demande des visiteurs.

Graphique 7: Evolution du nombre d'infrastructures hôtelières dans la Wilaya de Ain Témouchent.



Source : Construit et calculé sur la base des données de la Direction du Tourisme de Ain Témouchent.

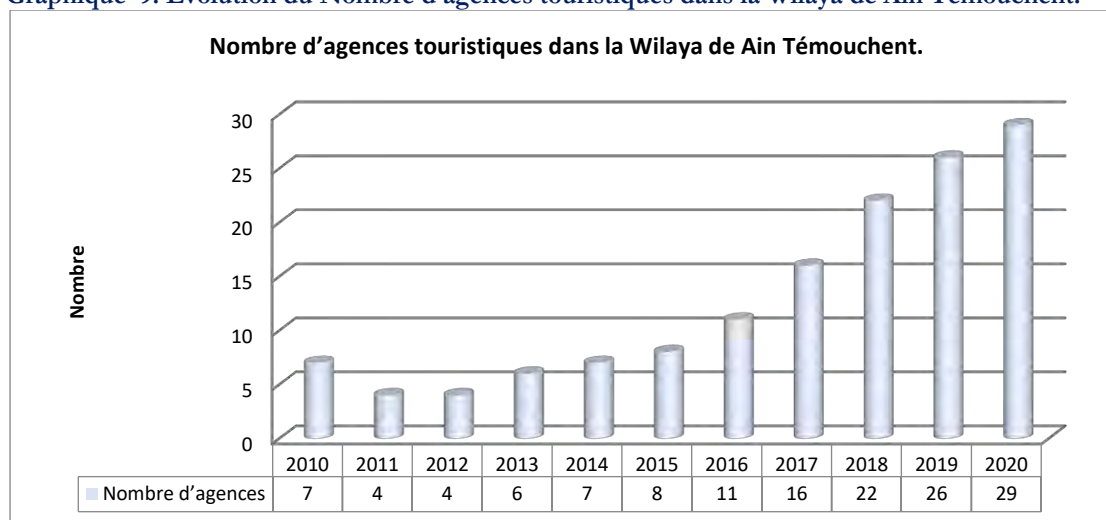
Graphique 8: Evolution de la capacité hôtelières en nombre de lits dans la Wilaya de Ain Témouchent.



Source : Construit et calculé sur la base des données de la Direction du Tourisme de Ain Témouchent.

De 2010 à 2020, le nombre d'agence a quadruplé en passant de sept à Vingt-neuf agence. En dépit de cette augmentation, la couverture reste relativement modeste sachant qu'en moyenne il y a une couverture d'environ une agence par commune. En outre faut-il souligner que les quasi-totalités des agences sont installées dans les trois grande villes de la wilaya.

Graphique 9. Evolution du Nombre d'agences touristiques dans la Wilaya de Ain Témouchent.



Source : Construit et calculé sur la base des données de la Direction du Tourisme de Ain Témouchent.

Tableau 10: Evolution du nombre de plages dans la Wilaya de Ain Témouchent.

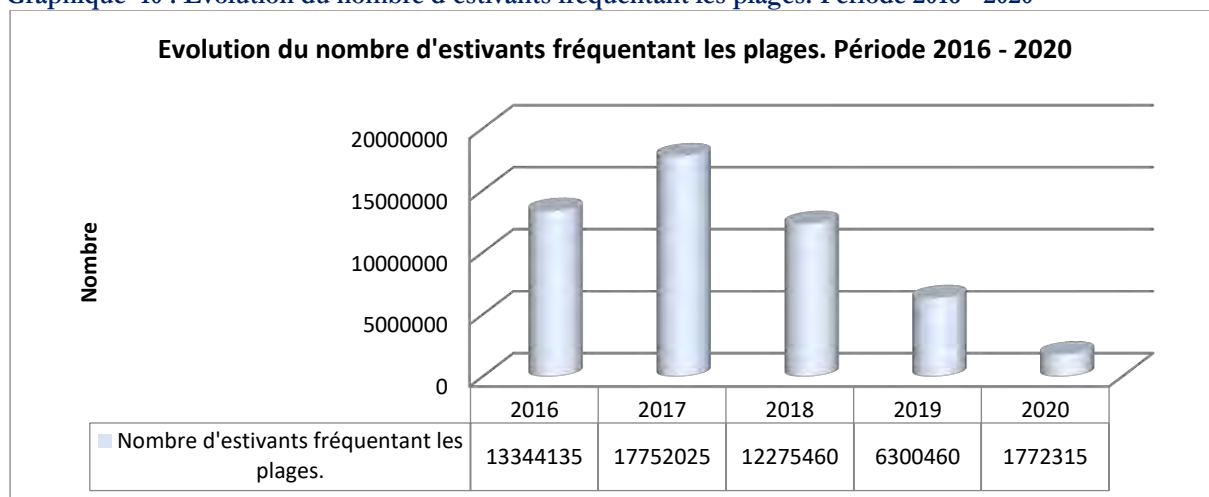
Années	Nbr. De Plages
2016	18
2017	18
2018	18
2019	18
2020	17

Source : Construit et calculé sur la base des données de la Direction du Tourisme de Ain Témouchent.

18 plages attirent environ 18 millions de visiteurs, cette attractivité drainerait des retombées socioéconomiques très importantes, si les acteurs locaux soient solidaire et proposent un plan d'action faisable et réalisable à travers le Schéma Directeur de l'Aménagement du Tourisme de la Wilaya de Ain Témouchent.

La fréquentation des plages atteste une évolution vers la baisse. Par ailleurs, à partir de 2019, avons assisté à une chute libre en passant de nombres à huit chiffres (17752025), à des nombres à sept chiffres (1772315). Cette situation s'expliquerait par les effets du COVID19.

Graphique 10 : Evolution du nombre d'estivants fréquentant les plages. Période 2016 - 2020



Source : Construit et calculé sur la base des données de la Direction du Tourisme de Ain Témouchent.

Cette brève analyse des données traitées et relatives aux ressources touristiques, attestent de l'existence d'un timide potentiel pour encadrer et prendre en charge un tourisme de masse assez important, compte tenu des nombre astronomique « des visiteurs » de la Wilaya de Ain Témouchent.

Par ailleurs, les agences touristiques doivent passer de simples agences de billetterie à des acteurs principaux dans la filière tourisme. L'écotourisme, le tourisme de groupe, le tourisme de circuit et guidé doivent être développés dans la Wilaya en question en se basant sur un marketing territorial qui doit valoriser les atouts et les opportunités que peut offrir la zone d'étude en l'occurrence l'Île Rechgoun.

Encadré 3: Le tourisme à Ain Témouchent, un facteur de développement.

Encadré : Le tourisme à Ain Témouchent, un facteur de développement.

La wilaya d'Aïn Témouchent mise sur la valorisation et l'exploitation de ses atouts touristiques pour promouvoir ce secteur afin qu'il devienne un facteur de développement durable pour la région.

La wilaya recèle d'importantes potentialités avec une façade maritime de 80 km de long, des sites et vestiges historiques importants témoins de l'histoire tumultueuse de la région et une position géographique privilégiée, du fait qu'elle se situe entre Oran et Tlemcen, deux pôles importants de l'ouest du pays.

Toutefois, le secteur du tourisme n'avait pas bénéficié d'un important intérêt, jusqu'à aujourd'hui. En effet, les autorités locales ont fait preuve d'une volonté grandissante de redynamiser le secteur pour en faire une ressource économique et une donnée incontournable dans l'équation du développement.

TOURISME :LA WILAYA DE AIN TEMOUCHENT TROISIEME A L'ECHELLE NATIONALE.

Accompagner les investisseurs dans les zones d'expansion touristique, les plages témouchentaises ont accueilli, lors de la saison estivale 2018, quelque 16 millions d'estivants. La wilaya a occupé la 3ème place en termes d'affluence à l'échelle nationale après Oran et Boumerdès, a rappelé le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Hamouda Maameri.

Cette 3ème place est le résultat de la stratégie adoptée par les responsables locaux du secteur pour faire d'Aïn Témouchent un pôle touristique par la mise sur pied de mécanismes visant à encourager l'investissement dans le domaine touristique et améliorer la qualité des services offerts aux visiteurs et aux touristes.

L'accent a été mis également sur les mécanismes de promotion touristique, en s'appuyant sur les agences touristiques locales appelées à commercialiser le produit touristique local, ainsi qu'à le faire découvrir au grand public par le biais des TIC et des réseaux sociaux.

DU TOURISME TOUTE L'ANNEE.

Concrètement, la wilaya dispose de 25 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil globale de 3.800 lits ainsi que 20 agences de voyages et de tourisme. Ces structures sont des vecteurs incontournables pour promouvoir le tourisme, a estimé le responsable du secteur. L'enjeu actuel pour la direction chargée du secteur est d'assurer une activité touristique tout le long de l'année et ne pas se limiter uniquement à la seule saison estivale. Cette démarche, selon M. Maameri, doit être assurée en collaboration avec les collectivités locales, qui trouveront des sources supplémentaires pour améliorer leurs trésoreries.

Pour l'année 2019, le parc hôtelier de la wilaya sera renforcé par quatre nouveaux hôtels de haut standing sur les plages de Rachgoun (Béni Saf), Sassel (Ouled Boudjemaa) et Terga. Ils offriront quelque 1.500 lits supplémentaires. Ces projets ont nécessité un investissement de 2,6 milliards DA et permettront la création de 200 emplois permanents outre des emplois saisonniers.

L'ARTISANAT, UN SECTEUR MOTEUR POUR PROMOUVOIR LE TOURISME DURABLE PAR LA VALORISATION DES SAVOIR FAIRE LOCAL.

Par ailleurs, l'artisanat reste un élément principal devant accompagner la dynamique touristique par laquelle les autorités de tutelle veillent à mettre en exergue le produit local dans le cadre des manifestations régionales, nationales et des rendez vous internationaux et à compter sur les gérants d'hôtels pour créer des espaces d'exposition et de commercialisation de l'artisanat local.

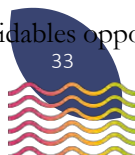
Source : Algérie Presse Publié le : mardi, 08 janvier 2019
12:47
droits réservés.

Copyright © 2017 Algérie Presse Service - Tous

Conclusion de la première partie.

A la lumière de cette première partie et à travers l'analyse des données émanant des diverses administrations et de diverses ressources institutionnelles, nous avons pu déboucher sur les éléments pertinents suivants :

- Le territoire de l'île Rachgoun jouit de formidables opportunités dont des ressources humaines et



des ressources naturelles à l'état latent qui nécessite valorisation et exploitation optimale dans un contexte de gouvernance des ressources et des territoires.

- Des savoirs faire locaux à capitaliser et à valoriser dans un contexte d'intelligence territoriale, à travers une approche intégrée basée sur la trilogie Agriculture – Tourisme- Pêche dans un contexte de solidarité institutionnelle (sectorielle) et d'une solidarité entre acteurs physiques ou moraux où l'approche participative et consultative est le maître mot.
- En matière de faisabilité, tout et tous s'y prêtent pour une relance socioéconomique dans la région de Rachgoun-Beni Saf à travers la promotion de nouvelles activités hybrides combinant les services touristiques, les produits agricoles et les produits et services émanant, non pas des ressources marines seulement, mais plutôt de l'espace marin avec toutes ses composantes. L'attractivité du territoire sera le noyau dur de cette approche à travers l'image et la valorisation d'un patrimoine national voire mondial en l'occurrence l'Île Rachgoun et ses divers services économiques, sociaux et écologiques.
Il s'agira également de promouvoir la destination « Île Rachgoun – Beni Saf » pour une meilleure attractivité du territoire.

Par ailleurs, ceci ne peut être réalisé sans l'apport et la contribution de l'approche empirique basée sur un réalisme, une authenticité et une bonne qualité des données et des informations pour une meilleure efficacité des choix publics. Pour ce faire, nous vous invitons à la présentation des résultats de la deuxième partie de cette expertise. Cette dernière sera basée sur une concertation, après identification des principales parties prenante, ainsi que sur un principe de faisabilité et de réalisme.

Deux enquêtes et trois ateliers de concertation ont permis de produire des outputs assez intéressants d'où vont découler des analyses et des résultats assez importants et surtout assez utiles pour orienter et appuyer les politiques publiques tout en améliorant l'efficacité dans la prise de décisions.

DEUXIEME PARTIE :
LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET L'APPROCHE PARTICIPATIVE : LES
RESULTATS DES ATELIERS DE CONCERTATION.

L'île Rachgoun - Béni Saf, la concertation, les acteurs locaux, l'environnement marin et la dynamique de développement local.

Le développement local est l'affaire de tous les acteurs locaux. L'île de Rachgoun–Béni Saf et le développement de son environnement littoral et marins restent tributaires de l'intérêt qu'accordent ses acteurs locaux à sa protection et à la valorisation de ses opportunités.

Dans la présente partie, on présentera brièvement l'île de Rachgoun et son environnement naturel et géographique. On tentera, par la suite d'aborder le contexte institutionnel et réglementaire de la protection de l'environnement marin ainsi que les résultats des ateliers de concertation entre les acteurs institutionnels, entre les acteurs physiques de la pêche et enfin entre les associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement marin et du développement durable des territoires marins et côtiers.

Les résultats de ces trois ateliers vont se couronner par une valorisation des savoirs locaux, la compréhension des stratégies des acteurs et de la nature des relations croisées entre ces acteurs usagers des territoires marins et côtiers de Rachgoun. Enfin, des propositions réalistes, faisables et réalisables, résultats de la concertation et de maîtrise du contexte institutionnel seront mises à la disposition des décideurs pour une meilleure efficacité des choix publics.

Présentation de l'île de Rachgoun.

Après avoir présenté les différentes composantes économiques et socioculturelles de la Wilaya d'appartenance administrative Ain Temouchent, et qui ne peuvent qu'être similaires à la zone d'étude, on se propose de présenter cette dernière à savoir l'île de Rachgoun.

Encadré 4: Quelques stations de l'histoire de l'île de Rachgoun.

Encadré : Quelques stations de l'histoire de l'île de Rachgoun. (Extrait de page «Vue d'ensemble synthétique sur la caractérisation écologique de la partie marine et côtière de l'île de Rachgoun ». Page 03.)

L'île de Rachgoun, dite aussi « Archgoul ou Archgoun » (Mekidach, 1988), qui signifie tête du lion, appelée aussi par les autochtones « Layella » du Catalan « La Illa » où aussi l'île d'Acra.

Elle est située en Mer d'Alboran, dans la zone ouest de la côte algérienne, dans le golf de Ghazaouet qui abrite le plus large plateau continental de la côte algérienne (Yelles Chaouche et al., 1993).

Ce golf représente le prolongement du golfe de Nemours dans sa partie algérienne qui est très ouvert sur la Méditerranée (Leclaire, 1972). Layella est située dans la baie de Beni Saf, limitée par Cap Oulhassa à l'Est et Cap Bocchus à l'Ouest à 8 km au Nord-Ouest du port de Béni-Saf « Mersat Sidi Ahmed ».

La problématique du développement dans les territoires marins et côtiers en Algérie.

Espaces à multi-usages et fréquentés par divers acteurs, les territoires marins sont économiquement et écologiquement vulnérables et sensibles.

Riches par leurs ressources, considérées comme « biens communs », les territoires marins sont confrontés à des problèmes de droits d'accès à ces ressources, dont découlent des relations tendues entre acteurs institutionnels et également entre acteurs physiques usagers de cette espace.

Dans ce sens, des conflits d'intérêts et des conflits d'usages nourrissent les tensions relationnelles entre les parties prenantes et freinent, voire boquent, les projets de « développement local » et produisent des retombées socioéconomiques négatives dont les conséquences sont endossées par l'ensemble des parties prenantes mais à des degrés différents. En outre le grand perdant c'est « le développement Local ».

1.1. Le contexte Institutionnel et réglementaire.

On ne peut aborder la problématique du développement et le rôle que pourrait jouer l'Île de Rachgoun-Beni Saf dans la dynamique de développement local, sans l'inscrire dans un contexte institutionnel et réglementaire. Pour ce faire le statut juridique de l'Île de Rachgoun est très important et conditionne les modalités et les mécanismes de son aménagement et de sa protection.

Encadré N° 1 : Statut Juridique de l'Île de Rachgoun .

Encadré : Statut Juridique de l'Île de Rachgoun . (Extrait) .

L'île Rachgoun fait partie des zones prioritaires intégrée dans le premier Plan d'Action National, pour la mise en place des aires marines et côtières protégées, lancé en 2002 par le ministère chargé de l'environnement. Cet espace a fait préalablement l'objet d'une recommandation de mise en protection prioritaire par Boudouresque en 1996 (GIS-Posidonies, 1996 *in* MATET, 2008) au même titre que l'archipel des Habibas.

Pendant, malgré les efforts consentis et les diverses études réalisées, l'île de Rachgoun ne bénéficie par à cette date d'un statut légal de protection. Elle reste néanmoins couverte par la protection légale de la Loi n° 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral, du fait de sa situation géographique dans la bande littorale. En 2011, l'île de Rachgoun est inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar)⁷.

En effet, organiser, c'est assurer le respect d'une démarche, d'un protocole, d'un consensus ou/et des règles qui régissent un domaine ou un secteur. Dans tous les cas, le contexte institutionnel et juridique permet de cadrer et de délimiter l'action et le comportement des hommes donc des acteurs.

Au final, il s'agit bien d'une gestion des comportements à travers des règles et des lois, qui définissent les droits et les devoirs, les permis (licite) et les interdits (illicite), donc qui régissent nos comportements.

Dans ce sens, il serait judicieux de présenter le contexte institutionnel et juridique en matière de développement durable et protection de l'environnement. Pour ce faire, il y a lieu de répondre à la question suivante : quelles sont les principales instances et institutions en charge du développement durable et de la protection de l'environnement littoral en Algérie ?

1.1.1. L'engagement de l'État et la volonté politique pour un Développement durable.

Dans son nouvel élan, l'Algérie intègre quelques projets environnementaux essentiellement en faveur des zones côtières, car la population algérienne est inégalement répartie sur le territoire : approximativement

⁷ <https://rsis.ramsar.org/fr/ris/1961>

deux tiers de la population occupent seulement 4 à 4,5% du territoire National. Dans 1 200 km de côte, vivent 40% de la population. (Chakour et Dahou, 2011; Chakour et al, 2011).

En Algérie, à l'instar de beaucoup de pays nord africains, le milieu marin bénéficie d'une protection internationale renforcée par une protection nationale.

1.1.2. Les parties en charge des questions environnementales à l'échelle nationale⁸.

A l'échelle nationale, le Ministère chargé de l'environnement⁹, le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural, et le Service National des Gardes Côtes (SNGC)¹⁰, sont sur le plan institutionnel, les trois principaux départements en charge des questions environnementales et des activités littorales et marines.

Figure 6: Les parties en charges des questions environnementales à l'échelle nationale.



Sources :(Extrait de Chakour .S.C et Messali S., 2018)

Par ailleurs, considéré comme le principal acteur local usager des espaces et des territoires marins et maritimes, le secteur de la pêche est également impliqué. Ce dernier était représenté par Une Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA) sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. Ce n'est que récemment que le secteur est devenu souverain sous la bannière d'un Ministère indépendant à savoir le Ministère de la pêche et des produits halieutiques.

⁸Extrait de Chakour .S.C et Messali S., 2018.

⁹- Les affaires environnementales étaient sous la responsabilité de plusieurs départements ministériels notamment sous la tutelle du département ministériel des ressources en Eaux et de l'environnement, le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'environnement et du tourisme. Actuellement sous la tutelle du Ministère l'environnement. Faut-il noter que cette instabilité institutionnelle pourrait avoir de lourdes retombées sur le suivi et l'accompagnement des projets relatifs au DD et à la protection de l'environnement.

¹⁰- Les gardes côtes sont sous la tutelle du Ministère de la Défense Nationale (MDN).

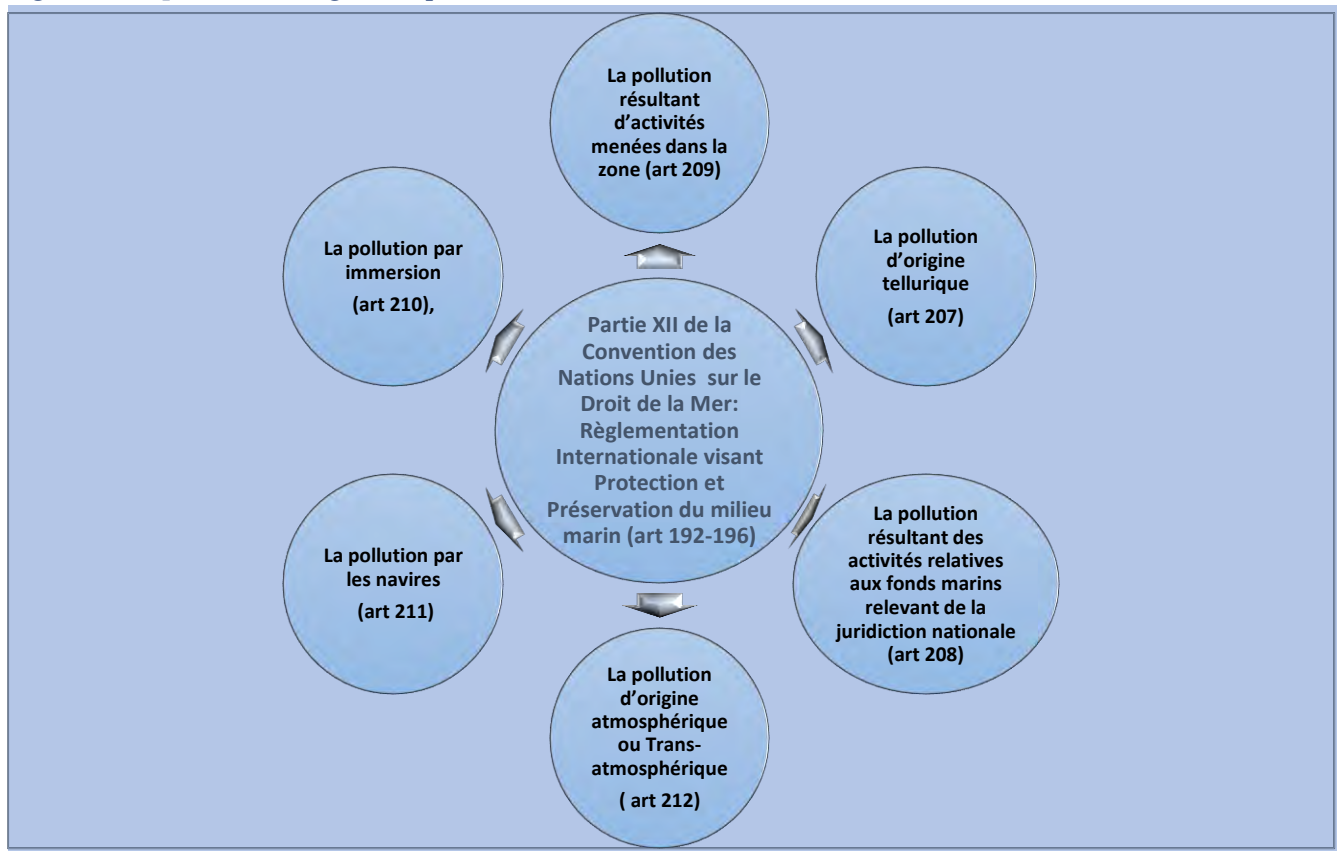
La promotion d'une croissance bleue conciliant protection et développement économique et social ne peut se faire sans une coordination entre ces institutions au travers des instruments règlementaires et techniques que propose chaque partie prenante.

A l'échelle internationale, le milieu littoral et marin est protégé par La convention des Nations-Unies sur le droit de la mer (United Nations, 1994).

1.1.3. Les parties en charges des questions relatives à la protection de l'environnement marin à l'échelle internationale.

La figure ci-dessous illustre les principales réglementations qui régissent la protection de l'environnement. Il s'agit principalement des Nations unies à travers « a convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer.

Figure 7: Les parties en charges des questions environnementales à l'échelle internationale.



Source : (United Nations, 1994)

À l'échelle internationale le milieu et l'environnement marins sont protégés et préservés par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, dans sa Partie XII qui stipule dans ses articles 192-196 que la Règlementation Internationale assure la Protection et la Préservation du milieu marin.

En effets, cette convention dans sa partie XII protège le milieu marin de plusieurs sources de pollution notamment :

- La pollution d'origine tellurique (art 207)
- Dans son article 208, la partie XII de la convention des NU aborde la pollution résultant des activités relatives aux fonds marins relevant de la juridiction nationale, en faisant allusion aux activité d'extraction ou de production des ressources biologiques ou biophysiques en offshore. (art 208)

- La pollution d'origine atmosphérique ou Trans-atmosphérique(art 212)
- La pollution par immersion (art 210),
- La pollution résultant d'activités menées dans la zone (art 209) ;

1.1.4. Principales adhésions et ratifications de l'Algérie à l'échelle méditerranéenne.

A l'échelle méditerranéenne, l'Algérie est signataire de nombreuses conventions illustrées dans le tableau suivant, ceci s'inscrit dans le cadre d'une coopération méditerranéenne notamment entre pays riverains.

Tableau 11: Principales adhésions et ratifications à l'échelle méditerranéenne.

Décret ou arrêté	Adhésion à des conventions ou ratification de protocoles.
décret n° 80-14 du 26 janvier 1980 à Barcelone le 16 février 1976.	portant adhésion de l'Algérie à la convention pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution faite (« Convention de Barcelone »)
Décret n° 81-02 du 17 janvier 1981	portant ratification du protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer méditerranée par les opérations d'immersions effectuées par les navires et aéronef, fait à Barcelone le 16 février 1976.
Décret n° 81-03 du 17 janvier 1981.	portant ratification du protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique, faite à Barcelone le 16 février 1976
Décret n° 82-441 du 11 décembre 1982	portant adhésion de l'Algérie au protocole relatif à la protection de la mer méditerranée contre la pollution tellurique, fait à Athènes le 17 mai 1980.
Décret présidentiel n° 05-71 du 19 février 2005	portant ratification du protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer méditerranée, fait à la Valette(Malte) le 25 janvier 2002
Décret présidentiel n° 06-302 du 2 septembre 2006	portant ratification de l'accord entre Algérie, le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Tunisienne pour la préparation à la lutte contre la pollution marine accidentelle dans la zone de la méditerranée du Sud-ouest signé à Alger le 20 juillet 2005, J.O n° 63 du 8 octobre 2006
Décret présidentiel n° 06-405 du 14 novembre 2006	portant ratification du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en méditerranée, signé à Barcelone le 10 juin 1995, J.O n° 74 du 22 novembre 2006

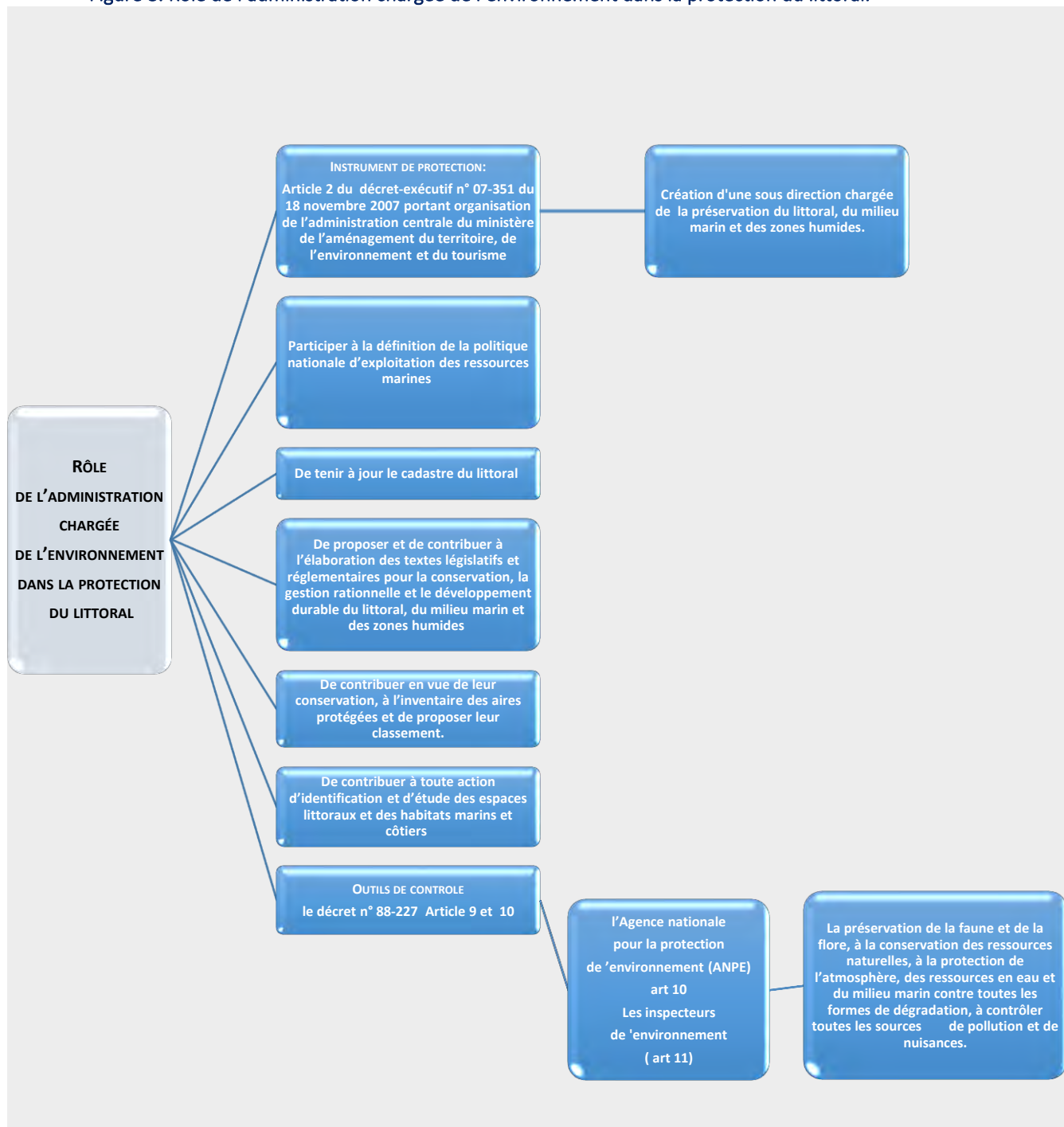
Source : réalisation personnelle sur la base du : Journal officiel JORA, 2011 ; Cazalet, 2010.

Ces conventions sont en mesure de garantir une gestion/conservation durables du milieu et de ses ressources. Cette coopération se veut également d'assurer un échange régulier dans les activités usagères de l'espace marin et maritime est utilisé par ces diverses activités. Les engagements de l'Algérie au plan international, sont concrétisés au plan interne par le dispositif législatif et réglementaire adopté à cet effet.

Les compétences relatives à la protection du milieu maritime sont réparties entre le Ministère de l'Environnement, la Direction Générale de l'Environnement et les corps d'Inspecteurs chargés de la protection de l'environnement.

1.1.5. Rôle de l'administration chargée de l'environnement dans la protection du littoral.

Figure 8: Rôle de l'administration chargée de l'environnement dans la protection du littoral.

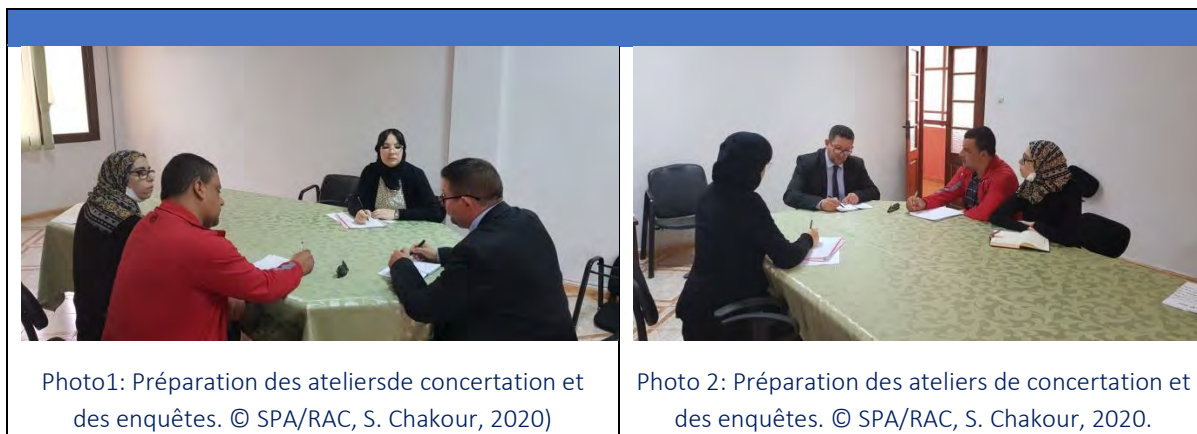


Source : Construit sur la base du décret-exécutif n° 07-351 du 18 novembre 2007 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme

1.2. L'approche participative, l'Identification des Parties Prenantes (Stakeholders) et la concertation

L'identification des principales Parties Prenantes (PP) est le résultat d'une recherche et de nombreuses consultations. Dans ce sens, les ateliers de concertations, ciblaient les différents acteurs concernés par nos investigations

1.2.1. Démarche.



La tutelle (Le Ministère de l'Environnement) a mis à la disposition du projet tous les moyens Humains et matériels pour réussir l'étude. La direction de l'Environnement (Direction et services de compétences) ont contribué activement à la réalisation de cette étude. Deux séances de travail ont été organisées avec les cadres (chefs de services) dont une séance présidée par Monsieur le Directeur). Ces rencontres nous ont permis de bien préparer les ateliers de concertation et les enquêtes en tenant compte des conditions exceptionnelles relatives au respect des protocoles sanitaires et de confinement COVID19.

La première identification des parties prenantes était le résultat de la concertation et de la collaboration avec les cadres de la Direction de l'Environnement de Ain Témouchent DEAT¹¹. Méthodologiquement cette phase nous a permis d'arrêter une liste des Parties prenantes institutionnelles et physiques. Cette étape nous a permis, d'inviter les parties prenantes identifiées et de programmer les trois ateliers de concertation et la préparation des deux enquêtes notamment, celle sur le tourisme et l'attractivité des territoires de Rachgoun – Beni Saf, et celle sur la pêche. Toutes ces opérations ont été programmées organisées en collaboration avec la jeune équipe de la DEAT¹¹.

1.2.2. Les résultats de la concertation : La pêche principale victime.

Dans ce qui suit, on tentera de présenter les résultats de la concertation issus des trois ateliers. La pêche semble être le secteur le plus touché par les différentes formes et les diverses origines de la pollution et de la dégradation infligées à l'environnement marin.

¹¹ DEAT acronyme de **Direction de l'Environnement d'Ain-Témouchent.**

1.2.2.1. Les résultats de l'atelier de concertation entre acteurs institutionnels.

Encadré 5: Concertation entre acteurs institutionnels

Atelier de concertation avec les acteurs institutionnels.



Objectifs

- Réunir autour de la même table les représentants (Cadres) des principaux secteurs.
- Présentation du projet et de la mission du Consultant,
- Présentation de l'approche socioéconomique, de sa contribution et de sa démarche,
- Poser la problématique de la protection de l'environnement marin.
- Écouter les cadres en charge de la protection de l'environnement marin et côtier de chaque secteur.
- Poser le problème des prérogatives et de leurs interférences,
- La contribution de chaque secteur au développement durable local et à la protection de l'environnement marin et côtier,
- Les principales contraintes qui entravent le développement local,
- Les principales opportunités,
- Ouverture du débat sur « la problématique du développement local et durable dans la région,
- Recueillir les avis, les visions et les points de vues des participants,
- Écouter et prendre en considération par la valorisation les avis, les opinions et les conseils et remarques de chaque intervenant,

Résultats de l'atelier

- Confirmation de certaines hypothèses relatives à :
- La coordination inter secteurs,
- La mutualisation et l'échange d'expériences
- La consultation et la valorisation des travaux et des études réalisées par chaque secteur,
- L'absence, de coopération intersectorielle,
- L'existence d'interférences de prérogatives,
- Des conflits d'intérêts,
- Des conflits d'usages,
- La non valorisation des savoirs faire.
- L'absence de projets intégrés,

CONCERNANT LE PROJET DE RACHGOUN :

- Une convergence dans les objectifs mais une divergence dans l'approche et dans la mise en œuvre.

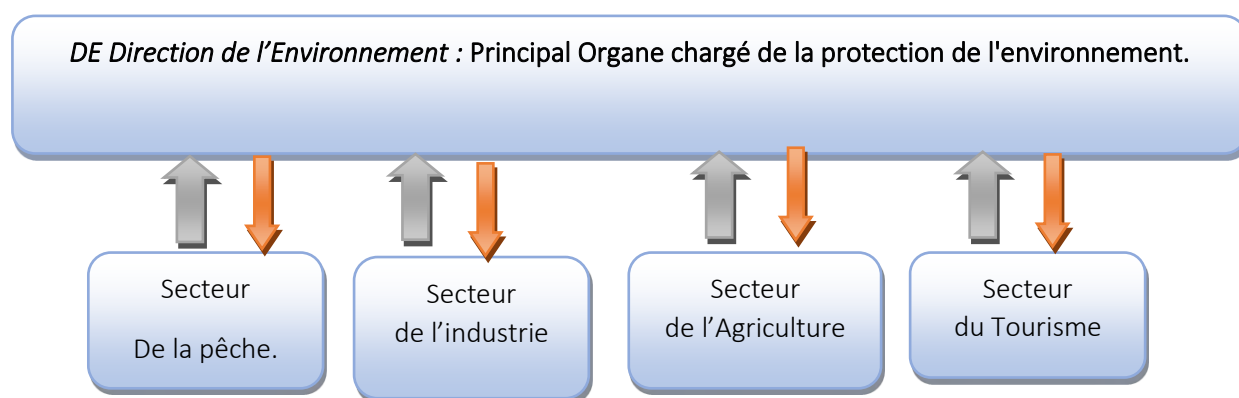
INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS IMPLIQUEES.

LA VALEUR AJOUTEE DE L'ATELIER DE
CONCERTATION,

- | | |
|---|--|
| - Direction des Affaires et des Services Agricoles (DAS), | - La fécondation de certaines idées, |
| - La Direction de l'environnement, | - Une vision pluridisciplinaire, |
| - La Direction du Tourisme, | - Une sincérité dans le débat, issue de la spontanéité, |
| - A Direction des transports. | - Meilleure identification des acteurs locaux concernés par la concertation, |
| - Commissariat National du Littoral CNL. | - |

L'identification de effets négatifs des principaux secteurs économiques sur l'Environnement naturel et sur l'environnement Socioéconomiques de Rachgoun – Beni Saf a débouché sur les résultats ci-après.

1.2.3. Nature des relations institutionnelles avant la concertation : Entre les conflits d'intérêts et d'usage et l'interférence des prorogatives.



Légende :

- vers le développement local selon les acteurs institutionnels.
- : Polluent l'environnement naturel avec des retombées socioéconomiques sur le développement durable selon l'Administration de l'Environnement.

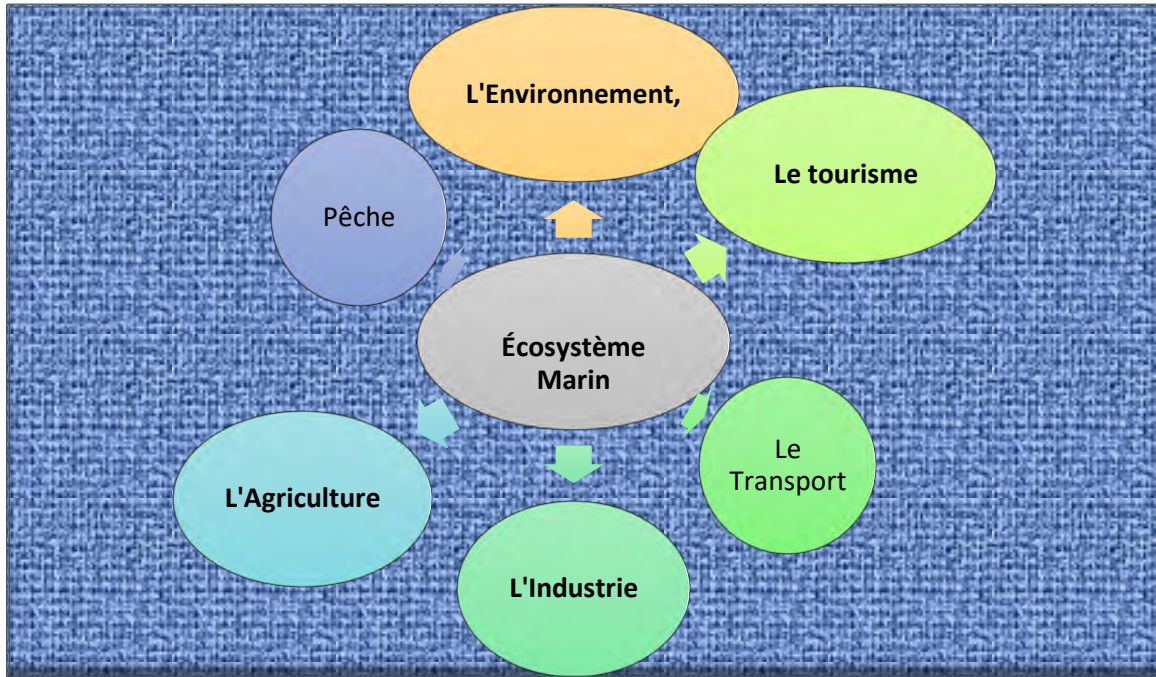
Source : Réalisé par nos soins sur la base des Résultats de l'atelier de concertation entre Acteurs Institutionnels.

La quasi-totalité des secteurs productifs considère le département de l'environnement comme une entrave au développement. En effet, le développement local ne peut se faire sans investissement, ce dernier reste tributaire du financement et de la disponibilité foncière, le Foncier touristique et le foncier, industriel constituent la principale entrave à l'investissement.

1.2.4. Nature des relations Institutionnelles après la concertation (à la fin de l'Atelier) : le secteur de la pêche principale victime.

L'atelier de concertation entre acteurs institutionnel a donné des résultats assez probants, les débats et les arguments des uns et des autres ont permis d'identifier les acteurs (parties prenantes) et leurs effets réels sur l'environnement marin. L'identification des principaux Acteurs Institutionnels ayant des effets sur la pêche et sur l'écosystème marin de l'île Rachgoun, sont illustrés dans la figure ci-après.

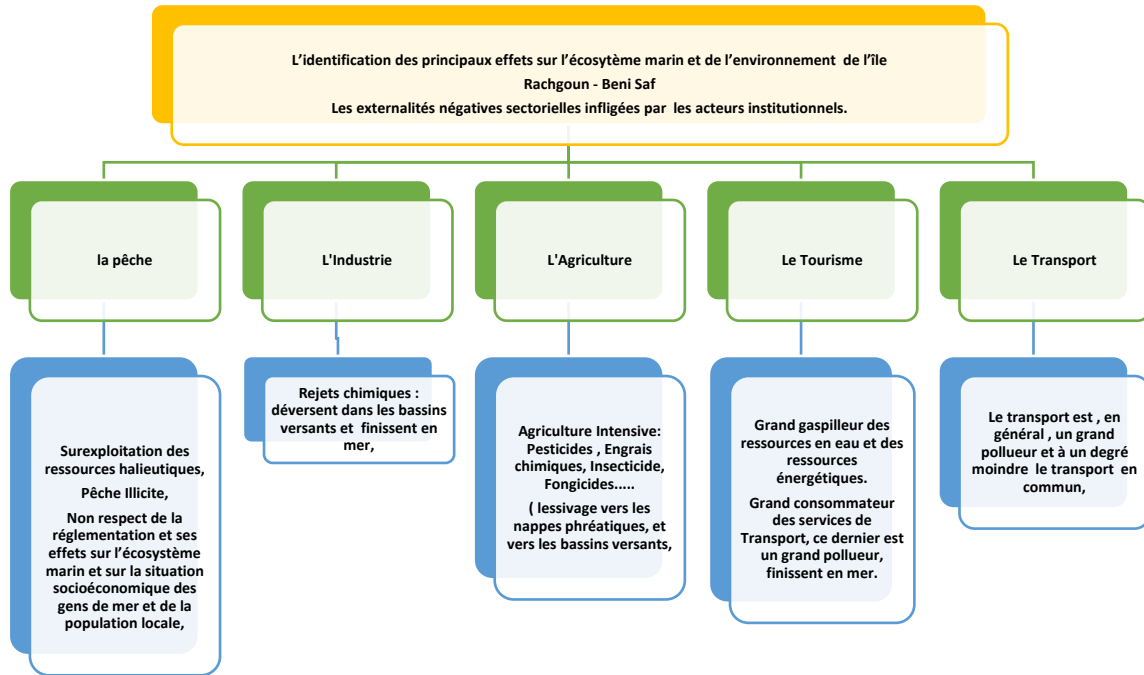
Figure 9: L'identification des principaux acteurs Institutionnels ayant des effets sur l'écosystème marin et de l'environnement de l'île Rachgounet sur la pêche.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des Résultats de l'atelier de concertation entre Acteurs Institutionnels

Le secteur de la pêche est, d'après les résultats de l'atelier de concertation institutionnelle, le plus touché par les externalités négatives des secteurs de l'Industrie, du tourisme, du transport et de l'agriculture. Par ailleurs, la pêche bien qu'elle soit victime des activités telluriques, elle reste responsable d'effets d'externalité négatives sur l'écosystème marin. Au final, le territoire marin et côtier de Rachgoun – Beni Saf subit les externalités négatives de tous ces acteurs institutionnels, le figure ci-après synthétise les résultats de l'atelier en question.

Figure 10: Les externalités négatives sectorielles infligées par les acteurs institutionnels.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des Résultats de l'atelier de concertation entre Acteurs Institutionnels.

Tableau 12: Classement des principaux acteurs institutionnels ayant des effets sur l'environnement marin par degré de nuisances (zone d'étude Rachgoun – Beni _ Saf.).

Secteurs Économiques	Degré de nuisance.
Industrie	+++++
Tourisme	++++
Transport	+++
Agriculture	++
Pêche-Aquaculture.	+

Source : Réalisé par nos soins sur la base des Résultats de l'atelier de concertation entre Acteurs Institutionnels.

1.2.5. Les résultats de l'atelier de concertation entre acteurs Physiques usagers du territoire marin de Rachgoun-Beni Saf.

Dans ce qui suit on tentera de synthétiser les principaux résultats.

Encadré 6: Concertation entre acteurs physiques usagers de l'espace marin.

Photos lors de l'élaboration de la carte participative des activités socioéconomique sur le territoire d'étude.



Photo 2; Atelier de concertation Acteurs physiques.



Photo3: Atelier de concertation Acteurs physiques.

©....

Objectifs de l'ateliers et ordre du jour.

L'objectif était de réunir les principaux acteurs de la pêche et des activités marines et maritimes qui exercent dans le secteur de la pêche et concernés par le développement de la pêche et des activités marines, maritimes et nautiques.

Passer d'une course vers l'exploitation des espaces et des ressources marines à une coopération gagnant – gagnant, basée sur la complémentarité, la solidarité locale, le respect mutuel et la mutualisation des moyens et la protection collégiale de leur territoire marin dans un contexte de responsabilité collective et de gestion durable,

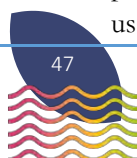
Résultats de l'atelier.

- Identification des principaux acteurs usagers du territoire objet d'étude.
- Identification des externalités croisées entre acteurs,
- Manque de solidarité entre acteurs pour réduire les effets des activités telluriques sur « leur » territoire de travail à savoir l'espace marin.
- Les professionnels de ces secteurs sont mal organisés notamment ceux de l'activité de pêche, ce qui entrave leur tentative de défendre le secteur en question.

- Valeur ajoutée,

Tous les acteurs sont convaincus de :

- Leur sort et celui de l'écosystème marin sont corolaires,
- La nécessité de coordination pour créer, proposer et exercer des activités « hybrides » qui croiseraient la pêche, le tourisme, le transport, le sport et les activités nautiques et marines
- la nécessité de faire « barrage » aux activités en amont notamment les activités telluriques sources de nuisances diverses à travers le vecteur « Bassins versants.
- Organiser à l'échelle locale un atelier de concertation élargi, à la demande des pêcheurs et des associations, entre tous les usagers de l'espace marin et côtier,

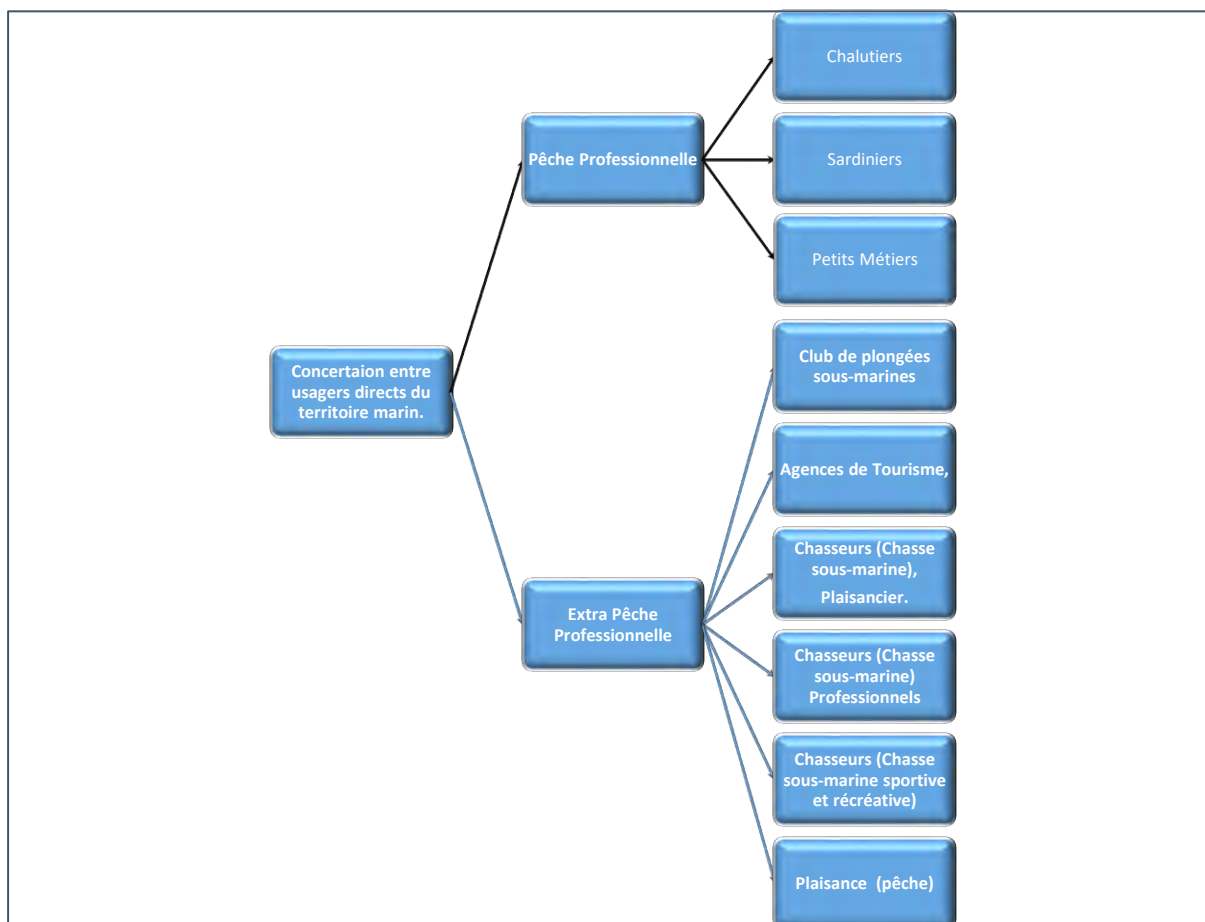


- La pêche en Algérie est du type « Pêche Artisanale » donc c'est un patrimoine national à protéger, donc c'est l'affaire de tous,
- L'économie locale est basée sur l'économie des pêches, la collaboration entre usagers de la mer et acteurs institutionnels pourrait déboucher sur la mise en place d'une stratégie locale intersectorielle et pluridisciplinaire basée sur une approche participative visant valorisation des ressources et des espaces marins en développant des activités intersectorielles durable au profit d'un développement local bleu.

1.2.5.1. Identification des principaux acteurs usagers du territoire objet d'étude.

Nous avons pu identifier les principaux acteurs usagers directs de l'espace maritime (région de Rachgoun – Béni Saf.). En effet, en matière d'identification, nous avons deux types d'acteurs. Les acteurs Intra pêche et les acteurs de la pêche usagers du territoire comme le montre la figure suivante.

Figure 11: Identification des principaux acteurs usagers du territoire objet d'étude.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des résultats de l'atelier de concertation entre acteurs physiques.

Il s'agit des externalités croisées qu'inflige une activité de la pêche professionnelle à une autre activité de pêche professionnelle. Dans ce sens, tout le monde s'accorde à souligner l'effet négatif du chalutage sur les habitats et sur les ressources marines notamment halieutiques. Un conflit d'usage entre le petit métier et les chalutiers. Le non-respect des engins de pêche, des périodes de pêches et des zones de pêche, sont les principales raisons qui font du chalutage une activité de pêche à effets négatifs sur le milieu marin et sur l'activité des petits métiers.

1.2.5.2. Classement des principaux acteurs de la pêche par degré de nuisance infligée à l'écosystème marin (Rachgoun – Béni Saf.).

Les chalutiers, en pêchant dans des zones interdites, infligent des nuisances considérables aux habitats et génèrent des nuisances et des dégradations considérables au milieu marin. Par ailleurs, les petits métiers considèrent les chalutiers comme le premier ennemi qui leur inflige des pertes considérables en matériel et en engins de pêche, suite à son non-respect de la réglementation en vigueur.

Tableau 13: Classement des principaux acteurs institutionnels ayant des effets sur l'environnement marin par degré de nuisances (zone d'étude Rachgoun – Béni _ Saf.).

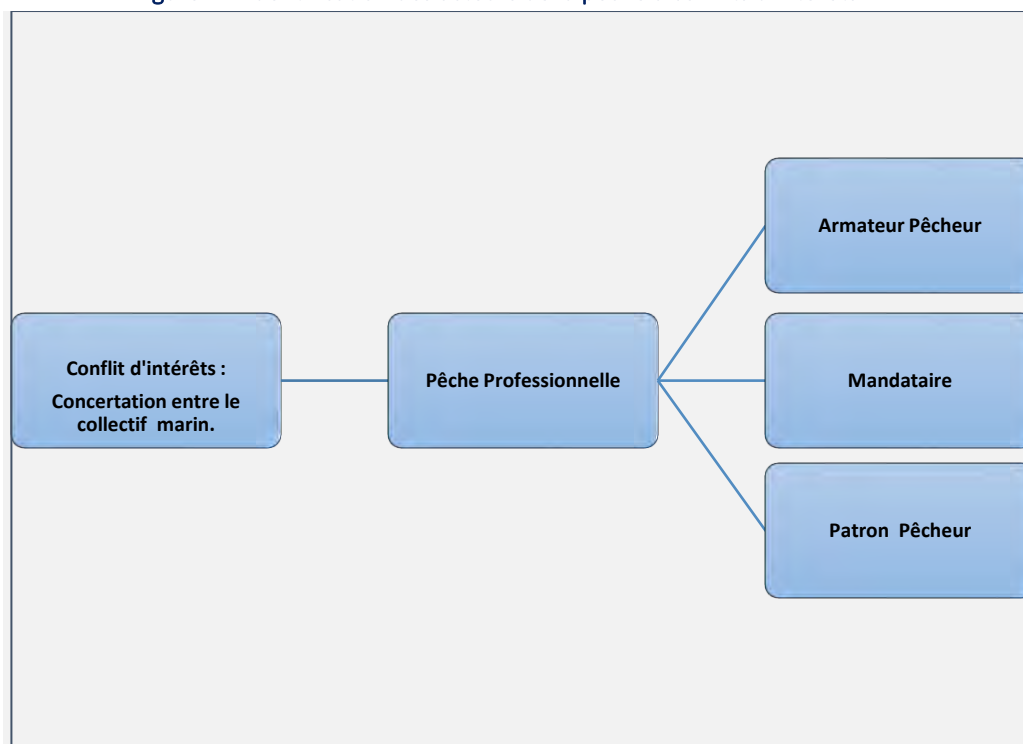
Activité de pêche. (Type de pêche.)	Degré de nuisance.
Chalutiers	+++++
Petits métiers	++++
Sardiniers.	+++
Palangriers	++
Thoniers	+

Source : Réalisé par nos soins sur la base des résultats de l'atelier de concertation entre acteurs physiques.

Un autre type de conflits d'usage est celui relatif aux autres activités Extra – Pêche en l'occurrence les :

- i. Clubs de plongées sous-marine,
- ii. Pêcheurs,
- iii. Agences de tourisme,
- iv. Chasseurs (chasse sous-marine),
- v. Plaisanciers.

Figure 12: Identification des acteurs de la pêche à conflits d'intérêts.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des résultats de l'atelier de concertation entre acteurs physiques.

L'identification de la nature des relations entre la composante du collectif marin, permet de constater que la frange du collectif marin la plus lésée est celle des marins pêcheurs. Le conflit d'intérêt ici revient à la manière dont est répartie la rente halieutique. Le système des parts et la présence du Mandataire, constitue

un vrai conflit, puisque le mandataire s'accapare 10% de la rente brute (Chiffre d'Affaires) et affecte également la nature du circuit de commercialisation qui devient long ce qui affecterait négativement le bien-être de deux acteurs, le producteur et le consommateur final. Or, la stratégie du développement du secteur de la pêche avait pour objectif principal l'amélioration du bien-être de ces deux acteurs. Cette situation mérite débat et interpelle l'administration des pêches et la Chambre de Pêche et de l'Aquaculture (CPA) à soumettre à débat cette question.

1.2.6. Les résultats de l'Atelier de concertation entre les associations locales.

Les associations ont un grand rôle à jouer dans la dynamique de développement local. Ils doivent cependant être impliqués comme partenaire.

Encadré 7 : Concertation entre associations locales



Photo : Concertation entre associations locales.

Objectifs de l'ateliers et ordre du jour.	Résultats de l'atelier.
<p>Identification des principales associations actives et en relation avec Le Développement local et durable, Leur implication dans la dynamique de développement local,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et valorisation de leur savoir-faire, - Un accord de principe de collaborer entre ces associations locales, - Postuler ensemble, pour des appels à projet ; - Formation sur les projets de développement intégré, - Volontaire pour développer des réflexion avec la DEAM sur la valorisation du Patrimoine marin et côtier - Proposition de nouvelles chaînes de valeur, - Nous avons proprésé un projet de création d'un réseau des associations pour la réhabilitation du patrimoine local et de la valorisation des ressources naturelles et du savoir faire local.

1.2.6.1. Nature des associations impliquées et méthode.

Cet atelier a réuni les principales associations activant dans le cadre du développement local durable et ayant déjà participé à des projets de développement à travers des approches de protection de l'environnement et



du développement durable. Sur le plan méthodologique, nous avons présenté le projet, ses objectifs, son plan d'action. Nous avons ensuite soumis à débat le plan d'action sur le plan intérêt et faisabilité, pour finir par demander et discuter les outils de la mise en œuvre du plan d'action. Les idées étaient diverses et originale grâce à leur fécondation mutuelle ce qui a donné le caractère pluridisciplinaire et participatif de à cet atelier de concertation. Les principales vocations des associations ayant contribué à cette investigation sont :

- Association de protection de l'Environnement,
- Association de Protection du consommateur,
- Association de Développement durable,
- Association de Valorisation du Patrimoine et développement local,
- Associations de Bienfaisance,
- Association des pêcheurs.

1.2.7. Proposition des activités mixtes intersectorielles à développer :

Résultat émanant de la résultante des trois ateliers.

Ces propositions sont le fruit des trois ateliers, toutefois, ils s'agit de propositions à soumettre à débat avec toutes les parties prenantes en prenant en considération le contexte institutionnel et réglementaire. Le tableau suivant illustre les propositions émanant de notre investigation et qui synthétise les activités intégrées à développer dans la région de Rachgoun-Béni Saf.

Tableau 14: Activités intégrées à développer dans la région de Rachgoun –Béni Saf.

Activité	Acteurs concernés	Acteur principal
Pescatourisme,	Pêcheurs – Agences Touristiques – Club de plongé	Pêcheurs
Balades en mers (réglementée),	Plaisanciers – Agences Touristiques – Club de plongé	Agences touristiques
Bateaux restaurants,	Agences touristique – Club de plongé	Agences Touristiques
Sport nautique et pêche sportive,	Direction de la jeunesse et des sports – Ligue des sports nautiques –Club de plongé	Club de plongé
Chasse sous-marine professionnelle,	Pêche – ligue des sports nautiques – Club de plongé	Pêche
Chasse sous-marine récréative et /ou plaisancière,	Plaisanciers – Club de plongé -	Club de plongé
Sentiers sous-marins,	Pêche – Aire protégée – Agences touristiques	Pêche
Visites des fermes aquacoles en Off-shore,	Pêche – Club de plongé – Agences touristiques.	Pêche
Visites de sites archéologiques et historiques ¹² ,	Agences touristique –Association locales -	Agences touristiques

Source : Construit sur a base des Résultats des ateliers de concertation.

¹² À El Maleh, grâce à ses associations, sont parvenus à se tracer comme objectif, de rendre la région de Béni- Saf, un lieu de pèlerinage à travers les restaurations des sites coloniaux et de les mettre au service des collectivités locales et du citoyen.

Le Grand Phare de l'Île Rachgoun – Béni Saf comme patrimoine à valoriser dans le cadre du marketing Territorial pour promouvoir la destination « île Rachgoun –Béni Saf.



Photo (autorisée, free) Le Grand Phare de l'Île Rachgoun – Béni Saf comme patrimoine à valoriser dans le cadre du marketing Territorial pour promouvoir la destination « Île Rachgoun –Béni Saf. ».



Photo: Sortie de terrain avec le club de Plongé "CCCC " lors de l'identification des sites à proposer pour la diversification des activités socio-économiques dans les territoires marins et terrestre de l'Île de Rachgoun.



Photo 4: Rencontre sur terrain avec les pêcheurs (petit métier) assurant des prestations de services pour valoriser leur équipement et leur savoir-faire. Plage Madrid (Rachgoun)

1.2.7.1. Actions faisables et réalisables.

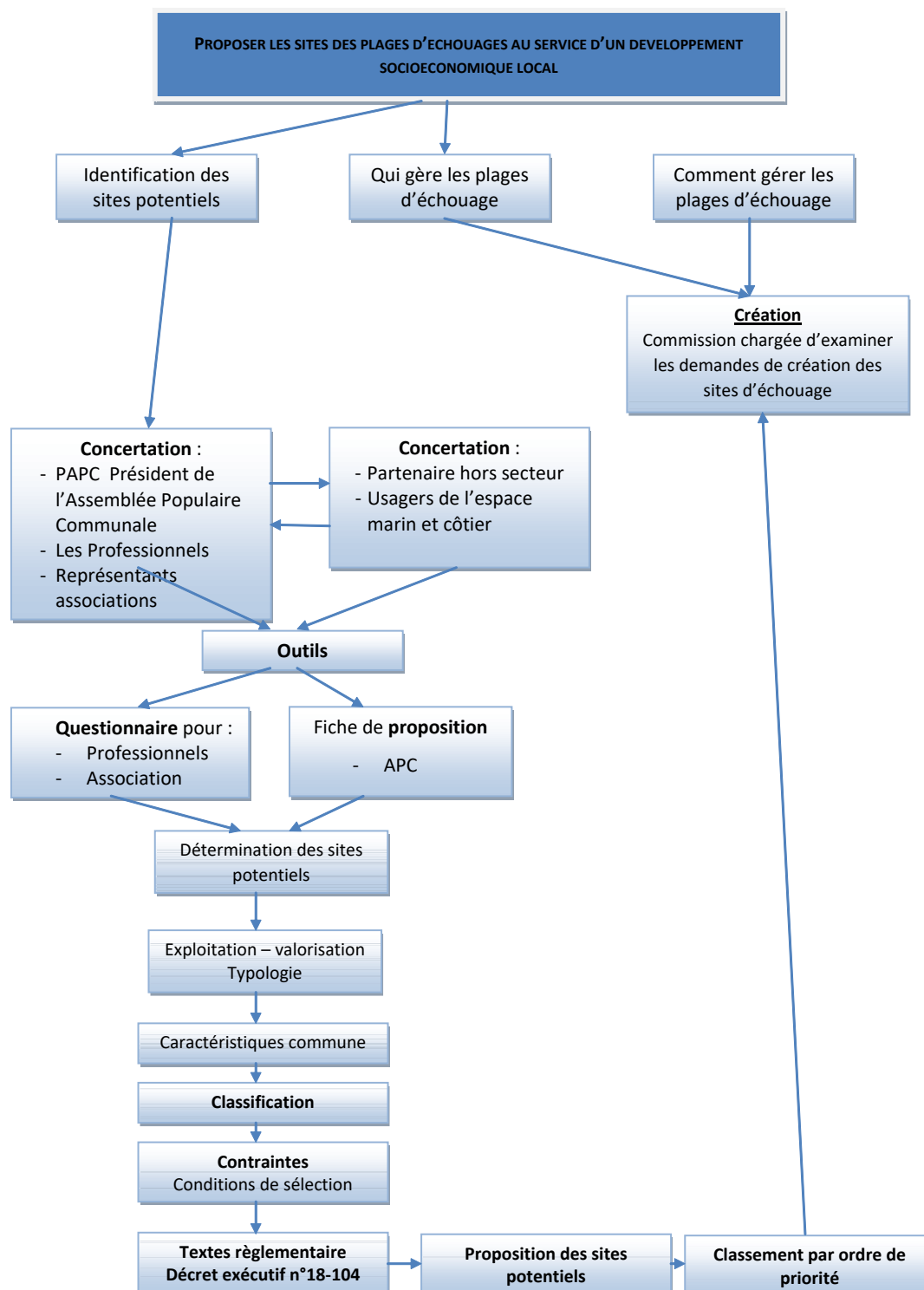
Pour développer ces activités, le recours à la valorisation des opportunités locales, dont l'intégration des acteurs de la pêche artisanale et des plaisanciers, devient incontournable.

En effet, les plaisanciers, qui représentaient un réel concurrent « déloyal » aux petits métiers, pourraient être intégrés, dans le contexte développé plus haut, dans le processus de développement durable de la région Rachgoun – Béni Saf. Ils pourraient, dans ce contexte, jouer un grand rôle socioéconomique dans le développement durable de la région de Rachgoun. En outre, compte tenu de l'attractivité qui émanerait de cette démarche, la région d'étude serait très convoitée, afin d'assurer la sécurité et de rassurer tous les acteurs et les visiteurs, le recours à l'aménagement ou à la création d'abris ou de plages d'échouages est très recommandé.

La création des plages d'échouage à Rachgoun permettrait non seulement de réduire les risques d'accidents en mer et contribuer à la résolution et à la réduction des retombées socioéconomiques négatives du phénomène de l'émigration clandestine, mais surtout à la contribution et à la création d'une dynamique de développement local durable. Ainsi, leur participation est incontournable dans la mise en place d'une stratégie de développement local basée sur la valorisation des opportunités locales et des savoirs faire locaux. Dans ce cas, les plaisanciers, seraient maîtrisés par la régularisation de leur situation en leur offrant des opportunités notamment l'exercice d'autres activités, qui ne relèvent pas des droits des petits métiers, notamment les nouvelles activités hybrides proposées dans la présente étude (se conférer aux propositions du tableau ci-avant des activités à créer et promouvoir).

A cet effet, la proposition des plages d'échouages pour renforcer et soutenir le projet de développement durable de la région de Rachgoun, doit se baser sur des critères objectifs et qui respectent la réglementation en vigueur. A cet effet, notre étude basée sur la concertation, nous a permis de déboucher sur la démarche suivante.

Figure 13: Démarches pour choisir et construire des plages d'échouage.



Source : Construit sur a base des Résultats des ateliers de concertation.

Aux termes de cette partie consacrée au contexte institutionnel et réglementaire et à la valorisation des résultats des trois ateliers de concertation, nous avons pu identifier beaucoup d'éléments clés relatifs à la gouvernance du territoire, objet de l'étude, et à faciliter la compréhension des logiques développées par les acteurs, ainsi que la nature des relations entre différents acteurs.

Ceci s'inscrit pleinement dans une approche de maîtrise et de compréhension des comportements des acteurs et des composantes du territoire, objet de l'étude. Ceci donc, relève du rôle de l'intelligence territoriale dont les outils sont, les ateliers de concertations et la valorisation des savoirs – faire locaux.

Par ailleurs, et afin de consolider cette approche et pour une meilleure maîtrise, par la connaissance, du territoire en question, la troisième partie de cette expertise sera consacrée à une approche empirique fondée sur deux enquêtes :(i) une enquête sur la pêche et ses acteurs, et (ii) une deuxième enquête sur l'attractivité du territoire et ses effets sur le développement de la zone d'étude. Tenir compte des opportunités offertes et de la mise en évidence de la place de l'île de Rachgoun- Béni Saf dans la promotion d'activités nouvelles et hybrides intersectorielles au profit de l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations locales tout en tenant compte de la protection des écosystèmes

TROISIEME PARTIE : L'APPROCHE EMPIRIQUE.

Nous avons fait recours à l'approche empirique comme « outil » fondamental de l'intelligence territoriale. C'est également une approche « réaliste » d'investigation à travers des enquêtes qui visent la « découverte » et la production des informations et de la connaissance. L'authenticité et la crédibilité renforcées par la valorisation des savoirs faire locaux et des produits des terroirs. Ces éléments permettraient de maîtriser le territoire et de comprendre les logiques développées par les acteurs locaux. Cette intelligence territoriale servira de base fondamentale à l'aménagement du territoire et à l'amélioration de l'efficacité des choix publics.

Cette approche empirique sera scindée en deux volets, le volet aménagement des pêches et un deuxième volet consacré à l'aménagement touristique.

1. Le développement local est l'affaire de tous les acteurs locaux. L'Île de Rachgoun – Béni Saf et l'enquête pêche.

A vocation pêche et tourisme, l'environnement socioéconomique de l'île Rachgoun est dominé par la communauté des pêcheurs. L'analyse de leur situation socioéconomique, leur implication, leur consultation et leur concertation dans l'aménagement et dans les opérations de développement local demeurent plus que nécessaires. L'enquête vise à comprendre les logiques développées par cette communauté de pêcheurs afin de capitaliser et de valoriser leur savoir-faire local et leurs compétences au profit du développement local dans un contexte d'optimisation.

L'enquête a ciblé le collectif marin du port de Béni Saf, une Daïra de la Wilaya de Ain Témouchent. L'île de Rachgoun en fait partie sur le plan administratif et compétences territoriales.

1.1. Objectif.

A travers cette enquête nous voudrions identifier les principaux acteurs de l'activité pêche dans la région de Rachgoun- Béni Saf. Nous visons également l'identification des logiques qu'ils développent et par voie de conséquences, leurs comportements.

1.2. Structure de l'échantillon enquêté.

Compte tenu des conditions exceptionnelles, nous avons opté pour une méthode aléatoire. Le but était de toucher le maximum de « Sujets ».

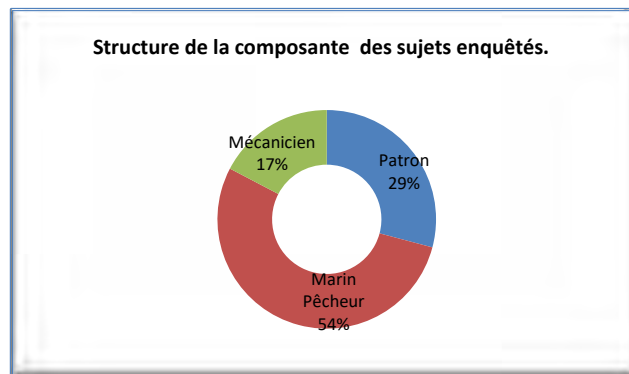
En effet, nous avons fini par enquêter avec 127 sujets dont 27 patrons, 68 Marins pêcheurs et 22 mécaniciens.

Tableau 15: Structure du collectif marin enquêté.

Composante de l'échantillon	Effectif
Patron	27
Marin Pêcheur	68
Mécanicien	22
Total	127

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Graphique 14: Structure de la composante des sujets enquêtés.



Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La majorité des enquêtés sont des marins pêcheurs, bien que l'échantillonnage soit basé sur la méthode aléatoire, il se trouve qu'il est assez représentatif sachant qu'il est proche de la structure de la composante du Collectif Marin de Béni Saf (voir composition plus haut).

54% des enquêtés sont des Marins Pêcheurs, 17% sont des mécaniciens et 29% sont des Patrons Pêcheurs.

.Tableau : Répartition des sujets enquêtés par type de pêche

		Type de pêche (Petit métier : Chalutier, Sardinier...)			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sardinier	63	49,6	49,6	49,6
	Petits Métiers	36	28,3	28,3	78,0
	Chalutier	28	22,0	22,0	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Comme l'étude cible les aspects socioéconomiques, le marin pêcheur doit-être la pierre angulaire de notre analyse. Sa situation socioéconomique est souvent caractérisée par une précarité, alors qu'il constitue le principal acteur dans le secteur de la Pêche.

50% du collectif marin enquêté, soit la moitié, exercent dans des Sardiniers, 28% dans des Petits Métiers et 22% dans des Chalutiers. Sachant que plus de 80% de la production halieutique représente du poisson pélagique notamment le petit pélagique. Par ailleurs, le pélagique est pêché principalement par les sardiniers. Ainsi, le principal acteur de la pêche est bien représenté et le type de pêche qui produit plus de 75% de la production totale, à savoir les sardiniers (les senneurs) est bien représenté.

1.3. Identification de la qualité de la ressource humaine actrice de l'activité « Pêche ».

La présente analyse tente de mettre en exergue la qualité des ressources humaines et leur potentiel à contribuer au développement de la région de Rachgoun – Béni Saf¹³.

¹³ Contextualisation. On entend par la région Rachgoun – Béni Saf le territoire administrativement concerné par l'analyse. Il s'agit de le territoire qui inclue l'île de Rachgoun et les communes appartenant à la Daïra de Béni Saf.



1.3.1. Un collectif marin jeune

L'indicateur « tranche d'âge » permet d'avoir des informations sur la qualité et la structure des ressources humaines qui exercent dans le secteur de la pêche. La moyenne d'âge et le mode nous renseignent sur le caractère « jeune ou vieux » du collectif marin. Par ailleurs, à travers, l'âge et le statut social, l'analyse vise la mise en exergue de « la nature de l'intérêt » accordée à la pêche comme profession.

Tableau 16: Caractéristiques de la force de travail du collectif marin.

Valide		Tranche d'âge			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Moins de 25 ans	15	11,8	11,8	11,8
	[25-35]ans	16	12,6	12,6	24,4
	[35-45 ans]	39	30,7	30,7	55,1
	[45-60 ans]	54	42,5	42,5	97,6
	Plus de 60 ans	3	2,4	2,4	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Le quart des pêcheurs à moins de 36 ans alors que la majorité soit 55% des pêcheurs ont un âge inférieur à 46 ans. Ceci atteste que la ressource humaine du métier de pêche dans la région de Rachgoun- Béni Saf est assez jeune ce qui représente une opportunité à valoriser pour un métier classé comme « Métier Pénible ».

Il s'agit de savoir puis de montrer à quel degré les performances de la pêche sont-elles tributaires des compétences et de la formation ?

L'identification des profils et du niveau d'instruction des acteurs de la pêche (les gens de mer) permet, dans le cadre de la vulgarisation et formation d'adopter des programmes, des langages et des méthodes et techniques, compatibles et adaptés aux niveaux d'instruction des Pêcheurs stagiaires.

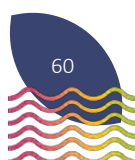


Tableau 17: Niveau d'instruction du Collectif Marin.

		Niveau d'instruction			
Valide		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Primaire	35	27,6	27,6	27,6
	Moyen	68	53,5	53,5	81,1
	Secondaire	19	15,0	15,0	96,1
	Universitaire	5	3,9	3,9	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La quasi-totalité, soit 72.4%, du Collectif Marin ont au moins un niveau du cycle Moyen, alors que 4% sont des Universitaires dont la majorité a choisi ce Métier. Le niveau d'instruction est un indicateur pertinent qui nous renseigne sur l'habilité du Pêcheur à subir des formations, notamment celles recommandées voire imposées par la tutelle.

Tableau 18: Expérience professionnelle dans l'activité de pêche.

Expérience professionnelle dans l'activité de pêche		
N	Valide	127
	Manquante	0
	Moyenne	18,52
	Médiane	19,00
	Mode	18^a
	Minimum	1
	Maximum	44

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

En moyenne, l'expérience du Collectif Marin¹⁴ est de l'ordre de 19 ans alors qu'elle oscille entre Un minimum d'une année et d'un maximum de 44 ans. Par ailleurs, une analyse plus poussée montre que le Collectif Marin est assez expérimenté puisque, comme le montre le tableau ci-après% du Collectif marin ont plus de 10 ans d'expérience. Cette expérience vient en appui à la formation et au niveau d'instruction du Collectif Marin et font , ensemble, de la Ressource Humaine du Secteur de la pêche et particulièrement de « l'activité de Pêche », un atout considérable à valoriser pour promouvoir une diversification économiques dans l'activité Pêche en développant des activités qui valorisent non seulement les ressources marines mais aussi l'espace marin et côtier de la région de Rachgoun.

Tableau 19: Expérience du Collectif Marin.

		Expérience en Années		
Valide		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage Cumulé
	Moins de 5 ans			
		23	18	18
	[5 - 10] ans	18	14	32
]10 - 20 ans]	30	24	56
]20 - 30 ans]	35	28	84
	Plus de 30 ans	21	17	100
	Total			

¹⁴ Conceptualisation : On entend par Collectif Marin l'ensemble des Pêcheur qui exercent, ensemble, le métier de pêche.

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Ceci serait possible grâce à la création de chaînes de valeur et au développement de nouvelles activités intégrées en l'occurrence l'écotourisme, l'aquaculture et d'autres activités génératrices de revenus aux pêcheurs et aux populations locales.¹⁵

Tableau 20: Formation qualifiante dans le domaine de la pêche.

Avez-vous subi une formation qualifiante dans le domaine de la pêche ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	119	93,7	93,7	93,7
	Non	8	6,3	6,3	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La quasi-totalité du Collectif Marin atteste avoir subi, au moins, une formation dans le domaine de la pêche et des ressources halieutiques. Il s'agit de formations qualifiantes qui renforcent les capacités du Collectif Marin et dont les retombées sont socioéconomiques notamment sur la réduction des risques du métiers et la maîtrise de nouvelles techniques de pêche et des outils technologiques qui contribueront amplement à l'amélioration des rendements individuels et collectifs.

- *Il ressort que la pêche à Béni Saf est dotée d'une force de travail Jeune, Instruite et formée, donc habilitée à relever le défi du développement et de contribuer à promouvoir l'activité pêche dans un contexte de diversification économique dans le secteur de la pêche.*

1.3.2. Un collectif marin à responsabilités sociales diverses.

La quasi-totalité des Pêcheurs sont mariés, soit 76.4%, alors que 22% des pêcheurs sont célibataires. Les Pêcheurs divorcés ne représentent que 1.6%. Cette situation montre que la quasi-totalité des Pêcheurs ont en charge une famille « nucléaire » alors qu'une grande partie des Pêcheurs « non mariés » a en charge des parents. L'examen du Tableau ci-après confirme clairement notre analyse.

Tableau 21: Statut familial.

Statut familial					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Marié	97	76,4	76,4	76,4
	Célibataire	28	22,0	22,0	98,4
	Divorcé	2	1,6	1,6	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Tableau 22: A propos de la proximité du Port.

Lieu de résidence	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
BENI SAF	90	71	71	71

¹⁵ Ce volet sera développé dans la partie dédiée au tourisme à travers la valorisation des Outputs de l'enquête-Sondage sur l'activité Touristique dans la région de Rachgoun- Béni Saf.



Bouzdjar	16	13	83	154
Hors (WAT) Wilaya de Ain Témouchent	3	2	86	240
Autres (Wilaya de AT mais hors Béni Saf et de Bouzjar).	18	14	100	340,15748
Total	127	100		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Encadré 5: La proximité , un facteur important de la stabilité et de l'efficacité.

Encadré 8 : La proximité, un facteur important de la stabilité et de l'efficacité.

La proximité est un élément essentiel qui affecte à la fois la stabilité des unités de pêche et la situation socioéconomique du collectif marin en général et les marins pêcheurs en Particulier.

L'analyse des outputs de l'enquête atteste que la quasi-totalité du collectif marin réside à Ain Témouchent (Le territoire de a Wilaya de Témouchent) soit 98% ; mieux encore 83% du collectif marin résident entre Béni Saf et Boudera.

En effets, les deux communes sont à vocation pêche et tourisme où la pêche artisanale représente le poumon de l'économie locale. Faut-il noter que 13% du collectif marin exercent dans le port de béni Saf mais habitent à Bouzdjar. Cette mobilité génère des dépenses supplémentaires pour le collectif marin.

Faut-il rappeler à cet effet, que le port de Béni Saf est une infrastructure centenaire et doit représenter un patrimoine nationale voir régional qui mérite capitalisation et valorisation notamment pour l'attractivité territoriale et la promotion de la destination « Béni Saf-Rachgoun.¹⁶

1.3.3. Une pêche du Type « Artisanale - Familiale »

La pêche à Béni Saf, une pêche du type « Pêche familiale » transmise de père en fils. Il s'agit donc d'un patrimoine cher à la communauté des pêcheurs. Faut-il rappeler que la majorité du collectif marin souhaiterait, « si l'occasion de choisir un autre métier se présenterait » de garder le même métier.

L'objet de cette partie est de mettre en évidence la place de la pêche dans l'économie locale et le risque de perdre un Patrimoine national à savoir la pêche artisanale. Il s'agit là d'identifier la nature de la profession de marin Pêcheur en tentant de mettre en exergue le caractère « artisanal » et « familial » de la profession pêche.

Faut-il protéger cette pêche familiale et artisanale et moyennant quels sont les instruments ?

L'avenir de chaque type de métiers de pêche et sa pérennité sont tributaires du lègue, aux enfants, de la profession et du savoir-faire.

¹⁶ Nous reviendrons avec plus de détail dans notre analyse des résultats de l'enquête « Tourisme » pour mettre en évidence les opportunités à valoriser émanant du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel que recèle la région de Rachgoun – Béni Saf ?

Tableau 23: Votre père est / était pêcheur ?

		Votre père est / était pêcheur ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	102	80,3	80,3	80,3
	Non	25	19,7	19,7	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Alors que 80% du collectif marin atteste que leurs parents étaient « pêcheurs » ; la majorité du collectif marin soit 55% souhaiteraient « léguer » leur métier à leur enfants et assurer la continuité dans l'exercice de leur métier ancestral.

Il s'agit donc d'un lègue, donc d'un « patrimoine ¹⁷ » qui est le métier de pêche artisanale.

Tableau 24: Souhaiter vous "léguer" votre métier à vos enfants ?

		Souhaiter vous "léguer" votre métier à vos enfants ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	70	55,1	55,1	55,1
	Non	57	44,9	44,9	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Quant à la fidélité au patrimoine « pêche artisanale », 91% des répondants sont fidèles à leur profession et à leur métier de pêcheur et désirent continuer dans l'activité pêche. Un bon indicateur rassurant de la pérennité du métier de pêcheur et nous éloigne du risque de perdre ou de voir disparaître ce patrimoine national qui est « la pêche ».

Tableau 25: Projets et perspectives

Projets et perspectives		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Continuer dans l'activité actuelle	108	85,0	90,8	90,8
	Acquisition de mon propre bateau	7	5,5	5,9	96,6
	Exercer une activité complémentaire	1	,8	,8	97,5
	Changement de types de métiers	1	,8	,8	98,3
	Départ en retraite	2	1,6	1,7	100,0
	Total	119	93,7	100,0	
Manquante	Système manquant	8	6,3		
Total		127	100,0		

¹⁷ Patrimoine, de « patri » qui veut dire « père », c'est quelque chose qui est léguée, confiée, transférée.



Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La quasi-totalité du collectif marin souhaiterait, si 'opportunité se présentait, de continuer dedans la même activité, la pêche.

1.3.4. Qualité de la ressource Humaines et du savoir-faire : une ressource humaine jeune, expérimentée et à savoir-faire formidable.

Tableau 26: Niveau d'instruction

		Niveau d'instruction			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Primaire	35	27,6	27,6	27,6
	Moyen	68	53,5	53,5	81,1
	Secondaire	19	15,0	15,0	96,1
	Universitaire	5	3,9	3,9	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Tableau 27: Avez-vous subi une formation qualifiante dans le domaine de la pêche ?

		Avez-vous subi une formation qualifiante dans le domaine de la pêche ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	119	93,7	93,7	93,7
	Non	8	6,3	6,3	100,0
	Total	127	100,0	100,0	

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.3.5. Bien être et situation socioéconomique du collectif marin.

La rémunération du collectif marin à Béni Saf est un système des parts. L'examen du tableau ci-après montre que tous (100%) les pêcheurs attestent que le système dominant dans le secteur de la pêche est celui des parts.

Tableau 28: Comment est répartie la rente halieutique ?

Comment est répartie la rente halieutique ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	A la part	125	98,4	100,0	100,0
Manquante	Système manquant	2	1,6		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Dans ce système des parts, le mandataire s'accapare 10% de la rente brute (Chiffre d'affaires). La présence de cet acteur dans le circuit de commercialisation pose problème pour certains pêcheurs. A cet effet, les pouvoirs publics sont invités à répondre aux préoccupations du collectif marin. L'examen du tableau ci-dessous montre que la part du mandataire est celle dominante dans le tableau.

1.3.6. Quelle place pour le mandataire dans l'activité pêche.

Beaucoup de pêcheurs et d'analystes s'interrogent sur la place du mandataire et son rôle et ses retombées sur les revenus des pêcheurs et le bien-être.

Tableau 29: Quelle est la part du Mandataire en % de la Rente Brute.

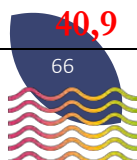
Quelle est la part du Mandataire en % de la Rente Brute.					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	6	4	3,1	4,2	4,2
	10	18	14,2	18,9	23,2
	12	70	55,1	73,7	96,8
	13	1	,8	1,1	97,9
	17	1	,8	1,1	98,9
	121	1	,8	1,1	100,0
	Total	95	74,8	100,0	
Manquante	Système manquant	32	25,2		
		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Le tableau ci-après montre que le système de part dominant est celui de 55/45. En effet, 41 % des répondants attestent que la part du l'armateur et de 55% contre 45 % pour l'équipage.

Tableau 30: Part de l'équipage en % de la recette nette.

Part de l'équipage en % de la recette nette					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	30	2	1,6	1,7	1,7
	35	9	7,1	7,4	9,1
	45	12	9,4	9,9	19,0
	46	1	,8	,8	19,8
	50	37	29,1	30,6	50,4
	55	52	40,9	43,0	93,4



	60	8	6,3	6,6	100,0
	Total	121	95,3	100,0	
Manquante	Système manquant	6	4,7		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Selon les déclarations des enquêtés, la répartition la plus la plus répandue est celle du 45/55 cette répartition confirme les déclarations du collectif marin sur la part de l'équipage. Cette conformité atteste de la crédibilité et de l'authenticité et de la qualité de l'enquête.

1.4. Valorisation des résultats de l'enquête sur les revenus des pêcheurs par la construction et le calcul d'indicateurs socioéconomiques.

Tableau 31 : Récapitulatif des calculs économiques émanant de l'enquête pêche.

Revenus	Revenu de la pêche en Dinar algérien DA	Revenu de la pêche en équivalent SMIG algérien
Moyenne	34 424	1,91
Maximum	200 000,00	11,11
Minimum	3 000,00	0,17
Le mode¹⁸ = La valeur la plus fréquente dans les déclarations des pêcheurs enquêtés.	20 000,00	1,11

Source : Calculés et construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

En moyenne, le revenu de la pêche est de 34424 DA par mois. Par ailleurs, le revenu, selon les déclarations des acteurs, oscille entre 3 000 DA et 200 000 Dinars algériens par mois. Cependant, le revenu le plus fréquent est celui représenté par le mode, à savoir 20 000 DA.

Nous avons exprimé ces indicateurs en équivalent SMIG (Salaire Minimum Garanti) afin de donner plus de clarté. Le salaire moyen de la pêche avoisine le double du SMIG (1.9 fois le SMIG). Alors que le plus grand, le plus bas et les plus fréquents salaires sont, respectivement de 11.11 fois le SMIG, 0.17 fois le SMIG et 1.1 fois le SMIG.

Tableau 32: Revenus mensuels de la pêche.

Revenus	REVENUS MENSUELS DE LA PECHE		ÉCART PAR RAPPORT A LA MOYENNE	
	Revenu en Dinar algérien DA	Revenu de la pêche. En équivalent SMIG algérien	En DA par rapport à la moyenne.	En % par rapport à la moyenne
Moyenne	34 424	1,91	0	0

¹⁸Le mode = La valeur la plus fréquente dans les déclarations des pêcheurs enquêtés. C'est la valeur qu'il faut prendre comme référence après comparaison avec la moyenne pondérée qui est dans notre cas 34424 Dinars Algériens. L'écart est réduit par rapport à la moyenne. Ce qui serait acceptable compte tenu des disparités entre statuts sachant qu'il s'agit d'une analyse globale qui cache certaines disparités qu'ils faudrait prendre en considération dans d'autres études plus approfondies mais basées sur ces résultats.



Maximum	200 000,00	11,11	165 576	481
Minimum	3 000,00	0,17	-31 424	-91
Le mode	20 000,00	1,11	-14 424	-42

Source : Calculé et réalisé par nos soins sur la base des outputs de l'enquête du présent projet sur la pêche.

Tableau 33: Êtes-vous satisfaits de cette répartition de la rente halieutique ?

Êtes-vous satisfaits de cette répartition de la rente halieutique ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	110	86,6	88,7	88,7
	Non	13	10,2	10,5	99,2
	4	1	,8	,8	100,0
	Total	124	97,6	100,0	
Manquante	Systeme manquant	3	2,4		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.5. Nature des relations avec les partenaires : Communication et approche participative.

La qualité de la relation des professionnels avec les partenaires administratifs est très importante. L'information, l'accompagnement, la vulgarisation ne peuvent avoir d'effets positifs sans une bonne communication. Ainsi, 75% des répondants attestent avoir des relations bonnes à très bonnes avec la Direction de la pêche et ressources halieutiques.

Tableau 34: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? DPRH

Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? DPRH					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très bonne	30	23,6	23,8	23,8
	Bonnes	64	50,4	50,8	74,6
	Moyennes	26	20,5	20,6	95,2
	Mauvaises	1	,8	,8	96,0
	Pas de relation	5	3,9	4,0	100,0
	Total	126	99,2	100,0	
Manquante	Systeme manquant	1	,8		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

64% du Collectif marin atteste ne pas avoir de bonnes relations avec l'Entreprise de gestion portuaire (EGPP). Faut-il noter que cette dernière est sous la tutelle du Ministère de transport alors que la pêche est sous la tutelle d'un autre département qui est le Ministère de la pêche et de la production halieutique. L'interférence de prérogatives est un problème qui persiste et pose problème pour le collectif marin et le secteur de la pêche.

Tableau 35: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? EGPP

Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives ? EGPP					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très bonne	13	10,2	10,3	10,3
	Bonnes	45	35,4	35,7	46,0
	Moyennes	40	31,5	31,7	77,8
	Mauvaises	9	7,1	7,1	84,9
	Pas de relation	19	15,0	15,1	100,0
	Total	126	99,2	100,0	
Manquante	Système manquant	1	,8		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Seuls 45% du collectif marin évoque le problème de sécurité dans le port de pêche. Si on considère les pêcheurs sans réponses, à cette question, comme insatisfaits du service de l'Entreprise de gestion portuaire, alors plus que la moitié soit 51%. Nous confirmer donc que les relations entre ces deux acteurs posent problème. Ceci nécessite une restauration des bonnes relations pour plus de stabilité pour une amélioration de l'état des stocks et de la situation socioéconomiques des différentes franges de la communauté des pêcheurs.

Interrogés sur leurs relations avec la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la Wilaya (CPAW) de Ain Témouchent, la majorité des répondants soit plus de 80% atteste de la mauvaise relation avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Wilaya. Ceci est dû principalement à la mauvaise organisation des pêcheurs. Faut-il rappeler que la quasi-totalité de ces derniers ne sont pas adhérents.

Tableau 36: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (CPAW) ?

Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (CPAW) ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très bonne	10	7,9	7,9	7,9
	Bonnes	10	7,9	7,9	15,9
	Moyennes	13	10,2	10,3	26,2
	Mauvaises	7	5,5	5,6	31,7
	Pas de relation	86	67,7	68,3	100,0
	Total	126	99,2	100,0	
Manquante	Système manquant	1	,8		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La quasi-totalité, soit environ 64 % ; du collectif marin déclare avoir de bonnes à très bonnes relations avec le Service National des Gardes Côtes (SNGC).

Tableau 37: Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (Circonscription Maritime du SNGC) ?

Comment évaluez-vous votre relation avec les différentes structures administratives (Circonscription Maritime du SNGC) ?					
--	--	--	--	--	--



		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Très bonne	18	14,2	14,3	14,3
	Bonnes	62	48,8	49,2	63,5
	Moyennes	32	25,2	25,4	88,9
	Mauvaises	4	3,1	3,2	92,1
	Pas de relation	10	7,9	7,9	100,0
	Total	126	99,2	100,0	
Manquante	Système manquant	1	,8		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Des résultats qui justifieraient le recours à la gouvernance du territoire marin et côtier de la région de Rachgoun – Béni Saf. En effet, la quasi-totalité du collectif marin atteste que la ressource halieutique a fortement diminué.

Tableau 38: Baisse dans les captures.

		Baisse dans les captures			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	103	81,1	85,8	85,8
	Moyennement	15	11,8	12,5	98,3
	Faiblement	2	1,6	1,7	100,0
	Total	120	94,5	100,0	
Manquante	Système manquant	7	5,5		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Plus de la moitié du collectif marin considère que la pêche illicite contribue moyennement à fortement dans la dégradation de l'écosystème marin et de du rendement de son biotope. La réglementation existe, mais l'application poserait problème.

Tableau 39: Pêche illicite

		Pêche illicite			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	28	22,0	23,5	23,5
	Moyennement	38	29,9	31,9	55,5
	Faiblement	53	41,7	44,5	100,0
	Total	119	93,7	100,0	
Manquante	Système manquant	8	6,3		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.6. La pêche de plaisance : une activité à suivre et à contrôler.

La majorité absolue soit environ 81% du collectif marin atteste que ce type d'usagers de l'espace marin est certes un concurrent déloyal dans le métier pêche. Il est considéré comme l'un des acteurs qui participent à la dégradation des stocks halieutiques et affectent négativement le rendement de l'écosystème marin. A cet effet, ils demandent à ce que la réglementation soit appliquée pour les protéger de cet acteur local.

Tableau 40: Pression de la pêche de plaisance

Pression de la pêche de plaisance					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	18	14,2	15,1	15,1
	Moyennement	5	3,9	4,2	19,3
	Faiblement	96	75,6	80,7	100,0
	Total	119	93,7	100,0	
Manquante	Système manquant	8	6,3		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Bien que les conflits entre métiers de pêche existent, notamment entre les petits métiers et les chalutiers, le collectif marin ne leur impute pas la raison principale de la dégradation des écosystèmes marins. En effet, 66% du Collectif marin atteste que ces conflits ne participent que faiblement à la dégradation des écosystèmes marins et par voie de conséquence à la dégradation des stocks et des rendements de la pêche don du Bien-être de la communauté des pêcheurs inter secteur (entre métiers.)

Tableau 41: Conflits entre métiers

Conflits entre métiers					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	30	23,6	25,4	25,4
	Moyennement	10	7,9	8,5	33,9
	Faiblement	78	61,4	66,1	100,0
	Total	118	92,9	100,0	
Manquante	Système manquant	9	7,1		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La gestion de l'environnement marin et côtier est l'affaire de toutes les parties Prenantes. Si environ 68% du collectif marin atteste de la dégradation de l'environnement mari et côtiers, 82% confirment que cet environnement est moyennement à fortement dégradé et pose problème.

Tableau 42: Dégradation de l'environnement (pollution...)

		Dégradation de l'environnement (pollution...)			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	80	63,0	68,4	68,4
	Moyennement	17	13,4	14,5	82,9
	Faiblement	20	15,7	17,1	100,0
	Total	117	92,1	100,0	
Manquante	Système manquant	10	7,9		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Par rapport à l'expansion de l'aquaculture ; la majorité absolue soit 71% du collectif marin s'accordent à dire que l'aquaculture aurait un effet moyen à fort sur la dégradation de l'écosystème marin dans la région de Rachgoun et évoquent la manière dont l'aquaculture a été développée en offshore ?

Effectivement, le développement de l'aquaculture est certes une décision justifiable et utile mais au lieu de « l'introduire », il aurait été préférable de « l'intégrer ». Or, l'intégration doit passer par la consultation et la concertation avec les acteurs de la pêche et des parties prenantes usagères des espaces marins et côtiers pour plus d'efficacité. Par ailleurs, il faut noter, que la concertation et l'implication de la communauté pêcheurs est fragilisée par « la faible voire la mauvaise organisation de la communauté des pêcheurs, comme le montre, plus haut, la présente étude ».

Le développement du secteur de la pêche dans la région de Rachgoun – Béni Saf doit d'abord passer par l'organisation de la profession. Il faut toutefois rappeler que la tutelle (le département des pêche) s'est investie dans l'organisation de la profession, mais l'adhésion des acteurs principaux de la pêche reste loin des aspirations de la tutelle.

Tableau 43: Expansion de l'Aquaculture

		Expansion de l'Aquaculture			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	20	15,7	48,8	48,8
	Moyennement	9	7,1	22,0	70,7
	Faiblement	12	9,4	29,3	100,0
	Total	41	32,3	100,0	
Manquante	Système manquant	86	67,7		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Les circuits de commercialisation existants et leurs effets sur le bien-être de la communauté de pêcheurs. Effets négatifs sur la rentabilité et le rendement des pêcheurs. Environ 40% du collectif marin considère que l'organisation dans la commercialisation des produits de la mer affecterait les revenus des pêcheurs et préfèrent le recours à des circuits de commercialisation plus courts au profit du premier « producteur, le collectif marin, est au consommateur final en offrant des produits de la mer à bon prix , notamment le petit pélagique , qui était , socialement considéré comme « la protéine des pauvres » et ce n'est plus , malheureusement le cas aujourd'hui.

Certains, ont même demandé plus de traçabilité dans la commercialisation et dans la répartition de la « Rente halieutique. D'autres s'interrogeaient, sincèrement du rôle du mandataire et de ses effets



sur la performance des unités de pêche. Des questions qu'il faudrait prendre en compte pour d'éventuels aménagements organisationnels et législatifs dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie. Une analyse plus poussée permettrait de voir plus claire cette « contrainte » aux yeux du collectif marin.

Tableau 44: Manque d'Organisation dans la commercialisation.

Manque d'organisation dans la commercialisation					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Fortement	30	23,6	25,2	25,2
	Moyennement	17	13,4	14,3	39,5
	Faiblement	72	56,7	60,5	100,0
	Total	119	93,7	100,0	
Manquante	Système manquant	8	6,3		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.7. Un circuit de commercialisation long qui n'arrangerait pas les marins pêcheurs.

Seulement 9% du collectif marin considère que le marché des produits de la pêche est bien organisé, ceci expliquerait dans une certaine mesure les doléances des pêcheurs quant aux effets de l'organisation des marchés des produits de la pêche sur leur bien-être. Les circuits de commercialisation doivent donc être revus et discutés avec la tutelle en associant des experts et des professionnels, pour débattre de cette question dont les retombées sur le bien-être des pêcheurs seraient de taille.

Tableau 45: Le marché de produits de la pêche est-il

Le marché de produits de la pêche est-il					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Mal organisé	32	25,2	26,9	26,9
	Acceptable	76	59,8	63,9	90,8
	Bien organisé	11	8,7	9,2	100,0
	Total	119	93,7	100,0	
Manquante	Système manquant	8	6,3		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Faut-il revoir les circuits de commercialisation et quêter les solutions idoines voire optimales qui pourraient tenir compte des deux principes fondamentaux de développement de la pêche en Algérie. Il serait donc question de « concilier » l'amélioration des revenus des pêcheurs et l'offre au consommateur final, des produits de la mer à bon prix, abordables et accessibles aux diverses bourses. Une équation difficile à réaliser mais qui reste « possible ».

Le circuit de commercialisation le plus répandu dans le territoire objet d'étude (Rachgoun) Béni-Saf est le circuit long.

Tableau 46: Quel est le circuit de commercialisation de votre produit ?

Quel est le circuit de commercialisation de votre produit ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Circuit Long	110	86,6	94,0	94,0
	Circuit intermédiaire	3	2,4	2,6	96,6
	Autre circuit	4	3,1	3,4	100,0
	Total	117	92,1	100,0	
Manquante	Système manquant	10	7,9		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Être satisfait est une réponse qui paraissait, à première vue, contradictoire avec la déclaration du collectif marin (voir tableau précédent), où la quasi-totalité du collectif marin atteste que le circuit adopté à Béni Saf été du type «Circuit long ».

Nous pouvons déduire (hypothèse) qu'une grande partie du collectif marin « ignore les effets négatif d'un circuit long sur les revenus de pêcheur ».En effet, beaucoup de pêcheurs considèrent que les effets d'un circuit long n'affectent que les agents en aval de la production (captures, pêche). Plus encore, ils considèrent que l'effet ne sera endossé que par le consommateur final. Or, c'est faux puisque le circuit commence à partir de la mise à terre de la production, où figure un agent « très important' en aval de l'équipage (collectif marin) : le mandataire.

La présente analyse (enquête) a mis en exergue les doléances des pêcheurs quant à la répartition de la rente halieutique où le mandataire s'accapare la part du lion avec 10% de la rente Brute (le Chiffre d'affaires) de l'unité de pêche. Réduire le circuit, concerne également l'action à l'amont du collectif marin. Pour toutes ces raisons, il serait judicieux de poser « courageusement » la question du mandataire et de sa place dans l'amélioration de la situation socioéconomique de la communauté des pêcheurs dans la région de Rachgoun – Béni Saf.

Tableau 47: Êtes vous satisfait avec le circuit existant

Êtes-vous satisfait avec le circuit existant					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	86	67,7	79,6	79,6
	Non	22	17,3	20,4	100,0
	Total	108	85,0	100,0	
Manquante	Système manquant	19	15,0		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La création des halles à marées par la tutelle, témoigne des efforts et des réflexion développés par la tutelle pour donner plus de traçabilité, plus de transparence, plus d'organisation et plus d'efficacité dans la commercialisation des produits de la pêche. La halle à Marée est opérationnelle et la majorité, soit 87% du collectif marin semble en être satisfait.

Tableau 48: Existe-t-il une halle à marée dans votre port ?

		Existe-t-il une halle à marée dans votre port ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	116	91,3	99,1	99,1
	Non	1	,8	,9	100,0
	Total	117	92,1	100,0	
Manquante	Système manquant	10	7,9		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Tableau 49: Si oui, est-elle opérationnelle ?

		Si oui, est-elle opérationnelle ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	116	91,3	100,0	100,0
	Manquante	Système manquant	11	8,7	
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Tableau 50: Pensez-vous qu'elle apporte ou va apporter un plus ?

		Pensez-vous qu'elle apporte ou va apporter un plus ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	99	78,0	86,8	86,8
	Non	15	11,8	13,2	100,0
	Total	114	89,8	100,0	
Manquante	Système manquant	13	10,2		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Les Halles à Marée (Hàm) auraient apporté comme plus la traçabilité, l'amélioration des revenus à travers la valorisation des captures (produits de la mer) tout en améliorant la salubrité et l'hygiène ce qui se répercuterait systématiquement sur la santé public, la qualité des produits et par voie de conséquences sur les prix.

La réduction dans les circuits de commercialisation est également une valeur ajoutée des Hàm puisque cette réduction affecterait positivement les revenus des pêcheurs et le pouvoir d'achat des consommateurs finaux en matière de produit de la pêche.

La majorité soit 77% des répondants atteste que parmi les valeurs ajoutées des halles à marées est la transparence et la traçabilité. La valorisation de la production (capture) et l'amélioration des revenus sont également considérées par 17% des répondants. Par ailleurs environ 6% des répondants voient que les Hàm améliorerait l'état d'hygiène et de salubrité au profit du consommateur et de la santé publique.¹⁹

¹⁹ Faut-il noter que le comportement du collectif marin et sa position par rapport à l'utilité des Hàm est très encourageante, sachant que beaucoup de pêcheurs exerçant dans d'autres wilaya ont eu une réaction négative quant à l'intérêt à l'adhésion à l'idée de développer ces Hàm. De ce fait, il serait judicieux de comprendre les raisons de succès dans certains ports, et le rejet catégorique dans d'autres ports.



Tableau 51: Les principaux effets positifs émanant des HâM.

		Si Oui			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Traçabilité	70	55,1	76,9	76,9
	Valorisation des captures en améliorant les revenus de l'équipage	15	11,8	16,5	93,4
	Hygiène et Salubrité	5	3,9	5,5	98,9
	Réduction du circuit de commercialisation	1	,8	1,1	100,0
	Total	91	71,7	100,0	
Manquante	Système manquant	36	28,3		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.8. Gouvernance des ressources halieutiques et de l'environnement.

Dans cette partie on s'intéresse à l'état de la ressource et de l'écosystème marin. Il s'agit de l'identification des espèces concernées par la raréfaction de la ressource.

En effet, qui est responsable de la raréfaction de la ressource et de la dégradation de l'écosystème marin. Les résultats de l'enquête illustrés dans le tableau ci-après montrent clairement les raisons de la dégradation des écosystèmes marins notamment les activités telluriques avec comme vecteur principal le bassin versants, sachant que la région est connue par son réseau hydrique dense notamment Oued Tafna qui déverse à quelques centaines de mètres de la Plage Madrid à Rachgoun.

Tableau 52: Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?

		Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?			
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Poissons de fond	9	7,1	7,8	7,8
	Les petits pélagiques	27	21,3	23,5	31,3
	Les grands pélagiques	2	1,6	1,7	33,0
	Les mollusques	1	,8	,9	33,9
	Toute la ressource	76	59,8	66,1	100,0
Total		115	90,6	100,0	
Manquante	Système manquant	12	9,4		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

La majorité du collectif marin répondant soit 66% déclare que la dégradation de l'écosystème et de l'environnement marin ont eu des effets négatifs sur la ressource halieutique toutes espèces confondues.

Par ailleurs, comme le montre le tableau suivant, 52% de répondants attestent que le petit pélagique est le plus touché par la dégradation de l'environnement marin est la baisse des stocks.

Faut-il rappeler que le petit pélagique représente environ 80% de la production nationale. Alors que la majorité du collectif marin exerce dans des sardiniers. Ceci nous interpelle pour réagir par rapport à ce constat compte tenu de la place de choix du petit pélagique dans l'économie des pêches ainsi que son rôle socioéconomique dans l'amélioration de la situation sociale et économique de la communauté des pêcheurs.

Tableau 53: Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?

Dans le cas d'une dégradation, elle concerne quel type de poisson ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Poissons de fond	1	,8	4,3	4,3
	Les petits pélagiques	12	9,4	52,2	56,5
	Les grands pélagiques	6	4,7	26,1	82,6
	Les crustacés	2	1,6	8,7	91,3
	Toute la ressource	2	1,6	8,7	100,0
	Total	23	18,1	100,0	
Manquante	Système manquant	104	81,9		

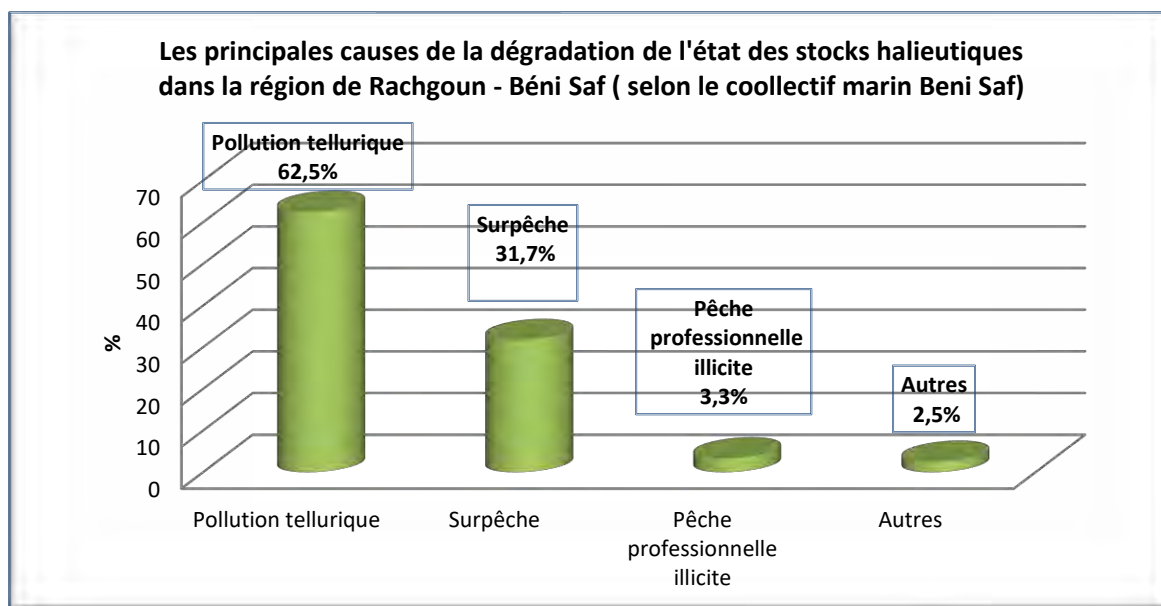
Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Tableau 54: Quelles sont les principales raisons qui expliqueraient la dégradation de l'état des stocks halieutiques ?

Quelles sont les principales raisons qui expliqueraient la dégradation de l'état des stocks halieutiques ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pollution tellurique	75	59,1	62,5	62,5
	Surpêche	38	29,9	31,7	94,2
	Pêche professionnelle illicite	4	3,1	3,3	97,5
	Autres	3	2,4	2,5	100,0
	Total	120	94,5	100,0	
Manquante	Système manquant	7	5,5		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Graphique 15 : Les principales causes de la dégradation de l'Ecosystème marin.



Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.9. Les effets des diverses externalités négatives sur le bien-être des pêcheurs.

La quasi-totalité des pêcheurs attestent que les externalités négatives émanant des activités telluriques, de la surpêche et de la pêche illicite sont à l'origine de la dégradation de leur bien-être. En effet, il semblerait que nous avons tous omis une chose, selon les résultats, et compte tenu de ce que nous récoltons comme informations et que nous découvrons sur terrain ; Il est temps d'identifier les principaux pollueurs des écosystèmes marins et côtiers. Il faudrait revoir la thèse qui impute les raisons de dégradation des rendements des écosystèmes marins aux usagers des espaces et des territoires marin, il faut plutôt diriger les doigts vers les pollueurs en amont notamment les acteurs de certaines activités telluriques dont la principale chaîne de transmission sont les bassins versants et les différents réseaux hydriques, qui ont parfois des prolongements en amont dont les « profondeurs vers le Sud » atteignent plus de 80 Km. Dans notre cas, les territoires de Sidi Bel Abbes, de Tlemcen et d'Oran, déversent tous en mer est affectent négativement, les économies marine et côtière. Pour ce faire, nous avons tenté de mettre en exergue ce point pertinent pour servir d'information et de données importantes pour la prise de décision. Il faut identifier les pollueurs et les classer par ordre de « dangerosité et de nuisibilité ».

La communauté des pêcheurs, est certes responsable de la situation actuelle des écosystèmes. Mais, malheureusement elle n'est pas la seule responsable.

Tableau 55: Toutes ces externalités négatives affectent-elles sérieusement votre Bien Être ?

Toutes ces externalités négatives affectent-elles sérieusement votre Bien Être ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	104	81,9	98,1	98,1
	Non	2	1,6	1,9	100,0
	Total	106	83,5	100,0	
Manquante	Système manquant	21	16,5		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Encadré : Extrait de «La Stratégie Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture : Quelle démarche pour un développement durable de la pêche artisanale en Algérie ? »²⁰

Contrairement à ce qui est admis, les pêcheurs ne sont pas les seuls responsables de la dégradation en matière de rendements. La littoralisation a eu des effets négatifs sur la ressource halieutique et menace sérieusement le devenir et la durabilité de la pêche artisanale. Dans ce sens, le développement durable de la pêche artisanale mérite d'abord une protection contre les effets négatifs de cette littoralisation dont émanent des effets d'externalité négatives des activités telluriques (terrestre, agriculture intensive, industrie, ...).

1.10. Comment justifier l'intervention publique pour pallier cette situation ?

Les résultats confirment la nécessité de l'intervention publique pour pallier ce problème et restaurer la dégradation issue des principaux acteurs de cette pollution et de la dégradation de l'écosystème marin. Ainsi, la majorité absolue du collectif marin soit 95% encourage voire sollicite les collectivités locales et les pouvoirs publique à réagir.

Ces résultats attestent de l'urgence de « l'intervention publique » et justifie l'objet et l'intérêt de la présente étude socioéconomique qui permettrait de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des choix publics et de la prise de décisions.

Tableau 56: Si oui, pensez-vous qu'il faut intervenir pour régler le problème de la dégradation de la ressource ?

Si oui, pensez-vous qu'il faut intervenir pour régler le problème de la dégradation de la ressource ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	115	90,6	95,0	95,0

²⁰ La Stratégie Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture : Quelle démarche pour un développement durable de la pêche artisanale en Algérie ? ». Chakour Saïd Chaouki, FAO, 2018.

Manquante	Non	6	4,7	5,0	100,0
	Total	121	95,3	100,0	
	Système manquant	6	4,7		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Le tableau ci-après consolide les orientations de la présente étude et confirment le recours à l'intervention des pouvoirs publics.

Tableau 57: Si oui, quelles sont les mesures pour lesquelles vous opteriez ?

Si oui, quelles sont les mesures pour lesquelles vous opteriez ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Exploitation et Gestion durable de certaines zones (Réserves marines : AMP)	13	10,2	11,7	11,7
	Repos biologique	82	64,6	73,9	85,6
	Quotas individuels	6	4,7	5,4	91,0
	Création de récifs artificiels	9	7,1	8,1	99,1
	Autres	1	,8	,9	100,0
	Total	111	87,4	100,0	
Manquante	Système manquant	16	12,6		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

1.11. Les mesures à prendre pour pallier aux problèmes de dégradation de l'écosystème marin.

Encadré 6: Dégradation de l'écosystème marin.

Encadré : Dégradation de l'écosystème marin : que faire dans une situation pareille ? et quelles sont les mesures à prendre ?

Le repos biologique reste la meilleure solution pour 74% des pêcheurs répondants. En outre, 11% préfèrent recourir à la gestion durable non pas des ressources mais surtout des espaces marins notamment les Aires Marines Protégées.

Par ailleurs, et comme les études socioéconomiques ont comme principal objectif la compréhension et la maîtrise des logiques développées par chaque acteur, en vue de prendre en compte cette compréhension / identification, pour que les décisions prises soient compatibles avec chaque sujet ou groupe de sujet.

En effet, les Aires Marines Protégées peuvent être considérée comme un outil d'aménagement spatiotemporel qui vise à gérer rationnellement les ressources marines. En outre, il ne faut pas le prendre dans un contexte de restriction, mais plutôt de « spatialisation » et organisation en matière d'accès et de gestion de la ressource et des espaces.

Dans ce sens, le repos biologique classique se contente de fermer l'activité de pêche au cours de la période allant du 1^{er} Mai au 1^{er} septembre de chaque année.

Les Aires Marines protégées, telle que présentées plus haut, seraient en mesure de jouer un rôle très important dans le processus de développement local dans un contexte d'économie bleue.

Le repos biologique comme « objectif », peut donc être réalisé en concertation avec les parties prenantes, notamment institutionnelles.

Dans la présente étude, nous avons accordé une importance capitale à ce principe de « concertation » et qui pourrait nous aider dans l'amélioration de l'efficacité des choix publics.²¹

1.12. L'approche intégrée Pêche-Tourisme- Agriculture.

La trilogie Pêche-Tourisme-Agriculture mérite réflexion. Pour ce faire, la concertation et la consultation permettraient de voir mieux pour bien réagir.

²¹ Nous présenterons, dans ce rapport, les résultats des ateliers de Concertation que nous avons organisés avec le concours et l'appui du Ministère de l'Environnement et des cadres de la Direction de l'environnement de Ain Témouchent. Ces résultats permettront de renforcer les orientations émanant du présent projet.

Tableau 58: Avez-vous l'habitude d'utiliser vos barques pour des " Balades en mer " ou pour des navettes à l'île de Rachgoun ?

Avez-vous l'habitude d'utiliser vos barques pour des " Balades en mer " ou pour des navettes à l'île de Rachgoun ?		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	2	1,6	1,9	1,9
	Non	102	80,3	98,1	100,0
	Total	104	81,9	100,0	
Manquante	Système manquant	23	18,1		
Total		127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Encadré 7: Comment renforcer les capacités financières, sociales et économiques de la communauté des Pêcheurs ?

Encadré : Comment renforcer les capacités financières, sociales et économiques de la communauté des Pêcheurs ?

Par la création d'activités d'appoint pour améliorer la situation actuelle, généralement précaire, des Pêcheurs et particulièrement celle des Marins Pêcheurs.

La quasi-totalité soit 94% des pêcheurs atteste que l'activité « Balade en mer » n'est pas pratique pour eux.

En effet, dans la région de Rachgoun, l'activité dont la demande est importante est celle d'assurer la navette depuis les plages notamment « Plage de Madrid » vers l'Île de Rachgoun. Faut-il noter que cette activité est plutôt pratiquée par les plaisanciers dont la quasi-totalité n'a pas de place dans les ports. Les Plages d'échouages pourraient jouer un rôle déterminant dans l'organisation de l'activité et l'implication des plaisanciers.

1.13. Le Pescatourisme comme activité complémentaire.

Le Pescatourisme comme activité complémentaire est en mesure de conforter la situation socioéconomique des pêcheurs.

En effet, le contexte du Pescatourisme, en Algérie diffère amplement des contextes d'autres pays méditerranéens, notamment la France et l'Espagne. Il est né dans le cadre de projets de création d'AMP : Il s'agissait de créer un repos biologique dans un contexte spatiotemporel fondé sur l'organisation de l'accès à la ressource et aux espaces marins.

Ceci suscitait la détermination et la définition du droit d'accès à la ressource. Il s'agit donc non seulement de déboucher sur un repos biologique mais aussi et surtout, de permettre à tous les pêcheurs de pêcher, mais en respectant les lieux de pêche et les périodes de pêche.

Donc, à notre sens, le repos biologique est inclus dans le système de protection assuré par les Aires Marines Protégées. Plus qu'un instrument, nous devons donc considérer l'AMPs comme un Investissement en Capital Naturel qui vise la protection des ressources naturelles et les écosystèmes marin mais sans oublier l'amélioration du Bien-être des pêcheurs.



Tableau 59: (Cette question est posée après avoir expliqué et défini le " Pescatourisme) : Le Pescatourisme comme activité complémentaire et à temps partiel ?

(Cette question est posée après avoir expliqué et défini le " Pescatourisme) : Le Pescatourisme comme activité complémentaire et à temps partiel ?					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	69	54,3	70,4	70,4
	Non	29	22,8	29,6	100,0
	Total	98	77,2	100,0	
Manquante	Système manquant	29	22,8		
	Total	127	100,0		

Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Le Pescatourisme, comme activité complémentaire est en mesure de donner des résultats satisfaisants et est accepté par la majorité des gens de mer. Faut-il rappeler que cette activité est officiellement autorisée.²² L'article 3 du Décret exécutif n° 16-203 définit le Pescatourisme comme « une opération d'embarquement de passagers à bord des navires armés et équipés à la pêche ou navires aquacoles, à titre d'activité complémentaire de plaisance, pour leur faire découvrir le métier de marin pêcheur ou d'aquaculteur ainsi que le milieu marin. »

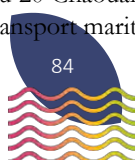
La communauté des pêcheurs pense que le Pescatourisme, tel que défini dans le présent document, est en mesure d'apporter un plus dans l'amélioration du cadre de vie des pêcheurs ainsi que dans la diversification économique en créant des chaînes de valeur qui toucheraient aussi bien le secteur de la pêche et ses acteurs, que le secteur du tourisme et ses acteurs. Sur le plan institutionnel et législatif, les Aires Marines Protégées, comme instrument et Investissement en Capital Naturel, et le Pescatourisme comme activité hybride (Tourisme- Pêche) ; sont en mesure de contribuer, ensemble, à la protection « étudiée et raisonnée » des espaces marins et côtiers et de leur environnement. En effet, cette protection est, au final une protection de l'homme par la protection de ses intérêts et de son environnement.

1.14.Synthèse conclusive de la troisième Partie.

L'enquête socioéconomique se voulait une contribution à l'identification des principales caractéristiques des populations locales. Elle nous a permis de faciliter la compréhension des logiques développées par les acteurs locaux, leurs aspirations et leurs réactions. Une compréhension qui pourrait servir à la mise en place d'une stratégie de développement local et intégré en prenant en considération ces acteurs en tant que partie prenante dans la gestion durable des ressources locales et dans la gouvernance du territoire littoral local de Rachgoun.

L'encadré ci-après résume les résultats de l'approche empirique.

²²L'article 2, le point b) du Décret exécutif n° 16-203 du 20 Chaoual 1437 correspondant au 25 juillet 2016 fixant les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime.



Encadré : Synthèse conclusive de l'investigation sur la pêche.

Aux termes de cette investigation qui vise une identification des parties prenantes et une compréhension des logiques développées par ces acteurs de la pêche et du tourisme ; nous avons tenté de mettre en exergue les éléments suivants :

- Quels sont les acteurs principaux usagers de cet espace fragile : qui sont-ils ?
- Comment passer de l'exploitation des ressources marines à la gouvernance des espaces marins et de leurs composantes ?
- Le risque de disparition de la pêche artisanale tant que patrimoine.
- La mise en exergue du caractère « artisanal » et « familial » de la profession pêche.
- Faut-il protéger cette pêche familiale et artisanale et comment (quels sont les instruments ?
- L'avenir de chaque type de métiers de pêche et sa pérennité restent tributaires du lègue, aux enfants, de la profession et du savoir-faire.
- Comment valoriser les savoir-faire locaux et les mettre à la disposition des chercheurs et au service de la science et du développement local ?
- La pêche est-elle rentable ?
- Mettre en exergue la situation socioéconomique du collectif marin en soulignant l'existence de disparités qui rendraient l'analyse biaisée.
- Identifier les degrés de précarité sociale et économique et le recours à des ressources d'appoint pour un renforcement des capacités financières du collectif marin.
- La situation familiale et le bien-être est certes tributaires de facteurs endogènes que la communauté des pêcheurs pourrait maîtriser, en outre cette situation reste également dépendante de facteurs exogènes notamment les activités telluriques.
- Faut-il revoir le système de part ?
- À qui profitent les circuits de commercialisation ? et quelle place pour le mandataire ?

2. Enquête-Sondage sur le tourisme, l'intelligence territoriale, l'attractivité du territoire et la dynamique de développement dans la région de Rechgoun- Béni Saf.

L'approche empirique s'est également dotée d'une investigation de terrain très importante pour quêter les voies et les moyens faisables et réalistes pour protéger les écosystèmes marins et côtiers



de la zone d'étude tout en tenant compte de l'amélioration du bien-être de populations locales. Pour ce faire, la présente investigation se veut la mise en exergue du rôle que pourrait jouer l'Île Rechgoun dans la dynamique de développement local.

2.1. Principe et Méthode.

Nous avons réalisé une enquête-sondage qui a ciblé les principaux acteurs impliqués dans le développement local particulièrement dans la zone marine et côtière de Rechgoun.

L'idée mère est de montrer la relation entre l'intelligence territoriale et le développement de la région de Rachgoun. Il s'agira de montrer, dans quelle mesure l'attractivité de l'île de Rachgoun pourra-t-elle avoir des effets sur le développement local.

Nous partons du postulat selon lequel « ***Le recours au marketing territorial est en mesure de booster l'économie locale en jouant sur l'image de Rachgoun Béni Saf à travers les avantages et les opportunités dont elle dispose*** ». Ceci serait possible par la promotion de la « destination Rachgoun ».

L'approche adoptée est le résultat de la concertation et de la valorisation des Savoirs faire locaux pour l'identification des opportunités et des contraintes et la proposition d'un plan d'action et des instruments et des modes opératoires faisables pour sa mise en œuvre. La figure ci-après résume les principales étapes de cette approche.

Figure 14: Démarche adoptée.



Source : Une approche participative appliquée aux études socioéconomiques. S.C. Chakour, AGEM, sous Presse, 2021.

2.2. Application au cas de Rechgoun en Algérie.

2.2.1. Identification des Principaux acteurs ressources à impliquer.

Nous avons procédé à l'identification des principales personnes ressources (Institutions ressources, et personnes physiques ressources). Ces derniers sont impliqués dans le processus de concertation et de la valorisation de leurs expertises et de leurs savoirs faire.

Tableau 60: Les principaux acteurs ressources à impliquer.

Les principaux acteurs ressources à impliquer.	Acronymes
- Les Elus Locaux (EL),	(EL)
- les Cadres de l'Exécutif de la Wilaya,	(CEW)
- les Cadres de la Direction de la Pêche et de la Production Halieutique,	(CDPPH)
- les Cadres de la Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Ain Témouchent,	(CDEWAT)
- les Cadres du Commissariat National du Littoral,	(CCNL)
- les Agences Touristiques	(AT),
- les Experts en Tourisme,	(ET)
- les Experts en Aménagement du Territoire,	(EAT)
- les Associations Impliquées dans le Développement Local et Durable,	(AIDLD)
les Cadres de la Direction des Services Agricoles de la Wilaya d'Ain Témouchent.	(CDSAWAT)

Source : Une approche participative appliquée aux études socioéconomiques. S.C. Chakour, AGEM, sous Presse, 2021.

2.2.2. Présentation de la grille d'enquête-Sondage.

Pour collecter les informations nécessaires à notre investigation, nous avons construit la grille de sondage suivante :

Tableau 61: Grille d'Investigation et de sondage.

N°	Grille d'Investigation et de sondage.
	Attractivité du territoire (Rachgoun) diversification économique et développement durable.



1	Identification
2	Âge
3	Statut
4	D'après vous quelle est la principale vocation économique à Béni Saf (Rachgoun) ?
5	Quelles sont les forces motrices du développement dans la région de Rachgoun à Béni Saf ?
6	Pensez-Vous que l'attractivité territoriale est un facteur du développement des territoires ?
7	Comment augmenter le niveau de cette attractivité dans la région de Rachgoun ?
8	Qui doit assurer l'amélioration de l'attractivité territoriale dans la région de Rachgoun ?
9	Quels sont les leviers du marketing territorial à utiliser pour promouvoir la destination "Rachgoun- Béni Saf." ?
10	L'écotourisme d'après vous est :
11	Êtes-vous informés des principaux projets d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?
12	Pensez-vous que l'écotourisme est une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale ?
13	L'écotourisme est-il une activité à promouvoir ?
14	Comment Promouvoir l'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?
15	Avez-vous été consultés dans le cadre du projet "écotourisme» ?
16	Que pensez-vous de la valorisation et de la " revitalisation " du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel de certains anciens villages coloniaux comme El Maleh ?
17	Dans quel contexte a été proposé le projet d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?
18	Pensez-vous que l'attractivité du territoire a des effets sur la promotion de l'écotourisme ?
19	Pensez-vous que l'écotourisme aura des effets sur le marketing territorial ?
20	Connaissez-vous le Pescatourisme ?
21	Quelle est la relation entre le Pescatourisme et l'écotourisme ?
22	Quelles est la relation entre le marketing territorial dans la région de Rachgoun-Béni Saf et le Pescatourisme dans les zones littorales ?
23	Comment, d'après vous, le marketing territorial dans la région de Rachgoun-Béni Saf affecterait-il la promotion de l'écotourisme, particulièrement le Pescatourisme ?
24	Quelles sont les principaux facteurs d'attractivité territoriale dans la région de Rachgoun-Béni Saf par ordre de priorités. ?
25	Le marketing territorial, a-t- il des effets sur l'attractivité territoriale ?
26	Comment le marketing territorial affecterait-il le niveau d'attractivité territoriale et le développement local dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Le traitement des données et la valorisation des outputs ont permis de produire de données et de indicateurs assez intéressants sur les acteurs du développements et les composantes principales du territoire d'étude.

2.2.3. Structure et composante des acteurs impliqués.

Nous nous sommes intéressés aux savoirs faire et aux expertises des principaux acteurs du développement local.

Tableau 62: Structure et composante des acteurs impliqués.

Statut					
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valide	Élus locaux	6	15,8	15,8	15,8
	Cadres Wilaya exécutifs	5	13,2	13,2	28,9
	Cadres Direction pêche	4	10,5	10,5	39,5
	Cadres Direction Environnement	4	10,5	10,5	50,0
	Cadres CNL	1	2,6	2,6	52,6
	Agences Touristiques	5	13,2	13,2	65,8
	Experts en tourisme	3	7,9	7,9	73,7
	Experts en aménagement du territoire	2	5,3	5,3	78,9
	Associations impliquées dans le DD	4	10,5	10,5	89,5
	Cadre Agriculture	4	10,5	10,5	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Les 38 principaux acteurs interrogés représentent des personnes physiques ou morales ressources. Ils sont tous impliqués dans le processus de développement local. Nous avons, pour des raisons méthodologiques, interrogé d'une manière aléatoire selon la disponibilité de ces acteurs, compte tenu des contraintes occasionnées par la conjoncture défavorable (COVID19). Le tableau ci-après détaille la composition des acteurs ciblés. Nous avons tenté de valoriser les savoirs faire de ces acteurs pour renforcer l'efficacité du choix public pour un développement local durable.

2.2.4. La vocation économique de la région de Rachgoun – Béni Saf et les trois principaux secteurs moteurs du développement.

Tableau 63: principaux secteurs moteurs du développement.

Quels sont les trois principaux secteurs moteurs du développement dans la région de Rachgoun ?						
	Analyse absolue (Nombre de sujets)		Analyse relative (%)		Total	
	Oui	Non	Oui en %	Non en %	En nombre de sujets	En %
La pêche.	33	5	87	13	38	100
L'agriculture.	13	25	34	66	38	100
L'industrie.	2	36	5	95	38	100
Tourisme.	27	11	71	29	38	100

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rachgoun.

Selon les principaux acteurs interrogés, la pêche ; le tourisme et l'agriculture sont les principales activités économiques dont les retombées socioéconomiques sont de taille. Leur contribution à l'amélioration des conditions sociales et économiques est incontournable. Par ailleurs, l'analyse atteste de la place de choix de la pêche dans l'économie locale. En effet, 87% des répondants confirment que la pêche est une force motrice du développement locale. Ce résultat doit être pris en compte dans la reconfiguration du modèle de développement de la région de Rachgoun. A notre humble avis, la pêche est une activité à protéger par sa promotion en tant que patrimoine local, national voire régional (méditerranée).

Le tourisme est également un secteur moteur en mesure de booster l'économie locale à travers ses effets d'entraînement et ses interactions avec la pêche dans la région de Rachgoun. Ainsi, 71% des acteurs interrogés considèrent que le tourisme est un élément voire une variable importante dans l'équation du développement de la région de Rachgoun.

A un degré moindre, l'agriculture, qui constitue la principale activité économique dans l'économie de la wilaya, reste néanmoins une activité présente et a effets d'entraînement non négligeables puisque 34% des acteurs interrogés considèrent l'agriculture comme activité motrice du développement dans la région de Rachgoun.

L'industrie n'est pas considérée comme activité motrice du développement local dans la région de Rachgoun, puisque seulement 5% des acteurs locaux interrogés ne considèrent pas l'industrie comme une activité motrice du développement.

Eu égard à cette analyse, il ressort que les principales forces motrices du développement dans la région d'étude sont, par ordre d'importance, la pêche, le tourisme et l'agriculture.

Afin de consolider ces résultats, nous nous sommes interrogés quant à la vocation de la zone d'étude et avons recueilli les résultats ci-après.

Tableau 64: La vocation de la région de la région de Rachgoun .

Quelle est la vocation de la région de la région de Rachgoun ?		
Choisir la principale vocation de la région de Rachgoun.	Nombre de réponses	Choix en %
Pêche-Tourisme-Agriculture.	29	76
Agriculture-Industrie-Pêche.	6	16
Industrie-Tourisme- Agriculture.	3	8
Total	38	100

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Le tableau atteste que la vocation de la région de Rachgoun est du type « Pêche-Tourisme-Agriculture. » ; puisque 76% des acteurs locaux interrogés l'attestent. Ce résultat vient confirmer les résultats présentés plus haut qui montrent que, la pêche, le tourisme et l'agriculture représentent les principales forces motrices du développement local de la région de Rachgoun.

2.2.5. L'attractivité des territoires de Rachgoun Béni Saf.

L'attractivité du territoire pourrait être utilisée comme un outil de promotion des activités économiques dans la zone d'étude.

Tableau 65: L'attractivité territoriale, un facteur du développement des territoires.

Pensez-Vous que l'attractivité territoriale est un facteur du développement du territoire ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	38	100,0	100,0	100,0

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Le but de l'analyse est de déboucher sur des propositions faisables pour promouvoir d'autres activités hybrides dans le cadre de la diversification économique, donc de la diversification des sources de revenus.

À l'unanimité, tous les acteurs s'accordent à dire que l'attractivité territorial et un facteur le développement des territoires.

En effet, l'attractivité est l'action ou le fait d'attirer par l'impression, par l'exhibition et par la séduction, l'attention des acteurs en créant chez eux une envie d'investir, de visiter ou de découvrir un endroit ou une chose. Dans ce contexte, l'attractivité doit se baser sur un phénomène, une chose, un site attractif ou un patrimoine.

2.2.6. Les actions à entreprendre pour augmenter le niveau de l'attractivité du territoire.

En partant de l'hypothèse selon laquelle l'attractivité est un facteur de développement, Il s'agit de quêter les actions à entreprendre pour augmenter le niveau de cette attractivité dans la région de Rachgoun.

Tableau 66: Comment augmenter le niveau de cette attractivité dans la région de Rachgoun ?

Comment augmenter le niveau de cette attractivité dans la région de Rachgoun ?					
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valid	Par la valorisation du potentiel local et le marketing territorial	10	26,3	26,3	26,3
	Par le marketing Territorial et la promotion de la destination locale (Rachgoun – Béni Saf)	10	26,3	26,3	52,6
	Par la valorisation des produits du terroir, le marketing Territorial et la promotion de la destination locale (Rachgoun – Béni Saf)	18	47,4	47,4	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La majorité relative, soit 47%, des interrogés considère l'augmentation de l'attractivité des territoires de Rachgoun peut se faire Par la valorisation des produits du terroir, le marketing Territorial et la promotion de la destination locale (Rachgoun – Béni Saf).

Encadré N° 2 : Biodiversité et environnement marin et côtier de l'Île de Rechgoun.

Encadré : Biodiversité et environnement marin et côtier de l'Île de Rechgoun, une opportunité à valoriser. (Extrait de «Vue d'ensemble synthétique sur la caractérisation écologique de la partie marine et côtière de l'île de Rachgoun ». Page 06.)

La richesse biologique enregistrée lors des récentes études (PNUE/PAM-CAR/ASP, 2016 et SPA/RAC-PNUE/PAM, 2020), réalisées sur les trois îles est remarquable et révèle une diversité ichtyologique et méga benthique



importante, marquées par la présence d'espèces à statut particulier qui font l'objet de mesures de protection par la Convention de Barcelone et celle de Berne.

*Par ailleurs, dans son évaluation de l'état de conservation de la gorgone blanche *Eunicella singularis* du complexe insulaire de l'Ouest, Benabdi (2020) démontre également le bon état de conservation des populations de cette espèce notamment au niveau de l'île de Rachgoun. Cela conforte également les résultats des précédentes études au niveau de ce complexe insulaire.*

Encadré N° 3: Les opportunités offertes par l'île de Rachgoun.

Encadré : Les opportunités offertes par l'île de Rachgoun.

Dans ce cas, l'île-Rachgoun et son environnement marin et côtier constituent l'outil, la valeur et le moyen dont doit se ressourcer le Marketing territorial. En effet, la zone d'étude se démarque par son environnement écologique et économique.

D'abord, elle est classée (RAMSAR) comme patrimoine mondial. Un label à valoriser pour l'attractivité touristique.

D'autre part, il s'agit d'une Île qui a des spécificités notamment elle est le lieu de passage périodique de certains oiseaux migrateurs chaque année. C'est le lieu de pèlerinage d'environ 8 mille visiteurs qui viennent chaque année observer ces oiseaux migrateurs. Cette opportunité est à valoriser en officialisant et en organisant cet à la fois scientifique et touristique. Créer des événements périodiques ou annuels. Ceci pourrait se faire avec la collaboration de la direction de l'environnement, la direction du tourisme, la conservation des forêts, le CNL, la direction de la pêche. En effet, d'après les associations, environs 8 mille pèlerins viennent observer les oiseaux migrateurs chaque année. Ceci représente une demande touristique très importante qui aura des retombées socio-économiques considérables sur les acteurs locaux.

Le grand phare, le musée de la mer et l'aquarium de Béni Saf, la légende du phoque marin ²³de l'île Rachgoun. La biodiversité et la splendeur des paysages marins et côtiers de Béni Saf.

Tous ces éléments doivent faire l'objet d'une valorisation et d'exhibition territoriale pour mieux vendre l'image du site de Rachgoun. Ceci doit se faire sur la base du marketing territorial, qui à son tour doit se baser sur une intelligence territoriale.

²³ Nous avons visité, lors de notre mission de prospection, un site de l'île de Rachgoun dit « la grotte du Phoque Marin » qui mérite une valorisation par la création d'une valeur intrinsèque à travers sa promotion à une légende.

Tableau 67: Les principaux acteurs en charge de l'amélioration de l'attractivité du territoire de Rachgoun.

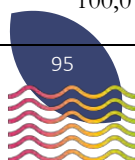
Qui doit assurer l'amélioration de l'attractivité territoriale dans la région de Rachgoun ?				
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Les collectivités locales	10	26,3	26,3
	Le mouvement associatif et la société civile.	5	13,2	39,5
	Les entrepreneurs et les entreprises locales.	1	2,6	42,1
	Tous les acteurs locaux.	22	57,9	100,0
	Total	38	100,0	100,0

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rachgoun.

La majorité (60%) des interrogée considère que la mise en œuvre d'un plan d'action pour amorcer une dynamique de développement, est l'affaire des tous les acteurs. En effet, pour atteindre l'objectif tracé et permettre la mise en œuvre du plan d'action, la coordination intersectorielle par les collectivités locales demeure indispensable pour réussir la mise en couvre. Par ailleurs, la principale tâche revient aux collectivités locales.

Tableau 68: Le mode opératoire et les outils du marketing territorial pour promouvoir la destination zone d'étude.

Les moyens de marketing pour la destination Béni Saf - Rachgoun.				
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Connaissance	4	10,5	10,5
	Bouche à Oreille	5	13,2	23,7
	Les moyens de communication et d'information publics et privés	29	76,3	100,0
	Total	38	100,0	100,0



Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Cependant, le recours aux moyens de communication publics et/ ou privés, et aux NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) est très recommandé (76 % des acteurs locaux).

Tableau 69: Implication des acteurs locaux.

Êtes-vous informés des principaux projets d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	32	84,2	84,2	84,2
	Non	6	15,8	15,8	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La grande majorité des interrogés, soit 84%, déclare être informée des différents projets d'écotourisme dans la région d'étude.

2.2.7. L'écotourisme, une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale.

Tableau 70: L'écotourisme est une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale .

Pensez-vous que l'écotourisme est une " activité socioéconomique Phare " qui affecterait l'attractivité territoriale ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	29	76,3	76,3	76,3
	Non	9	23,7	23,7	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La majorité des interrogés, soit 76%, considère l'écotourisme comme une activité socioéconomique attractive « Phare » dont les retombées socioéconomiques seraient importantes et considérables.

Tableau 71: L'écotourisme , une activité à promouvoir .

L'écotourisme est-il une activité à promouvoir ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	32	84,2	84,2	84,2
	Non	6	15,8	15,8	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La grande majorité, soit 84%, encourage la promotion de l'écotourisme dans la région de Rechgoun.

Tableau 72: Comment Promouvoir l'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?

Comment Promouvoir l'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Par un plan de communication et de publicité.	3	7,9	7,9	7,9
	A travers le mouvement associatif, par l'organisation de visites d'échanges et de découvertes inter-régions.	20	52,6	52,6	60,5
	A travers les canaux classiques de publicité.	10	26,3	26,3	86,8
	A travers les réseaux sociaux.	5	13,2	13,2	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La majorité des sujets (53%) propose l'organisation de visites d'échanges et de découvertes inter-régions. Ceci serait possible à travers le mouvement associatif. La promotion de l'écotourisme générerait une dynamique de développement remarquable à travers la promotion de la destination « Île de Rachgoun » et son patrimoine réhabilité et valorisé.

En outre, la promotion de l'écotourisme ne peut-être réalisée sans l'implication du mouvement associatif. Ce dernier se doit d'organiser, en collaboration avec les agences touristiques et les Collectivités Locales, des sorties et des programmes pour les activités d'écotourisme d'une manière coordonnée et « transparente ».

Tableau 73: Participation et consultation des acteurs locaux.

Avez-vous été consultés dans le cadre du projet "écotourisme" ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	32	84,2	84,2	84,2
	Non	6	15,8	15,8	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

84% des interrogés déclarent avoir été consultés dans la proposition et la réalisation du projet « écotouristique ». Il s'agit d'un bon indicateur de concertation et de participation. Faut-il noter que l'approche participative.

Tableau 74: La valorisation et de la " revitalisation " du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

Que pensez-vous de la valorisation et de la " revitalisation " du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel de certains anciens villages coloniaux comme El Maleh ?			
		Frequency	Percent
Missing	System	38	100,0

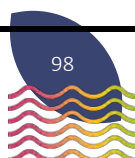
Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Tous les acteurs recommandent le recours à la valorisation du patrimoine matériel et/ou immatériel pour la promotion de l'écotourisme en revitalisant certains sites historiques. Notamment certains anciens villages coloniaux.

À titre d'exemple la réhabilitation et la restauration, à des fins touristiques, des anciens villages coloniaux (comme El Maleh) comme outils d'attractivité à travers l'organisation de visites guidées et programmées dans le cadre de circuits étudiés et planifiés.

Tableau 75: Le contexte du projet d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf .

Dans quel contexte a été proposé le projet d'écotourisme dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Attractivité des touristes	31	81,6	81,6	81,6
	Création de dynamique de développement.	3	7,9	7,9	89,5
	Approche intégrée pêche durable-tourisme.	4	10,5	10,5	100,0



	Total	38	100,0	100,0
--	-------	----	-------	-------

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Environ 82% des interrogés attestent que le projet écotouristique dans la région de Rechgoun s'inscrit dans le cadre d'amélioration de l'attractivité touristique. Faut-il rappeler que le tourisme est une des principales vocations de la région et représente une des principales forces motrice du développement local dans la région d'étude.

Tableau 76: L'attractivité du territoire et ses effets sur la promotion du Pescatourisme.

Pensez-vous que l'attractivité du territoire a des effets sur la promotion du Pescatourisme ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	32	84,2	84,2	84,2
	Non	6	15,8	15,8	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

La grande majorité des interrogés, soit 84%, affirme que l'attractivité du territoire impacte positivement la promotion du Pescatourisme.

Le principe est de valoriser les opportunités offertes par l'île de Rachgoun par le marketing territorial.

L'attractivité de l'Île de Rachgoun est un facteur de développement du territoire local. Augmenter l'attractivité touristique, cette dernière permettrait la découverte d'une activité touristique nouvelle à savoir le Pescatourisme, ces derniers, de bouche à oreille, vont faire de la publicité pour cette nouvelle activité et contribuerait à sa promotion. Il s'agira donc d'améliorer l'attractivité par la valorisation des opportunités offertes notamment les produits et les services du terroir. De ce fait, le marketing territorial pour la zone d'étude permettrait la promotion de la destination Rachgoun-Béni Saf.

Photo 1: Pêche à la Ligne , Pêcheurs amateurs à l'île de Rachgoune , face Nord. (Une opportunité pour développer le Pescatourisme.)

Pêche à la Ligne , Pêcheurs amateurs à l'île de Rachgoune , face Nord. (Une opportunité pour développer le Pescatourisme.)



Source : https://rsis.ramsar.org/RISapp/files/RISrep/DZ1961RIS_1803_fr.pdf/

2.2.8. À propos de la faisabilité de développer l'écotourisme.

L'écotourisme est une activité recommandée pour le développement durable des zones côtières et reste, sur le plan réalisation, un projet faisable, rentable et respectueux de l'environnement marin et côtier.

Développer et promouvoir le Pescatourisme sur le territoire marin et l'agritourisme sur les territoires côtiers. Il s'agit d'activités économiques organisées et réglementées.

Tableau 77: L'écotourisme aura des effets sur le marketing territorial.

Pensez-vous que l'écotourisme aura des effets sur le marketing territorial ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	33	86,8	86,8	86,8
	Non	5	13,2	13,2	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

La majorité des acteurs interrogée, soit 87%, affirme que l'écotourisme affecte le marketing territorial. En effet, les activités éco touristiques seront utilisées comme « label ». Ces dernières sont très demandées ce qui constituerait un élément phare du marketing territorial.

Tableau 78: La relation entre le Pescatourisme et l'écotourisme.

Quelle est la relation entre le Pescatourisme et l'écotourisme ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Relation de complémentarité	34	89,5	89,5	89,5
	Relation de renforcement mutuel	4	10,5	10,5	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

90% des interrogés considèrent que la relation entre l'écotourisme et le Pescatourisme est une relation de complémentarité. En effet, le Pescatourisme peut être considéré comme un type d'écotourisme.

2.2.9. Le marketing territorial et la promotion de l'écotourisme et du Pescatourisme.

Le marketing territorial aurait des effets d'entraînement intéressants notamment sur l'attractivité et le développement local.

Tableau 79: Le marketing territorial et la promotion de l'écotourisme, particulièrement le Pescatourisme.

Comment, d'après vous, le marketing territorial dans la région de Rachgoun-Béni Saf affecterait-il la promotion de l'écotourisme, particulièrement le Pescatourisme ?					
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent	
Valid	Le Marketing territorial permet une meilleure visibilité pour le Pescatourisme.	5	13,2	13,2	13,2
	Le Marketing territorial attire les touristes, qui découvrent Le Pescatourisme	4	10,5	10,5	23,7
	La découverte du tourisme peut être le résultat d'un marketing Territorial	3	7,9	7,9	31,6
	La découverte du Pescatourisme grâce au Mark. Territ. fidélise les touristes à ce nouveau produit touristique.	5	13,2	13,2	44,7
	Au moins deux réponses ensembles parmi la réponse 1, 2,3 et 4	21	55,3	55,3	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Selon les interrogés, le Marketing territorial permet une meilleure visibilité pour le Pescatourisme. Il permet également d'attirer les touristes, qui découvrent Le Pescatourisme. Cette découverte de Pescatourisme, grâce au Marketing Territorial, permet de fidéliser les touristes à ce nouveau produit touristique. La majorité pense atteste que le marketing territorial a des effets directs sur la promotion de l'écotourisme et particulièrement le Pescatourisme dans la région de Rechgoun.

2.2.10. Les principaux facteurs d'attractivité territoriale.

Le but est d'identifier les principaux facteurs d'attractivité du territoire afin de les valoriser au profit de la promotion du développement local.

Tableau 80: Les principaux facteurs d'attractivité territoriale.

Quelles sont les principaux facteurs d'attractivité territoriale dans la région de Rachgoun-Béni Saf par ordre de priorités ?					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	l'île de Rachgoun avec la plage «Madrid»	2	5,3	5,3	5,3
	Les plages	3	7,9	7,9	13,2
	Le prix	5	13,2	13,2	26,3
	Les randonnées de découvertes	4	10,5	10,5	36,8
	L'hospitalité et le calme.	3	7,9	7,9	44,7
	Les infrastructures touristiques	6	15,8	15,8	60,5
	Le patrimoine local	15	39,5	39,5	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

40% des interrogés, affirment que le principal facteur d'attractivité territoriale dans la région de Rachgoun-Béni Saf est son patrimoine local. Faut-il noter que la zone en question recèle de formidables potentialités naturelles et humaines qui constituent un patrimoine à valoriser (voir encadré des opportunités, plus haut).

Tableau 81: Le marketing territorial et ses effets sur l'attractivité territoriale.

Le marketing territorial, a-t- il des effets sur l'attractivité territoriale.					
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	35	92,1	92,1	92,1
	Non	3	7,9	7,9	100,0
	Total	38	100,0	100,0	

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Tableau 82: Le marketing territorial et ses effets sur le niveau d'attractivité territoriale et le développement local.

Comment le marketing territorial affecterait-il le niveau d'attractivité territoriale et le développement local dans la région de Rachgoun-Béni Saf ?				
	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	A travers la publicité audiovisuelle	4	10,5	10,5
	A travers la vulgarisation et l'invitation de personnes ciblées à des fins d'effet cascade.	6	15,8	15,8
	A travers les associations et les jumelages entre territoires.	4	10,5	10,5
	A travers la fidélisation par la découverte de produits touristiques exclusifs comme le Pescatourisme.	24	63,2	63,2
	Total	38	100,0	100,0

Source : Résultats de l'investigation Enquête-Sondage sur le tourisme et l'attractivité de l'Île Rechgoun.

Environ 63% des interrogés recommandent le marketing territorial à travers la fidélisation, par la découverte, des produits touristiques exclusifs comme le Pescatourisme. Par ailleurs, la vulgarisation et l'invitation de personnes ciblées à des fins d'effets cascades, notamment à travers les réseaux des associations représentent des leviers importants de l'attractivité territoriale.

2.2.11. Conclusion.

L'objectif principal de cette investigation était de mettre en exergue le rôle que pourrait jouer l'île de Rechgoun dans le Développement Durable Local. En effet, à travers sa protection et la valorisation de ses composantes naturelles et humaines, la région en question est en mesure d'amorcer une dynamique de Développement Local, voire régional et/ou national.

Dans la présente analyse, nous nous sommes focalisés sur la vocation touristique et halieutique de la Région de Rechgoun et sur son rôle dans l'attractivité des territoires. Le schéma ci-après illustre notre approche.

La présente investigation, nous a permis l'identification :

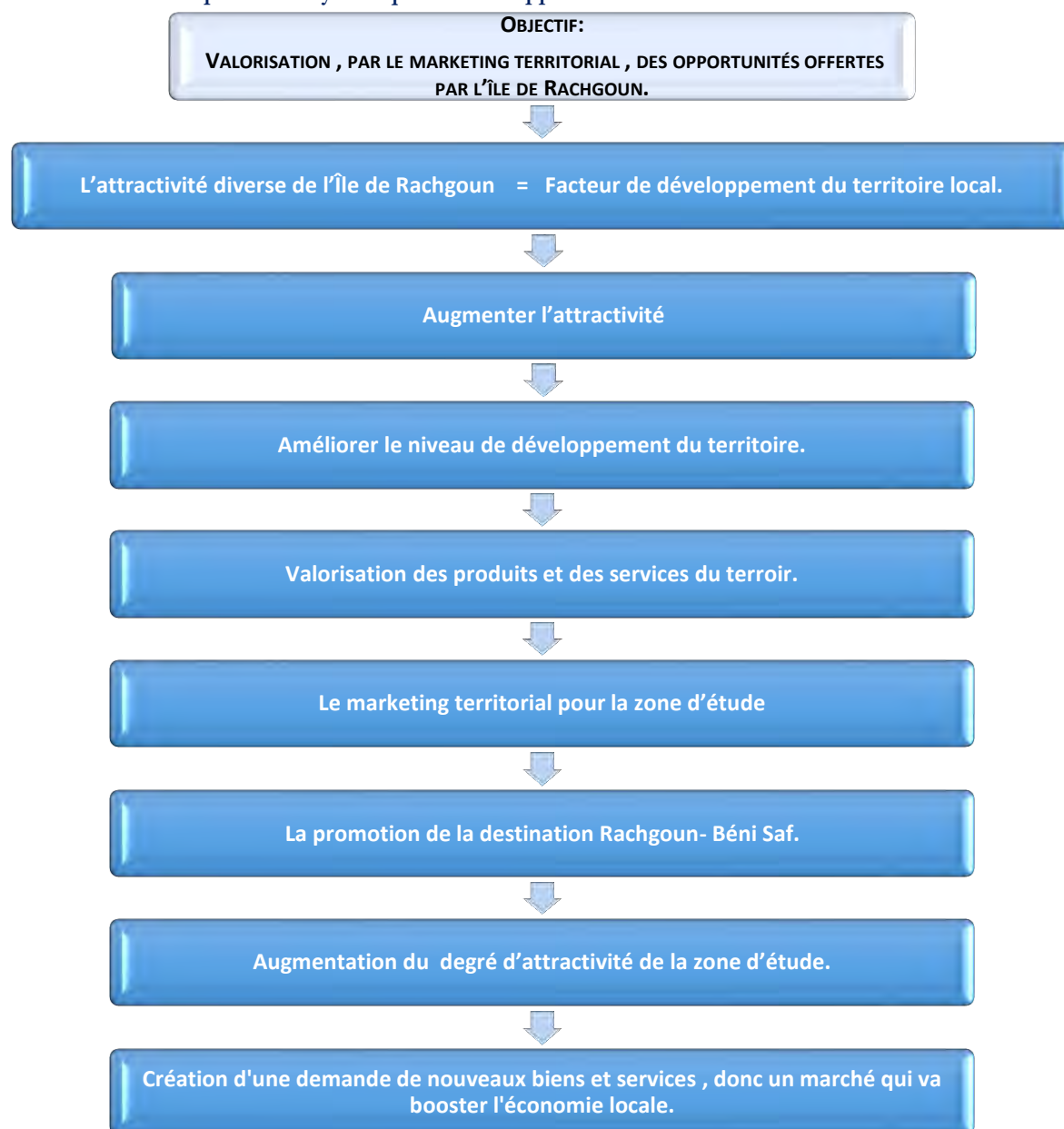
- des principaux acteurs ressources et des logiques développées par les parties prenantes,
- de la vocation socioéconomique de la zone d'étude,

- *des forces motrices du développement local,*
- *des opportunités naturelles,*
- *des savoirs faire locaux,*
- *des produits potentiels du terroir, des valeurs paysagères,*
- *du patrimoine matériel,*
- *et du patrimoine immatériel.*

Cette identification servira de base pour orienter les choix publics en matière de stratégie de développement local et durable. Elle sera donc basée sur l'intelligence territoriale , cette dernière se ressource des résultats de présente investigation notamment de la valorisation des informations, des données , des savoirs et des savoirs faire locaux.

En effet, l'Île Rechgoun, protection dans un contexte en tenant compte de la faisabilité et de la valorisation des opportunités identifiées plus haut dans un contexte participatif

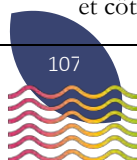
Figure 15: Synthèse des résultats de l'investigation et proposition d'un Plan d'action faisable et de sa mise en œuvre pour une dynamique de développement local et durable de la zone d'étude.



Source : Réalisé par nos soins sur la base des résultats de l'investigation.

Tableau 83: Plan d'action et mise en oeuvre.

OBJECTIF	PLAN D'ACTION	MISE EN OUVRE	ACTEURS CONTRIBUTEURS ET INTERVENANTS
<p>Augmenter l'attractivité du territoire de Rechgoun- Béni Saf.</p>	<p>Valorisation du patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.</p> <p>Promotion et valorisation des produits du terroir,</p> <p>-Valorisation des opportunités offertes</p>	<p>Marketing territorial,</p> <p>-Découverte (la légende du phoque marin, ...)</p>	<p>-Collectivité locales, mouvement associatif et société civile</p> <p>- Tourisme, culture, ...</p> <p>-Direction de l'agriculture, direction de la pêche, chambres. ; artisanat, agriculture, commerce et industrie</p>
<p>Promouvoir la destination Rechgoun-Béni Saf.</p>	<p>Sites touristique (diversification économique du tourisme),</p> <p>Formation de guides touristiques Spécialisés.</p> <p>-Patrimoine</p> <p>-Pêche</p> <p>-Sport et loisirs</p> <p>-Plongée sous-marine</p> <p>-Agents secouristes</p>	<p>-Marketing touristique....</p> <p>-Nouveaux produits/services touristiques :</p> <p>- Pescatourisme</p> <p>- Agritourisme</p> <p>- Bateaux-restaurants</p> <p>- Balades familiales en mer,</p> <p>- Sentiers pédestres,</p> <p>- Sentiers sous marins,</p> <p>-Visites des fermes pilotes d'aquaculture en mer,</p> <p>-Sorties et balades pédagogiques sur l'environnement marin et côtier,</p>	<p>-Recours (collectivités locales) aux moyens de communication publiques/ privés en se basant sur les NTIC</p> <p>-Office du tourisme à l'échelle locale</p> <p>-Implication des agences de communication</p> <p>-Agences touristiques et associations</p>



		<p>-Sport et pêche (organisation de compétitions et de concours...)</p> <p>- Meilleur film scientifique sur l'environnement marin et côtier</p> <p>-Meilleure photos sous- marine</p> <p>-Organisation de journées sur les oiseaux migrateurs</p> <p>-Prise en charge des visiteurs-participants</p>	
--	--	--	--

Source : Réalisé par nos soins sur la base des résultats de l'investigation.

CONCLUSION GENERALE.

Aux termes de cette étude, il ressort :

- **L'urgence de protection,**

La protection de la région de Rachgoun – Béni Saf doit être éminente, dans la mesure où les principaux acteurs usagers des territoires marins et/ ou côtiers tirent la sonnette d'alarme et attestent de la situation « alarmante » de son environnement.

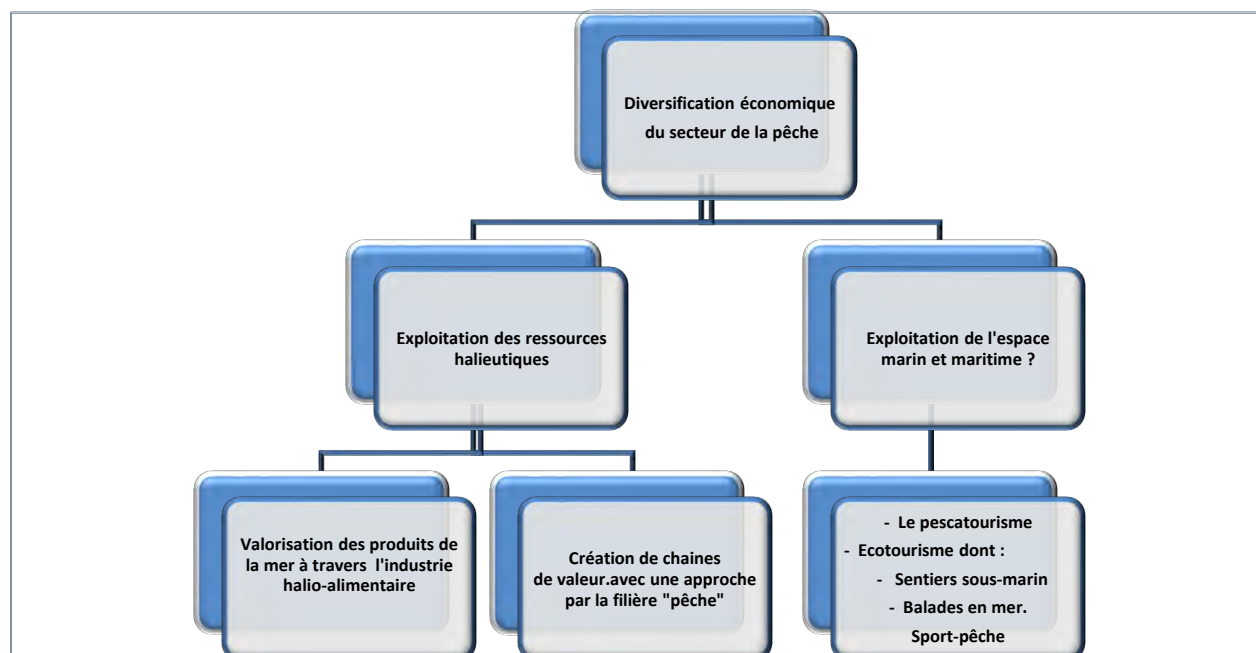
- **De grandes opportunités à valoriser dans un contexte de diversification économique.**

La nécessité d'une valorisation des savoirs – faire locaux et des diverses ressources du territoire en question.

La région de Rachgoun-Béni Saf, par son Île, par sa côte longue de 80 km, par ses ressources naturelles, par ses ressources touristiques, par sa diversification géographique, par sa culture et son histoire millénaire ; dispose de tous les atouts pour un décollage économique et social harmonieux basé sur une diversification économique raisonnée et réfléchie. Là figure ci-après propose une démarche de base pour la diversification économique de la pêche.

Dans ce sens, le projet en question vise une amélioration du bien-être à travers une diversification économique dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'agriculture comme le montre la figure suivante :

Figure 16: Diversification économique du secteur de la pêche.



Source : Construit sur la base des résultats de l'enquête sur la pêche, Rachgoun.

Les résultats émanant des enquêtes et des ateliers de concertation convergent tous et s'accordent à dire que la protection de l'Île de Rachgoun est indispensable. Par ailleurs, sa valorisation induirait des retombées socioéconomiques et environnementales remarquables. De ce fait, elle serait en mesure d'amorcer une dynamique de développement local au profit de l'intérêt public et des acteurs socioéconomiques locaux.

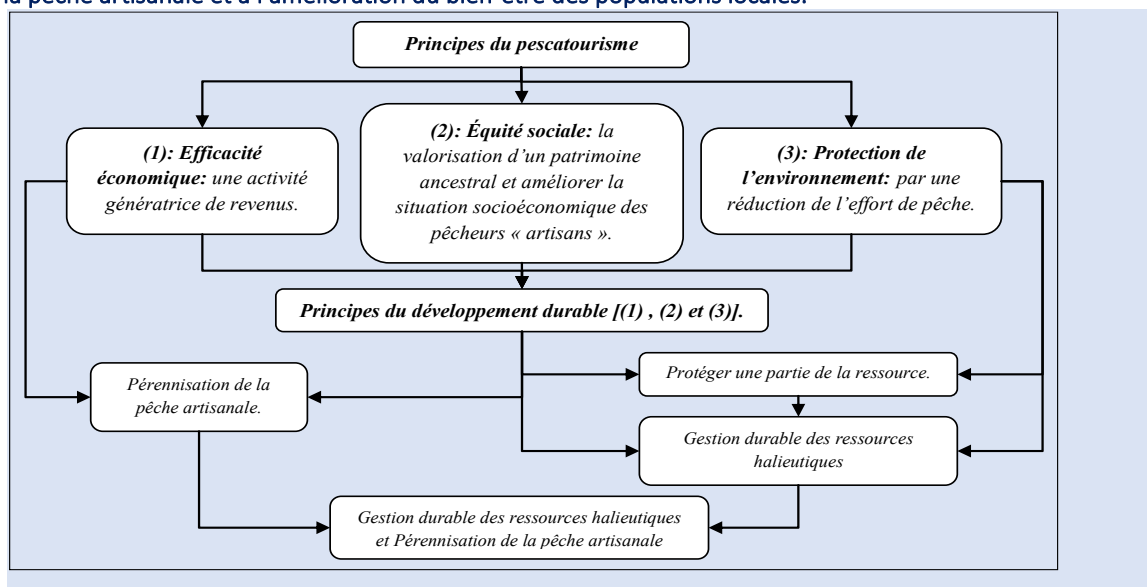
- **L'étude socioéconomique, un instrument efficace de l'intelligence territoriale au service du développement local (Rachgoun –Béni Saf).**

Instrument indiscutable de l'intelligence territoriale et économique, l'étude socioéconomique est en mesure de produire des informations et des données. Elle permet également de construire/produire des indicateurs et de valoriser les savoir-faire locaux. Une valorisation qui doit se faire à travers une exploitation optimale des ressources en faveur des choix publics efficaces. La figure ci-après illustre l'existence d'une relation viscérale et mutuelle de renforcement des systèmes de protection et des systèmes d'informations locaux ou de proximité. L'intelligence territoriale renvoie au marketing territorial fondé sur la maîtrise des composantes du territoire à travers un système d'information et statistique local dit de proximité.

- ***L'association des activités pêche artisanale- écotourisme : un patrimoine à protéger par la valorisation des ressources marines et de la promotion du Pescatourisme.!***

La pêche artisanale doit être considérée comme un Patrimoine National qui suscite protection et gestion. L'association intersectorielle Pêche-Tourisme est en mesure d'assurer, non seulement, un décollage des économies côtières et littorales mais aussi et surtout de garantir une durabilité et une pérennité de l'activité pêche artisanale dans la région de l'île Rachgoun. Cette association Pêche-Tourisme doit tenir compte des principes fondamentaux et du contexte institutionnel et réglementaire de la protection de l'environnement et du développement local durable. Cet objectif doit élargir la réflexion aux acteurs locaux sur la valorisation des ressources marines pour un rendement optimal des écosystèmes marins et un rendement optimal de la force de travail donc des gens de mer. En outre, cette approche, bien qu'elle semble efficace, demeure insuffisante. Dans ce sens, nous proposons la démarche suivante :

Figure 17: Contribution du pescatourisme à la gestion durable des ressources halieutiques, à la pérennisation de la pêche artisanale et à l'amélioration du bien-être des populations locales.



Source : Chakour et Guedri, 2013.

- **La nécessité d'une approche territoriale et la trilogie MARKETING TERRITORIAL-ATTRACTIVITE TERRITORIALE – PESCATOURISME :** Il ressort à travers nos investigations de terrain que l'île Rechgoun est en mesure de promouvoir la destination Rechgoun-Béni Saf. Et par voie de conséquence la destination « Algérie ». Par ailleurs, nous avons tenté la mise en exergue l'effet de cette trilogie MARKETING TERRITORIAL-ATTRACTIVITE TERRITORIALE – PESCATOURISME sur le développement durable de la zone d'étude.

Il existe donc une relation de renforcement mutuel et de complémentarité. Dans ce sens, les diverses valeurs de l'île Rechgoun augmente l'attractivité du territoire en question, cette dernière permettrait aux visiteurs-touriste de découvrir de nombreux nouveaux services touristiques notamment le pécaturisme, en outre ; le marketing territorial, comme instrument de l'intelligence territoriale, est nécessaire pour promouvoir la destination île de Rechgoun.

- **Protéger l'écosystème marin c'est avant tout le protéger des activités telluriques.**

Il est temps d'identifier les principaux pollueurs des écosystèmes marins et côtiers. Il faudrait revoir la thèse qui impute les raisons de dégradation des rendements des écosystèmes marins seulement aux usagers directs des espaces et des territoires marins. Il faut plutôt diriger les doits vers les pollueurs en amont notamment les acteurs de certaines activités telluriques dont la principale chaîne de transmission sont les bassins versants et les différents réseaux hydriques.

Encadré N° 4 : Les bassins versants et leurs effets sur l'écosystème marin et côtier de Rechgoun.

Encadré : Les bassins versants et leurs effets sur l'écosystème marin et côtier de Rechgoun.

Extrait de « Vue d'ensemble synthétique sur la caractérisation écologique de la partie marine et côtière de l'île de Rachgoun ». Page 4.

La zone d'étude est sous l'influence directe de l'Oued Tafna qui se déverse sur la plage la plus proche de l'île (Plage de Rachgoun). Cet Oued permanent de 200 km de longueur (Chaïd-Saoudi et al. 2010) prend sa source dans les monts de Tlemcen et draine un vaste bassin versant de 7245 km². Il s'étend des marges septentrionales des hautes plaines oranaises au Sud à la mer Méditerranée au Nord (Bouanani, 2015). L'Oued Tafna se subdivise en trois parties : la haute Tafna, la moyenne Tafna et la basse Tafna. Cette dernière s'étend sur les 20 derniers Kilomètres avant de se déverser en mer.

centaines de mètres de Rachgoun.) de la région de Rachgoun – Béni Saf., tels qu' évoqués dans la présente consultation.

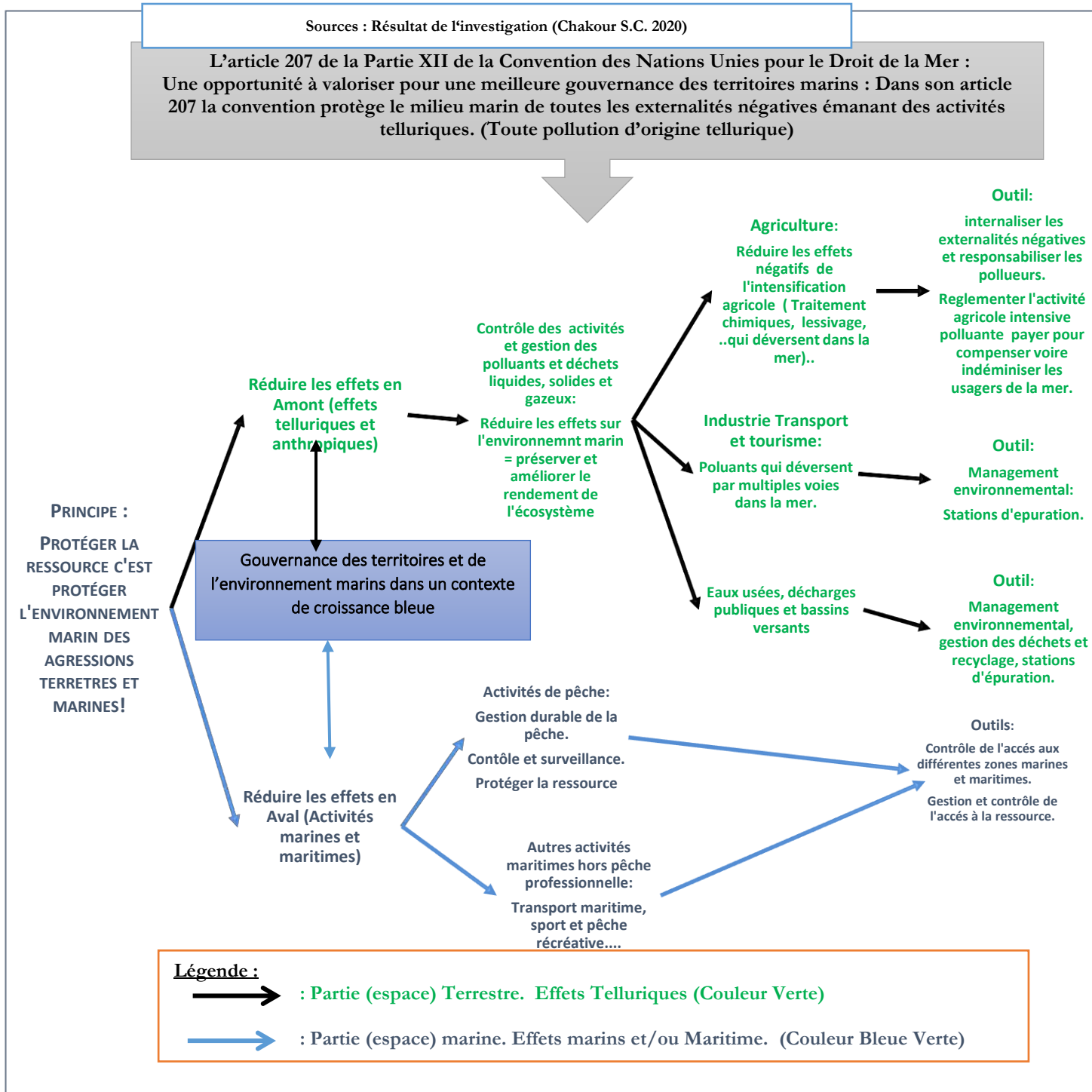
Dans ce sens, nous interpellons les acteurs locaux pour tenir compte de ce type de pollution pour quêter les mécanismes et les démarches à entreprendre pour identifier ces pollueurs, estimer ou mesurer la valeur de leur nuisance et procéder à l'indemnisation des usagers des milieux marins après identification des « victimes » de cette pollution et particulièrement les pêcheurs. Dans ce contexte, l'application du principe du pollueur payeur serait dans un premier temps pratique en attendant d'autres instruments mieux adaptés et plus efficaces.

Pour renforcer cette « découverte » nous avons tenté la mise en exergue de la nécessité de protéger l'écosystème marin en amont d'abord, donc protéger les territoires marins n'a aucun sens sans protection en amont, c'est-à-dire des pollutions d'origines telluriques (émanant des activités terrestres polluantes).

Notre étude empirique a permis de mettre en exergue la thèse selon laquelle, « le vrai danger qui guette les territoires marins et côtiers ne peut émaner de ses usagers particulièrement la communauté des pêcheurs (la mer c'est leur vie, c'est leur pain, c'est leur patrimoine...) mais émane des non-usagers notamment exerçant des activités telluriques.

Cette étude confirme encore une fois cette thèse, le schéma ci-après viendra en appui aux arguments probants que nous avons présentés pour contribuer à la protection de l'environnement marins et ses usagers.

Figure 19: Présentation de la vision et de la démarche à entreprendre pour une gouvernance des territoires et de l'environnement marins.

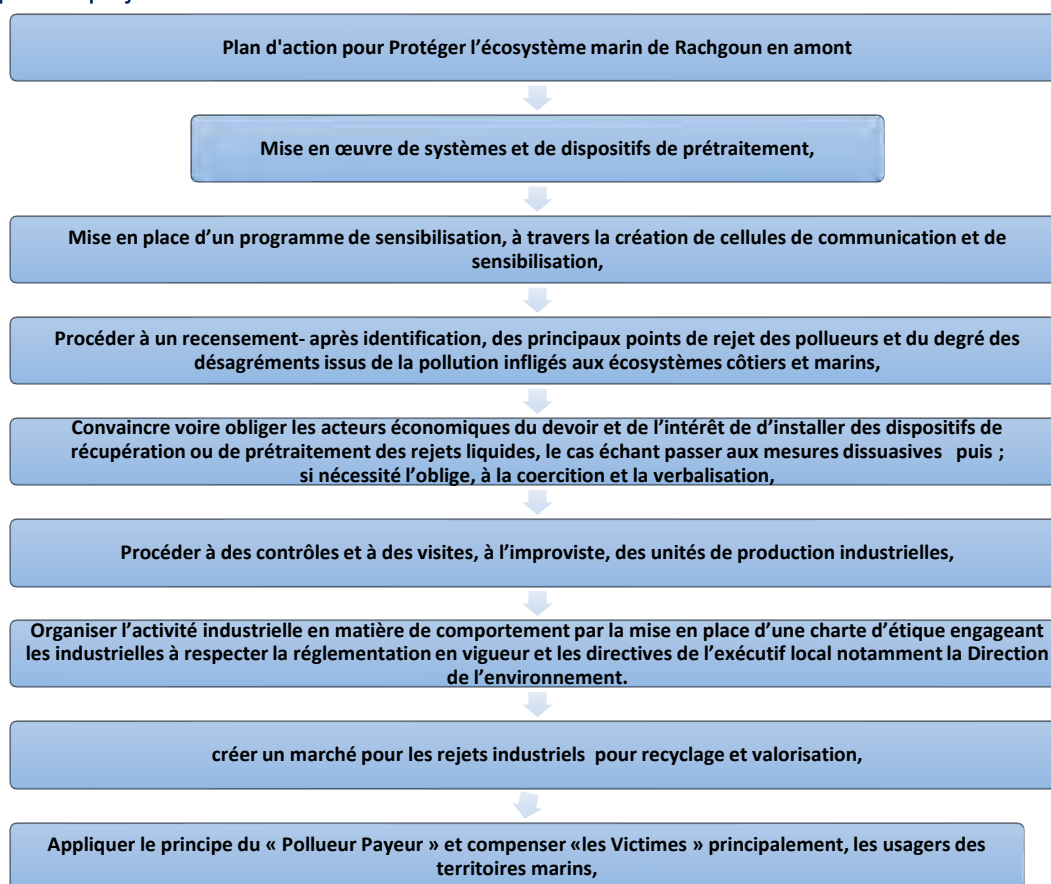


- ***La nécessité de Protéger l'écosystème marin en amont : Gérer les effets des bassins versants sur les écosystèmes marins.***

Les rejets liquides voire solides des activités industrielles telluriques déversent dans les bassins versants en l'occurrence Oued Tafna. Ces derniers finissent en mer. Ce qui affecte les écosystèmes marins et réduisent les rendements des territoires marins et de leurs écosystèmes.

A cet effet, il est recommandé de mettre en œuvre le plan d'action suivant :

Figure 20: Source : Réalisé par nos soins sur la base de l'analyse des outputs des investigations du présent projet.



Source : Réalisé par nos soins sur la base de l'analyse des outputs des investigations du présent projet.

- ***PROPOSITION D'UNE DEMARCHE- PROTOCOLE POUR PALLIER AU BLOCAGE DU DEVELOPPEMENT LOCAL FREINE PAR LES CONFLITS D'INTERET, LES CONFLITS D'USAGES ET CATALYSE PAR L'INTERFERENCE DES PREROGATIVES.***

Aux termes de cette étude notamment après la présentation des résultats des ateliers de concertation et des résultats des enquêtes sur la pêche et sur le tourisme, il ressort que Les conflits d'intérêts et les interférences des prérogatives sont à l'origine de la situation socioéconomique des acteurs des territoires marins et côtiers.

Dans une telle situation et en l'absence de « concessions » par une ou plusieurs parties, le recours à la gouvernance des territoires s'impose comme une adaptation au contexte.

La gestion intégrée, en dépit de sa contribution à la réponse à cette problématique, semble, dans le contexte posé plus haut, être incompatible, du fait que la gestion des conflits doit être au centre de la stratégie nationale de développement des territoires sensibles.

En outre, il y a lieu de souligner que les territoires marins et côtiers sont atypiques puisqu'il s'agit de territoires juridiquement, économiquement, socialement et écologiquement sensibles. Dès lors, la gestion intégrée des zones côtière devient, méthodologiquement obsolète, par rapport au nouveau contexte qui doit tenir compte de la complexité des systèmes marins et côtiers dans lesquels « l'homme » doit être impliqué tant qu'acteur- sujet. Il faut donc passer des approches, exclusives²⁴ aux approches inclusives en tenant compte de la relation Homme-Nature. De ce fait, les approches socioéconomiques s'imposent comme outil de l'intelligence territoriale et économique.

En effet, la sensibilité ou la vulnérabilité juridique des territoires est l'un des aspects longtemps omis par les experts, en l'absence d'approches intégrées et pluridisciplinaires. Ceci renvoie au statut juridique des biens et des services. Ce dernier conditionne le droit d'accès à la ressource et/ou à l'espace en se basant sur le droit de propriété et/ou le droit d'usage, de jouissance ou d'exploitation. La gestion des conflits devient plus complexe quand le bien n'est ni public ni privé mais « un bien commun » (la tragédie du commun). Or, les ressources halieutiques et l'espace marin relèvent du « commun ». Dans ce cas, il y a plutôt place à la gouvernance, à l'approche consultative, inclusive, participative basée sur le dialogue, la concertation, le consensus, l'arbitrage et la compensation. Dans ce contexte, la gouvernance des territoires, comme approche et démarche, s'impose dans le contexte du développement des territoires marins et côtiers. En effet, il ne s'agit pas de gérer le territoire et ses ressources, mais plutôt de gouverner ses ressources « communes » et son environnement dans un contexte d'équité et d'intérêt public. Or, quand l'objectif est " l'intérêt public", et le bien ou service est « commun » ; alors l'arbitrage, élément clé de la "démarche gouvernance et développement des territoires", s'impose pour débloquer " l'exploitation, l'usage et la valorisation des biens et services commun" au profit d'un développement local. La figure suivante illustre l'approche que nous recommandons, pour une gouvernance des territoires et de

²⁴ Le développement local ne pourrait jamais voir le jour sans la solidarité locale, ce dernier est tributaire du degré d'implication des acteurs locaux dans l'aménagement et le développement de leur territoire. Il est donc temps de rompre avec les approches Égoïstes qui se ressource de l'exclusivité cette dernière ne peut produire que l'exclusion. Il faut plutôt passer aux approches altruistes, donc inclusives et solidaires où le principe de proximité est déterminant. La crise multidimensionnelle COVID19 a pu confirmer que la « guerre » contre le COVID19 ne peut être gagnée que par solidarité et mutualités à toutes les échelles.

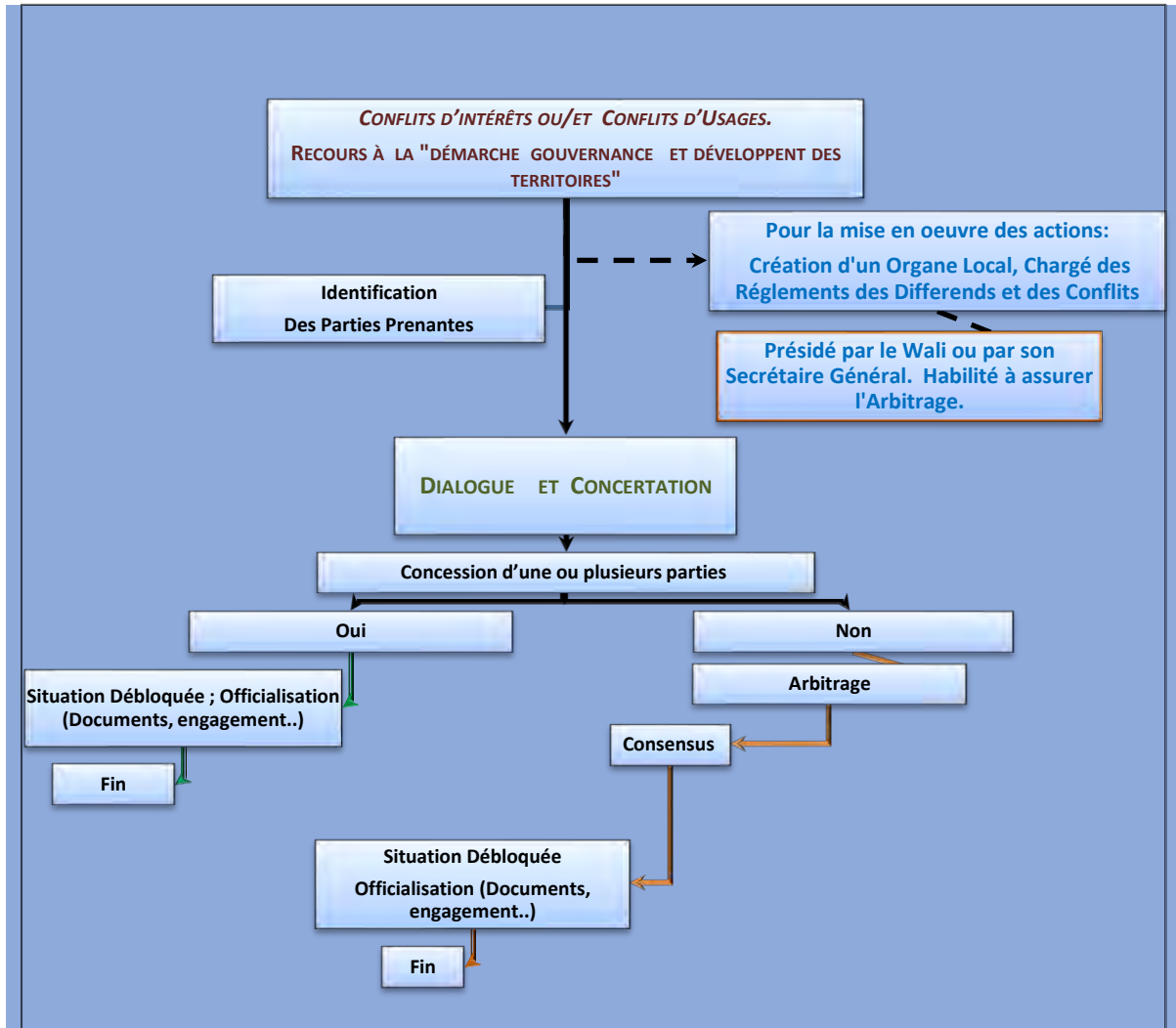


Figure 21 : Présentation de la "démarche gouvernance et développement des territoires".

Source : Réalisé par nos soins sur la base de l'analyse des outputs des investigations du présent projet.

ANNEXE

Glossaire

Ce glossaire est destiné à un public « Non économiste » qui aborde les questions environnementales d'un angle économique. A cet effet, nous proposons le présent glossaire afin de les doter des principaux concepts, avec leurs significations économiques et leurs définitions.

La maîtrise de ces concepts est nécessaire pour une meilleure compréhension des problématiques environnementales.

Actualisation (voir aussi taux d'actualisation) : Méthode qui permet de transformer une valeur future, par exemple une somme d'argent à recevoir dans l'avenir en une valeur présente équivalente

Agent économique : Personne ou catégorie de personne que l'on désigne par sa fonction principale (consommateur, producteur, épargnant ...)

Analyse coût-bénéfice : Une analyse coût-bénéfice compare les coûts engendrés par une action et les bénéfices qui y sont associés. Il est par exemple possible de calculer les coûts associés à la restauration d'une bonne qualité écologique de la nappe d'Alsace et d'évaluer les bénéfices qui y sont associés. Le but est de savoir si les bénéfices sont supérieurs aux coûts (somme des coûts et des bénéfices positive) ou si les coûts sont supérieurs aux bénéfices (somme négative). Elle permet notamment de déterminer si les coûts de restauration d'un milieu sont disproportionnés au regard des bénéfices issus du changement d'état.

Analyse coût-efficacité : L'analyse coût-efficacité vise à comparer différentes actions, différents programmes de mesures. L'objectif est de calculer le coût d'un projet pour une amélioration donnée de l'environnement. L'on peut par exemple se demander quel est l'effet d'une passe à poissons ou d'un soutien d'étiage sur le nombre de poissons supplémentaires. Le ratio coût-efficacité s'exprimera alors en €/poisson.

Bénéfice non-marchand : Bénéfice qui peut être retiré d'un projet sans que celui-ci ne soit monnayable sur un marché.

Bien-être : Terme désignant la satisfaction d'un individu ou d'une collectivité.

Bien économique : Tout moyen capable de satisfaire un besoin. Il existe une infinité de biens économiques différents. En effet, un bien se caractérise non seulement par ses caractéristiques physiques, mais également par sa localisation et sa date de disponibilité. Exemple : une glace au chocolat n'est pas le même bien si vous en disposez au pôle Nord ou en Afrique.

Bien environnemental : Bien disponible gratuitement et dont la production ne nécessite aucun travail humain, ce peut être l'air que nous respirons, un paysage, la qualité d'une masse d'eau, la présence d'animaux dans un milieu, l'absence de pollution sonore ou visuelle, etc.

Bien marchand : Les biens marchands sont des produits matériels pouvant être vendus et achetés.

Bien non-marchand : Les biens non-marchand ne peuvent être vendus ou achetés.



Bien public (ou bien collectif) : Un bien est un bien public si :

- il est non-exclusif. On ne peut en empêcher sa consommation en faisant payer un prix à celui qui le consomme (exemple : l'éclairage public).
- il est non-rival. Le fait que plusieurs individus le consomment en même temps ne retire pas d'utilité à l'un d'entre eux (exemple : un feu d'artifice).

Biens substitués (ou substituables) : Deux biens sont substituables s'ils satisfont le même besoin ou des besoins proches. Exemple : l'automobile et le train.

Biens complémentaires : Deux biens sont complémentaires si leur utilisation conjointe permet de satisfaire un besoin. Exemple : un stylo et du papier.

Carte de paiement : Sorte de tableau où sont disposés les montants monétaires proposés à une personne interviewée dans le cadre d'une évaluation contingente.

Catégorie socio-professionnelle : La catégorie socio-professionnelle d'un individu est son classement, dans une nomenclature établie par l'INSEE, selon sa situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut.

Cohorte : En démographie, ensemble de personnes vivant un même événement pendant une période déterminée ou ensemble de personnes définies par certaines caractéristiques (situation géographique, âge, sexe, exposition à une maladie, etc.). En épidémiologie, la définition est similaire, mais l'accent est mis sur le fait que les individus d'une cohorte font l'objet d'un suivi au cours d'une enquête ou d'une étude longitudinale (Etude qui suit un groupe de personnes, par exemple un groupe de personnes âgées, durant une période donnée).

Consentement à payer : Montant maximal qu'une personne est prête à payer pour pouvoir bénéficier d'un bien.

Coûts d'opportunité : Gain qu'entraînerait un emploi différent d'une ressource économique. Exemple : l'investissement en éducation entraîne un coût d'opportunité courant qui peut s'évaluer par le salaire que toucherait l'individu en travaillant immédiatement. Dans le cas de la méthode des coûts de transport, le coût d'opportunité peut s'évaluer en estimant le salaire que toucherait l'individu s'il avait travaillé au lieu de se déplacer sur le site à usage récréatif évalué dans l'étude.

Défaillance de marché : Situation dans laquelle les mécanismes de marché ne permettent pas d'atteindre une efficacité maximale, du fait par exemple de la présence d'externalités ou de l'existence d'un bien public.

Demande (voir aussi fonction de demande) : Quantité d'un bien ou d'un service qu'un individu (demande individuelle) ou que l'ensemble des individus intéressés par ce bien ou ce service (demande du marché) souhaite acheter, ex ante, à un prix donné.

Évaluation contingente : Le nom d'évaluation « contingente » vient du fait que les personnes doivent révéler leur consentement à payer contingentement à un scénario, hypothétique par nature. L'évaluation contingente fait ainsi partie des méthodes à préférences déclarées dans la mesure où les personnes interviewées révèlent elles-mêmes leurs valeurs, au contraire des méthodes à préférences révélées où leur consentement à payer est déduit de leur comportement, des choix qu'ils font dans la vie de tous les jours.

Externalité (voir aussi internalisation) : Un agent crée un effet externe lorsqu'il procure à autrui par son activité un avantage gratuit ou un dommage sans qu'il y ait de compensation. Une externalité peut donc être positive : vous profitez des fleurs qui sont sur le balcon du voisin sans pour autant qu'il y ait de compensation de votre part, ou négative : lorsque le voisin fait du bruit dans l'escalier, il ne vous compense



pas pour la gêne occasionnée. Dans le premier cas, le gain en bien-être est positif, dans le second cas, il y a une perte de bien-être.

Fonction de demande : La fonction de demande est la relation qu'on établit, toutes choses égales par ailleurs, entre les quantités demandées d'un bien et le prix de ce bien.

Fonction de production : Fonction mathématique reliant la quantité produite aux quantités des différents facteurs (intrants) utilisés et combinés pour l'obtenir.

Internalisation : L'internalisation consiste à supprimer une externalité négative. En d'autres termes, la personne qui crée une externalité négative compense celle qui la subit, directement ou indirectement, par le biais d'une taxe par exemple. Ainsi, une industrie qui pollue sera contrainte de prendre en compte dans ses décisions que le fait qu'elle pollue a un coût pour d'autres agents.

Loi de l'offre et de la demande : Le prix d'un bien échangé sur un marché est déterminé par l'équilibre de l'offre et de la demande. La demande d'un bien est une fonction décroissante du prix alors que l'offre d'un bien est une fonction croissante du prix ; il existe un prix d'équilibre pour lequel l'offre est égale à la demande. Ce prix est déterminé par la libre négociation entre les offreurs et les demandeurs. Le fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande suppose que la concurrence soit totale sur les marchés. Parmi les conditions, il est nécessaire qu'il y ait une parfaite flexibilité des prix, puisque ce sont les mouvements de prix qui sont susceptibles de rétablir l'équilibre à la suite d'un changement quelconque dans les conditions du marché.

Marché : Lieu de rencontre entre une offre et une demande qui aboutit à la formation d'un prix

Offre : Sur un marché donné, quantité maximale de biens ou de services qu'un agent économique ou un ensemble d'agents souhaite vendre pour un prix donné.

Prix de marché : Prix résultant de la confrontation de l'offre et de la demande pour un produit déterminé.

Productivité : Rapport entre une quantité produite (tonne de blé, m³ d'eau potable) et les moyens mis en œuvre pour l'obtenir, i.e. les facteurs de production : travail, capital, facteur naturel. La productivité mesure l'efficacité des facteurs de production et l'efficacité de leur production.

Surplus : Avantage obtenu par un consommateur ou un producteur du fait d'un prix inférieur (consommateur) ou supérieur (producteur) à ce qu'il était disposé à payer (consommateur) ou à accepter (producteur) pour un produit. La somme des surplus individuels est appelé surplus collectif et est une mesure du bien-être de la collectivité.

Taux d'actualisation : Chiffre qui permet de transformer une valeur future, par exemple une somme d'argent à recevoir dans l'avenir en une valeur présente équivalente. En d'autres termes, c'est le taux de préférence pour le présent d'un individu ou d'une collectivité.

Valeur de leg : Valeur de non-usage liée au fait de transmettre un patrimoine aux générations futures

Valeur de non-usage : Valeur relative à la satisfaction de savoir qu'un actif ou un état de fait désirable existe. Ces valeurs sont souvent liées aux notions, de justice, ou de respect de la Nature et permettent de justifier la protection d'espèces ou de sites naturels connus.

Valeur d'option : Valeur d'usage accordé à la conservation d'un actif en vue d'un usage futur (par exemple, la préservation d'une plante connue pour son intérêt médical)

Valeur patrimoniale (ou valeur d'existence) : Valeur de non-usage simplement liée au fait qu'un patrimoine existe.



Valeur d'usage : Valeur relative à la satisfaction d'utiliser ou de pouvoir utiliser un bien environnemental.

Note au lecteur

Certaines des définitions de ces glossaires sont directement issues de sites internet ou du dictionnaire d'économie et de sciences sociales dont les références sont ci-dessous :

Source internet :

- [Iconoclaste](#)
- [Site de l'INSEE](#)
- [Site internet d'Arte](#)
- [La documentation française](#)

Sources papier

- Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, sous la direction de C.-D. Echaude maison, Nathan

Références bibliographiques



Mediterranean
Action Plan
Barcelona
Convention



*The Mediterranean
Biodiversity
Centre*

Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC)

Boulevard du Leader Yasser Arafat

B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisia

car-asp@spa-rac.org

www.spa-rac.org



**Co-funded by
the European Union**